



Université
de Lille

Mémoire de recherche

Master mention Science politique parcours Action humanitaire

Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales | Université de Lille

Année universitaire 2023-2024

Défis et alternatives : étude de l'engagement bénévole au sein de l'association COP1 Solidarités Étudiantes

Auteur : RACHAS Félix

Directrice du mémoire :

BACHELOT Carole

Membres du jury de soutenance :

BACHELOT Carole

SAIGET Marie

J'ai bien pris connaissance des dispositions concernant le plagiat et je m'engage à ce que mon travail de mémoire en soit exempt.

Remerciements

Je tiens tout d'abord à exprimer ma profonde gratitude à ma directrice de mémoire, Madame Bachelot, pour son encadrement et sa disponibilité tout au long de ce travail de recherche. Ses conseils avisés, son écoute et son soutien ont été essentiels à la réussite de ce projet.

J'adresse également mes remerciements à Madame Buu-Sao et Madame Bouilly pour avoir su faire de ces cours de méthodologie de la recherche une étape essentielle de la réflexion et de la structuration d'un tel mémoire de recherche. Leurs éclairages méthodologiques, leur accompagnement et leur bienveillance ont grandement participé à la réalisation de ce mémoire.

Je souhaite remercier également Madame Saiget, d'avoir accepté de faire partie du jury de ma soutenance.

Je remercie chaleureusement l'association COP1 Solidarités Etudiants de m'avoir ouvert ses portes dans le cadre d'un mémoire de recherche. Leur accueil, leur accessibilité et leur confiance m'ont permis de mener au mieux ce travail de terrain.

J'adresse des remerciements particuliers aux bénévoles m'ayant accordé leur confiance pour la réalisation des entretiens. Leurs témoignages ont été précieux dans la construction de ce mémoire de recherche.

Je remercie également l'ensemble des équipes de la maison des Associations de Lille d'avoir contribué à faire des distributions alimentaires des moments de solidarité et de convivialité.

Je remercie enfin mes proches et camarades de promotion pour leur soutien indéfectible. J'ai une attention plus particulière pour ma mère, Karine Gonalons, ayant consacré un temps précieux à la relecture de mon introduction.

Liste des acronymes

AFEV : Association de la Fondation Etudiante pour la Ville

CABA : Collège des Associations de Bénévolat d'Accompagnement

CESE : Conseil Economique, Social et Environnemental

COP1 : COP1 Solidarités Etudiantes

CROUS : Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires

DRIHL : Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement

ECE : Ecole Central d'Electronique

EDHEC : École Des Hautes Etudes Commerciales du Nord

ESCE : École Supérieure du Commerce Extérieur

ESS : Economie Sociale et Solidaire

FCSF : Fédération des Centres Sociaux et socioculturels de France

HEIP : Hautes Études Internationales et Politiques

IFOP : Institut Français d'Opinion Publique

INJEP : Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire

INSEE : Institut National de la Statistique et Etudes Economiques

INSEEC : Institut des hautes Etudes Economiques et Commerciales

SALTOO : Sensibiliser les Acteurs sur la Logistique et le Transport pour une Orientation Objective

SIRENE : Système national d'Identification et du Répertoire des Entreprises et de leurs Etablissements

SNU : Service National Universel

VSC : Volontaire en Service Civique

Table des matières

Introduction	6
I) Les déterminants de l'engagement : entre solidarité et diversité sociologique. 23	
A) Le statut d'étudiant, moteur de l'engagement bénévole.....	23
B) Le cadre associatif comme catalyseur de diversité.....	27
C) La prégnance d'une communication consensuelle	33
II) Une association œuvrant contre les logiques sélectives de l'engagement	39
A) L'intégration à la vie associative, un processus facilité.....	39
B) Le rôle crucial des rétributions	41
C) La déculpabilisation assumée de l'engagement post-it	45
III) L'émergence de revendications utilitaristes	49
A) L'expérience bénévole comme outil de développement de compétences	49
B) La reconnaissance académique du bénévolat : l'exemple des écoles de commerce	53
C) Le Service Civique, à la frontière de l'emploi.....	57
IV) Des innovations organisationnelles limitées	63
A) L'association, un mode d'organisation juridiquement encadré	63
B) Monde associatif et institutionnel : une impossible distanciation	66
C) La division du travail, condition de l'efficacité organisationnelle	69
Conclusion	73
Bibliographie :.....	76
ANNEXES	88

Introduction

La pandémie de Covid-19 aura eu bon nombre d'effets dévastateurs pour notre société tant sur le plan humain, économique, que sociétal ; elle aura notamment eu comme effet d'agir en révélateur de problématiques majeures, comme celles de la précarité étudiante. Trop longtemps boudée par les politiques publiques, la lutte contre la précarité étudiante fait son entrée dans l'agenda politique et médiatique dès la fin de l'année 2020. Des mouvements étudiants comme le mouvement « #etudiantsfantômes » vont alors tenter de faire entendre les revendications de la sphère étudiante. De cette crise vont naître quantités d'initiatives instaurant des réseaux de solidarité et faisant de l'entraide un rempart contre la précarité.

L'association COP1 Solidarités étudiantes est fondée à ce titre le 5 septembre 2020 alors que la crise sanitaire de la Covid-19 perdure. Elle investit l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne grâce à 6 étudiants désireux de lutter contre la détérioration des conditions de vie de la sphère étudiante¹. Les premières distributions de colis alimentaires bihebdomadaires voient le jour à Paris, assurées par les près de 150 bénévoles². Elles accueillent 250 personnes place du Panthéon à Paris, et permettent d'offrir des colis alimentaires. Bien que l'offre se soit élargie depuis, le type de denrées distribuées à ce jour reste relativement similaire. En complément, des produits d'hygiène sont distribués, comme les protections périodiques³.

Depuis, cette association n'a cessé de développer son activité et son offre d'engagement à travers ses antennes à Montpellier, Marseille ou encore Lyon. Lors de l'exercice 2022-2023 l'association comptait plus de 2100 bénévoles engagés à travers la France⁴. Cet engagement aura permis la réalisation de plus de 250 distributions alimentaires, soit 16 708 étudiants aidés⁵. Cela représente 62 619 colis alimentaires ou 1 127 142 repas⁶. Depuis octobre 2023, ce sont près d'une dizaine de nouvelles antennes qui ont vu le jour, avec des ouvertures marquantes à Point-à-Pitre ou Fort-de-France. Malgré ce développement la mission de COP1 demeure simple : « s'ajouter et collaborer avec le tissu associatif déjà existant, en agissant spécifiquement sur le terrain de la précarité étudiante » afin de « venir

¹ « A propos », Cop1, consulté le 4 mai 2024, <https://cop1.fr/a-propos/>.

² Emmanuel Moreau, « Des colis alimentaires préparés par des étudiants pour des étudiants », France Inter, 20 novembre 2020, <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/1-esprit-d-initiative/des-colis-alimentaires-prepares-par-des-etudiants-pour-des-etudiants-4209123>.

³ Moreau.

⁴ COP1 Solidarités étudiantes, « Bilan d'activité 2022-2023 : La solidarité par et pour les étudiant.es », 2023.

⁵ COP1 Solidarités étudiantes.

⁶ COP1 Solidarités étudiantes.

en aide au plus grand nombre »⁷. Pour atteindre cet objectif l'association fonde son action sur cinq principes : un panier varié et adapté à toutes les situations, l'aide par les pairs, la neutralité, l'accompagnement, la convivialité. COP1 Solidarités Etudiantes introduit en parallèle quatre raisons de s'engager : aider des étudiants dans le besoin, développer des compétences, découvrir le monde associatif ou encore l'attrait pour la création et la gestion de projets⁸.

Fondée en janvier 2023, l'antenne lilloise de l'association a connu de nombreuses évolutions depuis sa création. Ses bénévoles ont été, pour la majorité, renouvelés en début d'année universitaire 2023. L'équipe de bénévoles est encadrée par deux responsables locaux et par deux volontaires en Service Civique (VSC). Leur action permet la mise en place de distributions alimentaires bimensuelles. Contrairement à des antennes plus anciennes, l'antenne lilloise ne propose pas encore de distributions vestimentaires ; se focalisant sur la mise en place de distributions alimentaires, d'un mois d'accès à la culture ou encore d'un accompagnement dans l'accès aux droits. Ces dispositifs semblent ainsi s'être imposées comme l'une des principales opportunités d'engagement bénévole dans la lutte contre la précarité étudiante à Lille.

Si la littérature s'est beaucoup focalisée sur le bénévolat elle a peu étudié sa dimension étudiante. Afin de fournir une nouvelle grille d'analyse de l'engagement bénévole étudiant dans le domaine de la solidarité il faudra ouvrir la réflexion pour comprendre pourquoi ces étudiants s'engagent, quels sont leurs profils, comment ils participent ou encore comment l'environnement dans lequel ils participent s'organise. L'objectif de ce mémoire de recherche sera alors de répondre à la problématique suivante : Comment l'association COP1 Solidarités Etudiantes s'efforce de proposer une forme alternative d'engagement malgré des contraintes organisationnelles ? Pour ce faire, des sources de natures diverses vont être mobilisées, allant de la sociologie du monde associatif à la sociologie des organisations aux enjeux de division du travail. La réflexion sera organisée dans un premier temps autour d'un rapide panorama du bénévolat en France, confronté ensuite aux enjeux de diversité. Sera ensuite initiée une réflexion quant aux raisons présumées de l'engagement en y introduisant la notion de rétribution. Enfin, une dernière partie ouvrira la réflexion concernant les défis organisationnels auxquels font face les associations.

⁷ « A propos ».

⁸ « A propos ».

Aujourd'hui, le fonctionnement de la majorité des associations françaises repose sur le bénévolat quand 3 participations bénévoles sur 4 se font dans le cadre d'associations non-employeuses⁹. Bien qu'il n'existe pas à ce jour de définition juridique du bénévolat il est communément admis que le bénévolat est le fruit d'une action non-rémunérée. Dan Ferrand-Bechmann, sociologue, y voit « une action libre sans rémunération pour la communauté »¹⁰. Le Conseil Economique Social et Environnemental en livre une définition plus étoffée : « l'action de la personne qui s'engage librement, sur son temps personnel, pour mener une action non rémunérée en direction d'autrui, ou au bénéfice d'une cause ou d'un intérêt collectif »¹¹. Cette notion est en réalité assez récente, née d'un travail de différenciation avec les notions de philanthropie, d'entraide et de militantisme. Elle devient seulement à partir des années quatre-vingt « l'expression dominante des implications non salariées dans les associations »¹². L'engagement bénévole se développe dans les années 1990 avec 7,9 millions de bénévoles en 1991 (19% de la population) contre 10,4 millions de bénévoles en 1996 (23,4% de la population)¹³. En 2023, 38% des français s'engageaient bénévolement¹⁴.

A l'image du militantisme, l'engagement associatif semble obéir à un certain déterminisme sociologique, induisant des prédispositions à l'engagement bénévole. Les travaux d'universitaires tels que Matthieu Hély, Denis Bernardeau Moreau¹⁵ ou François Héran¹⁶, convergent quant à ces déterminants. Les principaux critères discriminants seraient alors le sexe, la classe sociale, le niveau de diplôme ou l'activité professionnelle. Malgré les métamorphoses du monde associatif soulignées par Matthieu Hély¹⁷, le monde du bénévolat a longtemps été dominé par les hommes. Les bénévoles se trouvaient généralement dans une tranche d'âge située majoritairement entre 35 et 54, issus de milieux plutôt aisés et cultivés,

⁹ « Les Chiffres clés de la vie associative 2023 - Bénévolat », INJEP, consulté le 22 mai 2024, https://injep.fr/tableau_bord/les-chiffres-cles-de-la-vie-associative-2023-benevolat/.

¹⁰ Dan Ferrand-Bechmann, *Le métier de bénévole* (Anthropos (Paris), 2000), p.13, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3322154c>.

¹¹ Conseil Economique Social et Environnemental, « Engagement bénévole, cohésion sociale et citoyenneté », 28 juin 2022.

¹² Danièle Demoustier, « Le bénévolat, du militantisme au volontariat », *Revue française des affaires sociales*, n° 4 (2002): 97-116, p.99, <https://doi.org/10.3917/rfas.024.0097>.

¹³ Édith Archambault et Judith Boumendil, « Enquête sur les dons et le bénévolat en France » (Fondation de France - Laboratoire d'économie sociale, 1997).

¹⁴ IFOP et Recherches et solidarités, « Les Français et le bénévolat en 2023 », Enquête, 2 mars 2023.

¹⁵ Denis Bernardeau Moreau et Matthieu Hély, « Transformations et inerties du bénévolat associatif sur la période 1982-2002 », *Sociologies pratiques* 15, n° 2 (2007): 9-23, <https://doi.org/10.3917/sopr.015.0009>.

¹⁶ François Héran, « Un monde sélectif : les associations », *Economie et Statistique* 208, n° 1 (1988): 17-31, <https://doi.org/10.3406/estat.1988.5182>.

¹⁷ Matthieu Hély, *Les métamorphoses du monde associatif* (Humensis, 2014).

bénéficiant d'un fort capital scolaire et exerçant (ou ayant exercé) une activité professionnelle en milieu moyennement urbain¹⁸. Néanmoins, depuis quelques années les profils des Français qui s'engagent dans le bénévolat, qu'il soit ou non associatif, évoluent. Parmi les 38% des Français qui s'engagent bénévolement (37% des hommes, 38% des femmes), les 15-34 ans sont la tranche d'âge la plus représentée avec un taux d'engagement allant jusqu'à 44%¹⁹. Ces bénévoles le sont pour 22,8% dans des associations et là encore les 15-34 ans sont les plus représentés (23% des 15-24 ans et 27% des 25-34 ans)²⁰. Les moins de 35 ans représentent la seule tranche d'âge à avoir vu la proportion des bénévoles intervenants hebdomadaires augmenter : +0,6% depuis 2019²¹. Parmi les personnes qui donnent du temps et sont indispensables à l'association, les 15-34 ans marquent là encore la meilleure progression (+3%)²². Les bénévoles sont 42% à s'engager lorsqu'ils ont un diplôme supérieur au bac+2, 38% avec un Bac+2 et 39% avec un niveau Bac ; ce pourcentage diminue à mesure que le niveau d'études diminue²³. Ainsi, le paysage associatif français semble faire face à une recomposition du bénévolat où les moins de 35 ans s'engagent de plus en plus, bien que des critères discriminants demeurent (principalement le niveau d'études). L'association COP1 Solidarités Étudiantes prônant une action par les étudiants pour les étudiants, il y a toutes les raisons de penser que la majorité de ses bénévoles auront entre 15 et 34 ans et seront diplômés ou sur le point de l'être. L'association COP1 semble ainsi s'inscrire dans la continuité d'une dynamique d'engagement des plus jeunes malgré une stagnation globale de l'engagement bénévole. Il sera alors intéressant d'observer si les critères discriminants d'âge, de genre, de niveau de diplôme ou de classe sociale s'appliquent au microcosme de l'antenne lilloise.

Le bénévolat face aux enjeux de diversité

L'étude de la diversité au sein de l'association est essentielle. Si elle était confirmée, cette diversité pourrait participer directement à un transfert entre aidants et aidés, entre bénévoles et bénéficiaires. Pour ce faire il faudra questionner l'importance accordée à cette proximité et son rôle dans la mise en place des actions de solidarité. Dan Ferrand-Bechmann a traité de cette proximité ou non, entre aidant et aidé, soulignant qu'il « il y a toujours eu deux types de bénévolat : celui d'une classe qui se penche sur une autre et le bénévolat d'un groupe le

¹⁸ Bernardeau Moreau et Hély, « Transformations et inerties du bénévolat associatif sur la période 1982-2002 ».

¹⁹ IFOP et Recherches et solidarités, « Les Français et le bénévolat en 2023 ».

²⁰ IFOP et Recherches et solidarités.

²¹ IFOP et Recherches et solidarités.

²² IFOP et Recherches et solidarités.

²³ IFOP et Recherches et solidarités.

plus souvent dans des difficultés, et qui travaille pour lui-même et la communauté »²⁴. Danièle Demoustier, socio-économiste, estime que cela différencie la bienfaisance du riche envers le pauvre de l'entraide. L'entraide implique un partage de situation et d'intérêts agissant comme gage de réciprocité²⁵. Ainsi, la distinction entre bénéficiaires et bénévoles n'est pas stricte, pouvant s'estomper voire disparaître au sein de certaines associations, notamment d'action sociale. Ce point est notamment abordé par Bénédicte Havard Duclos et Sandrine Nicourd qui abordent la volonté de certains bénévoles de restaurer une identité blessée. Cela passe alors pour certains d'un transfert de la personne aidée à la personne aidante à travers une importante proximité avec le public dit « en souffrance »²⁶. Ce partage et cette affirmation des identités rejoignent pour une part les Nouveaux Mouvements Sociaux selon Gagnon et Fortin. Elles rappellent également que les bénévoles peuvent partager en partie ou totalement les conditions de ceux auprès desquels ils s'engagent²⁷. Il sera alors question de déterminer si le partage des conditions de subsistance parvient à s'affirmer comme un déterminant de l'engagement bénévole.

Au-delà du partage des conditions de vie, il sera nécessaire de déterminer dans quelle mesure la diversité des profils bénévoles s'illustre : parcours d'études, nationalités, religions, orientations politiques ou encore genre. Isabelle Foucher, sociologue de formation et déléguée générale de la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France rappelle à ce titre que :

« Une association peut être constituée d'un groupe de personnes qui ont toutes un point commun, mais dont les autres « appartenances » (milieu social, appartenance culturelle, croyance, origine ethnique, âge, etc.) sont diverses et reflètent la pluralité des groupes présents dans notre société. »²⁸

Le risque est alors d'observer un repli autour de ce point commun. Ainsi, il est du travail d'associations telles que COP1 de s'assurer que « l'objet qu'elles portent n'entraîne pas la fermeture à la diversité des autres appartenances et dépasse les clivages sociaux »²⁹. En effet, les associations ont longtemps fait preuve de carence en termes de représentativité sociale, d'autant plus lorsque l'on s'élevait dans la hiérarchie de ces dernières. Les critères d'âge, de

²⁴ Ferrand-Bechmann, *Le métier de bénévole*, p.10.

²⁵ Demoustier, « Le bénévolat, du militantisme au volontariat ».

²⁶ Bénédicte Havard Duclos et Sandrine Nicourd, « Le bénévolat n'est pas le résultat d'une volonté individuelle », p.66, *Pensée plurielle* 9, n° 1 (2005): 61-73, <https://doi.org/10.3917/pp.009.0061>.

²⁷ Éric Gagnon et Andrée Fortin, « L'espace et le temps de l'engagement bénévole : essai de définition », *Nouvelles pratiques sociales* 15, n° 2 (2002): 66-76, <https://doi.org/10.7202/008915ar>.

²⁸ Isabelle Foucher, « Diversité et discriminations : enjeux pour le monde associatif », *La tribune Fonda*, n° 204 (août 2010), <https://fonda.asso.fr/ressources/diversite-et-discriminations-enjeux-pour-le-monde-associatif>.

²⁹ Foucher.

sexe, d'origine sociale ou encore de couleur de peau étant de plus en plus discriminants, l'objectif porté par Isabelle Foucher est clair :

« Faire en sorte que les associations et notamment la représentation associative, soient le reflet de notre société et des appartenances des citoyens, est donc un chantier à lancer de toute urgence pour le monde associatif. »³⁰

Cette promotion de la représentativité se concentre aujourd'hui sur la promotion de la parité. Yves Raibaud traitait déjà du sujet en 2006 en posant la question suivante : « Comment se fait-il que la vie associative, si souvent engagée dans des actions ou des combats liés à l'égalité et la justice, reflète si peu de différence dans ce domaine avec le monde du travail, de la politique ou de l'école ? »³¹. Il dénonçait alors la persistance d'une vision androcentrique de notre société et la reproduction des logiques de domination. Comme d'autres il souligne la problématique de la féminisation du *care* dans le travail social. L'identité personnelle de certaines femmes se construirait sur une représentation voulant qu'il existe des compétences féminines, participant à l'attribution de rôles genrés. Cela invite à penser la division du travail et la capacité de distanciation des logiques de domination de l'association COP1 Solidarités Etudiantes.

La première étape afin de favoriser une telle mixité sociale pourrait être la facilitation des modalités d'adhésion et d'intégration à l'association. En évitant de faire du monde associatif un monde trop sélectif l'association COP1 Solidarités Etudiantes peut participer à promouvoir ce qui a longtemps été l'une des carences du paysage associatif français³². Les incitations à intégrer l'association pourrait alors se faire à travers les différents moyens de communication. A l'ère du numérique les associations doivent se constituer des vitrines médiatiques (réseaux sociaux, médias, presse), la communication occupant une place centrale dans le processus de sensibilisation et de recrutement. L'enjeu est alors de se faire une place à travers le flux incessant d'informations à l'heure où 53% des français souffriraient de fatigue informationnelle³³. Certains parlent même d'une ou des sociétés de l'information qui serait théoriquement :

« une société du savoir pouvant garantir que toute personne, sans distinction, se trouve en mesure de créer, de recevoir, de partager et d'utiliser des informations

³⁰ Foucher.

³¹ Yves Raibaud, « Les associations à l'épreuve de la mixité, de la parité et du genre », 4 septembre 2006, p.1.

³² Héran, « Un monde sélectif ».

³³ Guénaëlle Gault et David Medioni, « Les Français et la fatigue informationnelle », 2021.

et des connaissances au profit de son développement, dans les domaines économique, social, culturel et politique »³⁴.

Entre incitations et rétributions

L'importance de la communication ne s'arrêtent pas aux portes de l'association. La communication (interne) est également devenue un enjeu privilégié pour les associations et organisations. Philippe Le Pelley Fonteny l'exprime ainsi : « La 'machine' doit être bien huilée pour soutenir le bénévolat au quotidien et dans la durée »³⁵. Sans cela, l'intégration et la fidélisation des nouveaux bénévoles peut ne pas être garantie. Pour des auteurs comme Jacques Ion la participation serait désormais un engagement à la carte, faisant de la fidélisation un véritable défi pour les associations. L'engagement serait devenu ponctuel, limité dans le temps, avec comme objectif l'obtention de résultats à court ou moyen terme³⁶. Les associations doivent pleinement se saisir de cette volatilité en s'adaptant aux nouvelles dynamiques imposées par ce qui aurait tout d'un engagement « Post-It »³⁷. L'offre associative étant de plus en plus importante en France (70 000 associations créées chaque année³⁸), un individu n'étant pas satisfait par son bénévolat peut être tenté de quitter l'association dans laquelle il œuvre pour les raisons suivantes : attentes trop grandes, manque de considération, pression quant au taux de présence, manque de sentiment d'accomplissement³⁹. Des choix peuvent alors être faits par les associations concernant les profils des bénévoles à recruter. L'association COP1 a éliminé en partie cette problématique en ayant fait le choix d'un recrutement concentré sur les étudiants. Viennent alors les questionnements quant à la disponibilité, le rôle des futurs bénévoles et leur degré d'expertise. Il est ainsi essentiel pour une association de définir préalablement ses besoins pour recruter des bénévoles aux profils adaptés au fonctionnement de sa structure. Une fois le recrutement effectué la question de la gestion interne et de l'intégration naît. L'objectif serait alors de préserver les valeurs de l'association et la convivialité grâce à 6 étapes

³⁴ Serge Théophile Balima, « Une ou des "sociétés de l'information" ? », *Hermès, La Revue* 40, n° 3 (2004): 205-9, p.206, <https://doi.org/10.4267/2042/9540>.

³⁵ Philippe Le Pelley Fonteny, « L'art de communiquer, un enjeu associatif et inter associatif », *Jusqu'à la mort accompagner la vie* 122, n° 3 (2015): 99-108, p.101, <https://doi.org/10.3917/jalmaalv.122.0099>.

³⁶ Jacques Ion, « Injonction à participation et engagement associatif », *Hommes & Migrations* 1217, n° 1 (1999): 80-94, <https://doi.org/10.3406/homig.1999.3272>.

³⁷ Ion.

³⁸ Pierre Birambeau et Fabrice Larceneux, « Chapitre 1. Comment recruter, intégrer et fidéliser les bénévoles ? », in *Marketing & communication des associations*, vol. 3e éd., Marketing / Communication (Paris: Dunod, 2021), 17-46, <https://doi.org/10.3917/dunod.gallo.2021.01.0017>.

³⁹ Birambeau et Larceneux.

distinctes : l'accueil, la définition d'objectifs, l'accompagnement, la formation, la valorisation et enfin la fidélisation⁴⁰.

L'un des moyens pour favoriser la fidélisation est que la garantie de bénéficier de rétributions, matérielles et symboliques. L'engagement des bénévoles étudiants pourrait alors être à chercher dans ces rétributions. Si les incitations sélectives ont d'abord été introduites par Mancur Olson⁴¹, c'est à Daniel Gaxie que l'on doit l'introduction de la notion de rétribution de l'engagement en France⁴². Initialement appliquées au monde militant, il établit deux grandes catégories de rétributions : matérielles et symboliques. Les rétributions symboliques sont appelées ainsi car notre société a tendance à opposer financier et honorifique, matériel et symbolique. On les qualifie de symboliques car elles ne devraient pas avoir de valeur en soi, n'étant pas matérielles. Elles sont alors de l'ordre du prestige, de la considération sociale ou encore de l'estime de soi⁴³. Dans leurs travaux respectifs sur les Restos du cœur, Stéphanie Vermeersch et Sophie Duchesne (chercheuses au CNRS) y ajoutent les notions de plaisir⁴⁴ et de sentiment d'appartenance⁴⁵. Le bénévolat permettrait ainsi de donner vie à notre éthique et notre morale tout en les liant à l'action, l'utilité et la sociabilité, devenant un moyen de se sentir exister⁴⁶. Là encore il sera enrichissant d'observer si l'association COP1 est en capacité de fournir un tel travail, offrant à ses bénévoles de rétributions significatives.

Cet engagement bénévole est aujourd'hui perçu comme une forme de travail gratuit pour des autrices comme Maud Simonet ou Dan Ferrand-Bechmann⁴⁷. Le bénévolat s'inscrirait au même titre que l'emploi, dans une forme de carriérisme, d'interaction avec les carrières professionnelles, mettant à distance en partie le récit lié à la vocation⁴⁸. La rentabilité du bénévolat serait « réelle mais différée⁴⁹ » pour les bénévoles qui espèrent acquérir des compétences ou élargir leur réseau. L'activité bénévole peut ainsi être

⁴⁰ Birambeau et Larceneux.

⁴¹ Mancur Olson et al., *Logique de l'action collective* (Paris: Presses Universitaires de France, 1978).

⁴² Daniel Gaxie, « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique* 27, n° 1 (1977): 123-54, <https://doi.org/10.3406/rfsp.1977.393715>.

⁴³ Gaxie.

⁴⁴ Stéphanie Vermeersch, « Entre individualisation et participation : l'engagement associatif bénévole », *Revue française de sociologie* 45, n° 4 (2004): 681-710, <https://doi.org/10.3917/rfs.454.0681>.

⁴⁵ Sophie Duchesne, « Dons et recherche de soi, l'altruisme en question aux Restaurants du Cœur et à Amnesty International », *Les Cahiers du CEVIPOF*, n° 33 (1 janvier 2003): 1.

⁴⁶ Vermeersch, « Entre individualisation et participation ».

⁴⁷ Dan Ferrand-Bechmann, « Bénévolat ou travail gratuit ? », *Revue Projet* 357, n° 2 (2017): 84-87, <https://doi.org/10.3917/pro.357.0084>.

⁴⁸ Maud Simonet, *Le travail bénévole: engagement citoyen ou travail gratuit?* (La Dispute, 2010).

⁴⁹ Jonathan Bougard et al., « Bénévolat et accès à l'emploi. Les enseignements d'une expérience contrôlée », *Revue économique* 65, n° 1 (2014): 47-69, p.48, <https://doi.org/10.3917/reco.651.0047>.

considérée comme « un moyen d’acquérir des savoir-faire transférables au plan professionnel »⁵⁰. Julie Testi, docteur en science politique, va plus loin faisant du bénévolat une phase de préprofessionnalisation permettant le développement d’une expertise, de compétences, utiles tant dans la vie civique, les études et le monde professionnel⁵¹. Le bénévolat serait la traduction d’actions en compétences, poussant les associations à repérer et valoriser ces compétences transversales.

Ce processus d’intégration et de développement de compétences est notamment développé par les universités et écoles privées. Dans cette même dynamique, des auteurs considèrent qu’« à l’université, le bénévolat des unités d’enseignement ‘engagement’ correspond souvent à ce travail propédeutique »⁵². La pratique bénévole pourrait alors être un « test à l’orientation » ou un simple moyen d’élargir « l’espace des possibles ». De ce fait, les établissements de l’enseignement supérieur sont de plus en plus nombreux à agir en faveur de la reconnaissance de l’engagement bénévole des étudiants. En 2015 le ministère de l’Éducation Nationale, de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche rappelait son souhait : « Encourager la reconnaissance (dans le cadre des crédits ECTS) des compétences acquises par les étudiants lors d’engagements citoyens en rapport avec la lutte contre les discriminations »⁵³. Un tel dispositif a vu le jour à l’Université de Lille 3 avec Unité d’Enseignement sous la forme d’un projet étudiant obligatoire, l’objectif étant de responsabiliser les étudiants et de leur permettre de s’intégrer sur leur campus⁵⁴. Désormais, ce sont aussi les écoles privées, notamment de commerce, qui développent ces modules. Si des écoles comme HEC n’ont initié leur « service d’engagement citoyen » que depuis quelques mois, des écoles comme Excelia à la Rochelle appliquent ce modèle depuis 20 ans. Dans cette école les étudiants doivent réaliser « une expérience de bénévolat au sein de l’association ou de l’ONG de leur choix, en France ou à l’étranger »⁵⁵. Là encore, le lien est fait avec le développement de compétences et le monde professionnel : « Cela permet de travailler avec eux des compétences liées au management, à l’organisation, à l’engagement,

⁵⁰ Bougard et al, p.65.

⁵¹ Julie Testi, « La reconnaissance académique de l’engagement bénévole des étudiants », *Éducation et socialisation. Les Cahiers du CERFEE*, n° 41 (1 juillet 2016), <https://doi.org/10.4000/edso.1764>.

⁵² Francis Lebon et al., « Penser les carrières bénévoles dans le monde associatif », *VST - Vie sociale et traitements* 156, n° 4 (2022): 120-26, p.123 <https://doi.org/10.3917/vst.156.0120>.

⁵³ Ministère de l’Éducation Nationale, de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche, « Grande mobilisation de l’Ecole pour les valeurs de la République - Lancement des assises », p.8.

⁵⁴ Testi, « La reconnaissance académique de l’engagement bénévole des étudiants ».

⁵⁵ Laura Makary, « Pourquoi de plus en plus de grandes écoles obligent leurs étudiants à faire du bénévolat | Les Echos Start », Les Echos Start, 25 octobre 2023, <https://start.lesechos.fr/apprendre/universites-ecoles/pourquoi-de-plus-en-plus-de-grandes-ecoles-obligent-leurs-etudiants-a-faire-du-benevolat-1992059>.

à l'autonomie. À l'humain, bien sûr. Ils se retrouvent dans des environnements mouvants, différents de l'entreprise classique »⁵⁶. Ecoles privées et universités publiques se rejoignent ainsi sur la reconnaissance et la valorisation de l'engagement bénévole chez leurs étudiants. Revêtant d'une forme particulière de bénévolat, il sera essentiel d'observer la façon dont cela est intégré et accepté par l'association.

Au-delà de l'intégration du bénévolat au parcours universitaire, le développement du Service Civique apparaît comme un outil privilégié de recrutement pour les associations. Ce dispositif introduit en 2010 a pour objectif de « renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale »⁵⁷. Ce discours n'est pas sans rappeler celui tenu dans d'autres dispositifs comme le Service National Universel (SNU), visant également à favoriser l'engagement dans des missions d'intérêt général⁵⁸. Ce dispositif s'adresse aux personnes âgées de 16 à 25 ans, sur une période de 6 à 12 mois, à raison de 24 heures par semaine⁵⁹. Les domaines d'action, au nombre de 10 depuis 2021, ont été définis préalablement par l'Etat car reconnus prioritaires ; la solidarité en faisant partie⁶⁰. Ces domaines d'action doivent permettre de mobiliser des jeunes sur des enjeux sociaux et environnementaux, leur permettant d'acquérir des compétences à travers un projet au service de la population⁶¹. Pour autant, le Service Civique, ne doit pas se substituer à un emploi salarié, n'étant pas un outil de la politique de l'emploi⁶². Le Service Civique serait également un moyen pour des jeunes de toutes origines de prendre conscience de la diversité qui les entoure et de son rôle dans la cohésion nationale⁶³. L'objectif est alors d'observer si ce dispositif remplit ses missions au sein de l'association COP1. De plus, il faudra se pencher sur sa réelle utilité mais surtout la façon dont il est perçu et reçu ; parfois accusé de concurrencer le bénévolat. Florence Ihaddene fait partie des universitaires reprochant au Service Civique de s'être imposé comme une forme de travail gratuit et encore trop fortement féminisé⁶⁴. Selon elle, à défaut de subvention de fonctionnement le Service Civique apparaît comme un soutien dans des structures qui

⁵⁶ Makary.

⁵⁷ « Le Service Civique en bref », ASC - Service Civique, consulté le 5 mai 2024, <https://www.service-civique.gouv.fr>.

⁵⁸ « Service National Universel | SNU », SNU | Service national universel, consulté le 5 mai 2024, <https://www.snu.gouv.fr/>.

⁵⁹ « Le Service Civique c'est quoi ? Principes et objectifs », consulté le 5 mai 2024, <https://www.culture.gouv.fr/Nous-connaître/Emploi-et-formation/Service-civique/Le-service-civique/Le-service-civique-c'est-quoi-Principes-et-objectifs>.

⁶⁰ « Le Service Civique en bref ».

⁶¹ « Le Service Civique c'est quoi ? Principes et objectifs ».

⁶² « Le Service Civique c'est quoi ? Principes et objectifs ».

⁶³ « Le Service Civique c'est quoi ? Principes et objectifs ».

⁶⁴ Florence Ihaddadene, « À quoi sert vraiment le Service Civique ? », *La vie des idées*, 15 juin 2021.

manquent de main d'œuvre ; ce volontariat s'inscrivant alors dans une économie de la pénurie. Elle se base sur l'exemple d'une association qui proposant d'aider à « organiser et à développer les distributions de colis à destination des étudiant·es⁶⁵ », mission similaire à celle de l'association COP1. Elle soulève la problématique de recruter des jeunes précaires pour « faire de la distribution alimentaire aux jeunes précaires »⁶⁶, ce qui reviendrait à « gouverner les pauvres pour qu'ils se gouvernent eux-mêmes⁶⁷ ». Outil de survie à destination des franges les plus précarisées ou palliatif à la difficulté d'insertion durable dans le monde de l'emploi, ce dispositif devient un outil de sélection. De plus, il participerait à entretenir les assignations genrées du monde de l'emploi, destinant les femmes au soin, au *care* ou à l'intérêt général. Le seul outil de la politique global à destination des jeunes serait devenu un outil de reproduction des inégalités (sociales, géographiques, genrées, raciales) et « un cadeau empoisonné pour les associations »⁶⁸ ; venant complexifier l'organisation interne des associations ou encore la division du travail bénévole.

La prégnance d'enjeux organisationnels

Les associations sont contraintes par des logiques organisationnelles, et particulièrement par la division des tâches. Cette division du travail bénévole obéit généralement à des critères variés pouvant aller du type d'activité, à la qualification en passant par l'âge, le sexe ou le niveau d'ancienneté dans l'association. Pour Durkheim cette division du travail serait même la source de la « solidarité sociale », participant à établir la base d'un « ordre moral *sui generis* »⁶⁹. Ainsi, bien que dans le bénévolat les termes de « poste » ou de « fonction » ne soient pas utilisés, une affectation des individus à des tâches est nécessaire ; cette affectation peut être définie de manière plus ou moins précise. Dans les associations les plus rôdées ces affectations finissent par être de l'ordre de l'évidence⁷⁰. Néanmoins, cette hiérarchisation et division du travail peuvent amener à l'accumulation de frustrations pour les personnes dont les tâches seraient les moins gratifiantes⁷¹. Mal gérées les frustrations peuvent amener à des tensions au sein de l'association si les liens de subordination à l'origine de la division des

⁶⁵ Ihaddadene, p.3.

⁶⁶ Ihaddadene, p.3.

⁶⁷ Ihaddadene, p.3.

⁶⁸ Cécile Vachée, Christophe Dansac, et Patricia Gontier, « Le Service Civique volontaire : un cadeau empoisonné pour les associations ? », 2014, <https://univ-tlse2.hal.science/hal-01059328>.

⁶⁹ Serge Paugam, « Durkheim et le lien social », in *De la division du travail social*, Quadrige (Paris cedex 14: Presses Universitaires de France, 2013), 1a-40, <https://www.cairn.info/de-la-division-du-travail-social--9782130619574-p-1a.htm>.

⁷⁰ Pascal Ughetto et Marie-Christine Combes, « Travail et organisation dans les associations », s. d.

⁷¹ Ughetto et Combes.

tâches sont mal vécus. Les associations se retrouvent désormais contraintes de « gérer la ressource bénévole » car « les bénévoles se répartissent entre des tâches diverses, en perdant de leur polyvalence »⁷². Les enjeux de hiérarchisation et de division du travail font ainsi partie de la vie associative, la multitude de profils engagés dans une association pouvant rendre cette mission complexe.

Poser la question de la division du travail revient à « poser la question de l'évolution du système de relations, les différents acteurs et leurs modes de fonctionnement »⁷³. Ainsi, il est nécessaire de se questionner sur les relations qui se nouent entre l'Etat et les associations et ici plus précisément l'association COP1. Ces relations ne sont néanmoins pas linéaires dans une société où les associations se retrouvent parfois à devoir remplacer certaines prérogatives étatiques. Jacques Ion reconnaît que leur rôle a été accepté pour pallier les insuffisances étatiques⁷⁴, rejoint par Jean Marie Garrigou-Lagrange qui constate « l'utilisation fréquente de l'association comme instrument de l'administration »⁷⁵. Pourtant, entre 2005 et 2012 les subventions publiques ont baissé annuellement de 3%. Sur cette même période les ressources privées ont augmenté deux fois plus rapidement⁷⁶. Ce recours aux ressources privées n'est pas anodin tant il a été encouragé par la loi de 1986 octroyant une réduction d'impôt sur le revenu à hauteur de 50% du montant des versements. Depuis 2006 cette réduction, pour les particuliers, atteint 66% pour les dons faits à des organismes d'intérêt général et 75% pour les versements réalisés au profit d'associations qui viennent en aide aux personnes en difficulté⁷⁷. Pour le mécénat d'entreprise cette déduction est plafonnée à 60%. En parallèle les « intrications entre pouvoirs publics, secteur privé lucratif, fondations et associations⁷⁸ » se sont faites de plus en plus nombreuses, participant au brouillage des frontières avec le secteur privé, quand depuis les années 1980 l'Etat (et les Régions parfois) a mis en place des dispositifs d'aide à l'emploi. L'antenne lilloise comptant deux volontaires en Service Civique, Mathieu Hély et Simon Cottin-Marx rappellent que « Si nous prenons un recul historique, nous observons que le dispositif du Service Civique

⁷² Demoustier, « Le bénévolat, du militantisme au volontariat », p.106.

⁷³ Simon Cottin-Marx et al., « La recomposition des relations entre l'État et les associations : désengagements et réengagements », *Revue française d'administration publique* 163, n° 3 (2017): 463-76, p.463, <https://doi.org/10.3917/rfap.163.0463>.

⁷⁴ Ion, « Injonction à participation et engagement associatif ».

⁷⁵ Jean-Marie Garrigou-Lagrange, *Recherches sur les rapports des associations avec les pouvoirs publics: thèse pour le Doctorat en Droit présentée et soutenue le 26 juin 1968* (Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 1970).

⁷⁶ Cottin-Marx et al., « La recomposition des relations entre l'État et les associations ».

⁷⁷ « Les réductions d'impôts pour les dons aux associations », consulté le 6 mai 2024, <https://www.economie.gouv.fr/cedef/reduction-impot-dons-associations>.

⁷⁸ Cottin-Marx et al., « La recomposition des relations entre l'État et les associations », p.468.

renoue avec des formes d'emplois aidés créées à partir des années 1980, comme le TUC »⁷⁹. Ces nombreuses dimensions invitent à penser les désengagements et réengagements étatiques dans la sphère associative. L'analyse des relations et du niveau de dépendance qu'entretient l'association COP1 avec les institutions étatiques et les acteurs institutionnels sera ainsi à mener.

Protocole d'enquête

L'ensemble de ces lectures ont ainsi été le point de départ de ma réflexion quant aux modes d'engagements au sein de l'association COP1. Aux différentes approches théoriques et nombreuses données statistiques doit s'opposer un travail de terrain pragmatique. Pour cela, j'ai débuté au mois d'octobre 2023 le travail de terrain auprès de l'association COP1 Solidarités Etudiantes. Fort de plusieurs expériences associatives dans le domaine de la solidarité je tenais à réaliser un mémoire de recherche sur l'engagement bénévole dans cette sphère associative. Ancien co-président de l'association « Etudiants fantômes » et mobilisé par la suite aux côtés de l'association Equipage Solidaire (toutes deux engagées dans la lutte contre la précarité étudiante), il m'importait d'inscrire mon mémoire dans une certaine continuité. Peu familier avec le travail de l'association COP1 Solidarités Etudiantes, j'ai été convié à m'y intéresser par l'intermédiaire d'une camarade de promotion. Du fait de mon statut d'étudiant j'ai pu bénéficier d'un accès privilégié à mon terrain d'enquête en intégrant l'association en tant qu'observateur-participant ; bien conscient des enjeux d'objectivation auxquels je devrais faire face. Le premier risque étant que l'observation-participante se confonde avec le bénévolat me prive d'une certaine objectivité quant à l'analyse des actions menées par l'association COP1 Solidarités Etudiantes. Néanmoins, j'estime avoir fait du d'étudiant une force dans ce travail de terrain, m'évitant d'occuper une position asymétrique avec les personnes rencontrées. J'ai ainsi pu acquérir relativement facilement leur confiance et échanger de façon informelle ou confidentielle. Mon statut d'étudiant me permet également une certaine compréhension quant aux problématiques et enjeux rencontrés par les bénévoles et bénéficiaires de l'association. De plus, observer une association sans y être engagé me semblait complexe, faisant de cette distanciation un frein. Je souhaitais éviter de faire partie d'un « sous-groupe » avec pour seul statut celui d'observateur ; étant néanmoins

⁷⁹ « Le volontariat dans le service public », *Revue française d'administration publique* 163, n° 3 (2017): 571-74, p.571, <https://doi.org/10.3917/rfap.163.0571>.

conscient d'y avoir occupé un statut dérogatoire à celui de bénévole. En supplément, mon expérience bénévole dans des associations étudiantes traitant des mêmes enjeux m'a permis de bénéficier d'une certaine expertise, si ce n'est connaissance et compréhension du terrain associatif étudié. A ce titre il peut m'être reproché la tentation d'effectuer des parallèles, parfois inconscients, avec mon expérience passée. Celle-ci me prive a priori d'un regard neuf sur ce monde associatif. Enfin, j'ai conscience de partager un terrain avec des personnes prônant des valeurs morales de solidarité et d'entraide qui sont également les miennes. Bien que cela ait facilité les échanges avec les bénévoles cela peut encore une fois limiter la portée de mon analyse critique. Malgré les risques de biais d'analyse et d'interprétation, j'estimais ce travail de terrain extrêmement riche. Désireux de déconstruire certaines prénotions sur l'engagement bénévole j'ai saisi l'opportunité d'intégrer une structure agissante localement contre la précarité étudiante. La concentration sur une association exclusivement composée d'étudiants m'offrait ainsi l'opportunité de traiter du bénévolat à travers une nouvelle perspective.

La volonté de faire de l'observation-participante la source principale de données se justifie par la volonté de ne pas créer une barrière avec les bénévoles avec lesquels j'allais partager mon terrain. J'ai ainsi pu réaliser des observations entre le mois d'octobre 2023 et le mois de mai 2024. Relevant dans un premier temps d'une observation non-structurée facilitant la familiarisation avec le terrain d'enquête, je me suis par la suite appuyé sur une grille d'observation structurée. J'ai ainsi pu assister à dix distributions alimentaires sur cette période. En complément j'ai pu participer aux activités de COP1 durant le mois de la culture en novembre 2023 ; notamment lors d'une représentation théâtrale à la Comédie de Lille le 18 novembre 2023. Le 11 janvier 2024 j'ai pu assister à la restitution de l'enquête « Isolement : symptôme d'une jeunesse précarisée » réalisée par COP1⁸⁰ ; en présence de Clara Limoge, vice-Présidente en charge du plaidoyer, des études et de la représentation de l'association⁸¹. Enfin, lors de la distribution du 26 avril 2024 j'ai également pu échanger avec Léna El Ayadi Gaouaou, directrice du réseau COP1⁸².

Afin de compléter ces observations j'ai eu l'opportunité de réaliser un questionnaire structuré autour d'une trentaine de questions sur les profils des bénévoles, leur environnement familial et leur engagement personnel⁸³. L'association COP1 bénéficiant de

⁸⁰ COP1 Solidarités étudiantes, « Isolement : symptôme d'une jeunesse précarisée », Etude, janvier 2024.

⁸¹ « Organisation », Cop1, consulté le 5 mai 2024, <https://cop1.fr/organisation/>.

⁸² « Organisation ».

⁸³ « Annexe n°1 - Le visage de l'engagement bénévole chez COP1 », 2024.

l'appui de 15 à 25 bénévoles sur chaque distribution, j'ai pu récolter plus d'une trentaine de réponses. Bien conscient qu'un tel nombre de réponse ne pourra me permettre de mener une analyse quantitative, il appuiera néanmoins ma réflexion.

Afin de compléter au mieux mon enquête de terrain j'ai fait le choix de réaliser 3 entretiens semi-directif. Les participants ont souhaité rester anonymes, leurs prénoms sont donc des pseudonymes.

Le premier entretien a été réalisé avec Léna, étudiante en master de science politique parcours Action humanitaire avec qui je partage une formation à l'Université de Lille⁸⁴. Si cette proximité a permis un accès privilégié et une intégration rapide à l'équipe de bénévoles, elle impacte la récolte d'informations et leur analyse. Cela peut également impliquer une certaine retenue quant aux sujets abordés, changeant radicalement le rapport à l'enquêtée. Conscient de cela j'ai voulu mener cet entretien considérant qu'il pourrait être riche d'enseignements. Volontaire en Service Civique et intérimaire, le cumul des activités dans une nécessité de lutte contre la précarité ainsi que son statut dérogatoire à celui de bénévole m'ont paru essentiels à interroger. L'entretien a été réalisé et enregistré au domicile de la personne le 10 avril 2024.

Le second entretien a été réalisé avec Elyes, étudiant algérien en parcours automatique et systèmes électriques⁸⁵. Bénévole au sein de l'association depuis le mois d'août 2023 et étudiant étranger son profil amène à une réflexion poussée. Faisant partie des personnes très investies dans l'association je l'ai rencontré au mois d'octobre 2023 avant de réaliser un entretien à la bibliothèques universitaire du campus de Villeneuve d'Ascq (Université de Lille) le 3 mai 2024.

Le troisième entretien a été réalisé avec Julien, étudiant à l'EDHEC. Bénévole de l'association dans un premier temps à Paris il est depuis plusieurs mois coresponsable de l'antenne lilloise aux côtés de Maria. Comme une partie des bénévoles s'étant engagés au sein de l'association, Julien suit une formation en école de commerce. L'objectif de l'entretien étant ainsi de retracer son parcours et de comprendre comment il en est arrivé à occuper ce poste de responsable de l'antenne lilloise. L'entretien a été réalisé et enregistré à Lille le 8 mai 2024.

⁸⁴ Léna, Annexe n°6 - Entretien semi-directif anonymisé, 10 avril 2024.

⁸⁵ Elyes, Annexe n°7 - Entretien semi-directif anonymisé, 3 mai 2024.

En parallèle, l'étude du Journal Officiel des Association aura permis d'obtenir des informations sur la fondation de l'association et sa structuration. J'ai également pu consulter un rapport d'information sénatorial de Laurent Lafon fait au nom de la mission d'information sur les conditions de la vie étudiante en France et apportant des informations sur l'association⁸⁶.

J'ai également pris le temps de regarder leurs dépôts de compte de 2023⁸⁷, pour recueillir des informations quant aux dons et subventions. Afin d'en apprendre plus sur leur captation de financements publics j'ai pu viser un arrêté du 8 août 2023 concernant l'habilitation à recevoir des contributions publiques dans le cadre de l'aide alimentaire⁸⁸. J'ai dans un dernier temps pu étudier l'audition du directeur général de l'association par le Conseil Economique Social et Environnemental (CESE), traitant des modes de financement du monde associatif⁸⁹.

Afin de diversifier mes sources j'ai pu bénéficier des études et rapports d'activité de de l'association COP1 Solidarités Etudiantes, disponibles sur leur site internet. Ces derniers m'ont permis de récolter des informations sur les effectifs de bénévoles, les différentes antennes locales, les actions menées ou encore leur production de données statistiques.

Enfin, j'ai dédié une partie de mon travail à l'étude des informations disponibles sur leur site internet et leurs réseaux sociaux, principalement sur leur page Instagram. L'objectif étant ici d'observer la façon dont le recrutement des bénévoles passe par ces plateformes mais également dans quelle mesure il peut s'agir d'un outil de valorisation du travail bénévole. J'ai pu compléter ces informations grâce à quelques articles de presse et interventions médiatiques, m'éclairant sur les actions de l'association et les prises de positions politiques.

Le travail de terrain va pour sa part mettre en lumière la capacité d'identification à une communauté étudiante malgré les diversités qui la traverse. Les étudiants vont alors agir

⁸⁶ « Accompagnement des étudiants : une priorité et un enjeu d'avenir pour L'État et les collectivités - Sénat », consulté le 22 mai 2024, <https://www.senat.fr/rap/r20-742/r20-742.html>.

⁸⁷ « COP1 Solidarités étudiantes - Dépôts des Comptes des Associations », Annuaire des Entreprises - République française, consulté le 7 mai 2024, <https://annuaire-entreprises.data.gouv.fr/donnees-financieres/889105425>.

⁸⁸ « Arrêté du 8 août 2023 fixant la liste des personnes morales de droit privé habilitées à recevoir des contributions publiques destinées à la mise en œuvre de l'aide alimentaire prévue par l'article R. 266-4 du code de l'action sociale et des familles - Légifrance », consulté le 7 mai 2024, <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048059499>.

⁸⁹ « Cop1 – Solidarités étudiantes - Financement des associations | Le Conseil économique social et environnemental », consulté le 12 mai 2024, <https://www.lecese.fr/actualites/cop1-solidarites-etudiantes-financement-des-associations>.

ensemble en réinventant parfois les modalités de l'engagement bénévoles. L'objectif est à la facilitation et à l'optimisation du travail bénévole, sans en exclure les revendications utilitaristes. Que le bénévolat soit désintéressé ou non importe peu pour une telle association tant sa structure est en capacité de s'adapter à ces modes d'engagements. Malgré cela une telle association n'échappe pas aux contraintes organisationnelles comme l'encadrement juridique ou la dépendance aux institutions publiques. Enfin, il semble que l'association soit soumise à de forts enjeux de division des tâches, dans un besoin d'optimisation du travail bénévole.

L'ensemble de ces éléments amène à structurer ce mémoire de recherche autour de quatre axes. Il sera d'abord sujet des déterminants de l'engagement bénévole et de la façon dont l'association COP1 Solidarités Etudiantes réussit à mettre en œuvre la solidarité étudiante tout en favorisant la diversité des profils (I). Une seconde partie œuvrera à l'analyse de la façon dont l'association œuvre contre la sélectivité (II). Dans un troisième temps sera abordée la façon l'engagement s'insère désormais dans les logiques utilitaristes (III). Enfin, une dernière partie viendra relativiser ces innovations en abordant les contraintes organisationnelles (IV).

I) Les déterminants de l'engagement : entre solidarité et diversité sociologique

Si les déterminants sociologiques de l'engagement revêtent généralement de variables lourdes comme l'âge, l'appartenance sociale ou la socialisation politique, l'association COP1 Solidarités Etudiantes (COP1) offre un nouveau terrain d'analyse. Cette association réussit à mobiliser des enjeux comme la solidarité étudiante en développant une stratégie de communication rodée autour de celle-ci. Elle cherche ainsi à favoriser l'engagement de ceux qui n'y étaient pas initialement destinés.

A) Le statut d'étudiant, moteur de l'engagement bénévole

Né d'une initiative étudiante à l'heure où la solidarité apparaissait comme le dernier recours dans la lutte contre la précarité et l'isolement ; l'association COP1 Solidarités Etudiantes mise depuis sur « une aide par et pour les étudiants »⁹⁰. Selon Maud Simonet ce sentiment de redevabilité serait cultivé aux Etats-Unis, entretenant le besoin de redonner à sa communauté. En France les discours s'axeraient plutôt autour du besoin de « se sentir utile socialement »⁹¹. L'association COP1 Solidarités Etudiantes semble néanmoins réussir à intégrer ces deux motivations à l'engagement. Si à première vue il est difficile de parler d'une « communauté étudiante », cette notion est pourtant mobilisée à de nombreuses reprises lors des échanges avec les bénévoles de l'association :

« C'est important pour moi de donner à ma communauté »⁹²

« Pour aider ma communauté étudiante, participer à une cause »⁹³

« C'est des mecs c'est ma communauté, c'est des étudiants. C'est des gens qui me ressemblent, [...] je pourrais vivre la même chose qu'eux »⁹⁴

Une approche sociologique préférerait les notions de « sociétisation » ou de « communautisation » à celle de communauté. Max Weber introduit la « communautisation » comme l'expression d'un « sentiment subjectif d'une appartenance commune (d'ordre affectif ou traditionnel) »⁹⁵. La sociétisation repose quant à elle sur « un

⁹⁰ « A propos ».

⁹¹ Simonet, *Le travail bénévole*.

⁹² « Distribution du 21 mars » (Maison des associations de Lille, 2024).

⁹³ « Annexe n°1 - Le visage de l'engagement bénévole chez COP1 ».

⁹⁴ Julien, Entretien semi-directif anonymisé, 8 mai 2024.

⁹⁵ Max Weber, *Les communautés* (La Découverte, 2019).

accord délibéré (rationnel) sur des intérêts partagés, souvent fixés par un compromis »⁹⁶. Catherine Colliot-Thélène rappelle alors que l'échange et les associations à but déterminé en sont des illustrations concrètes⁹⁷. Si les bénévoles semblent ici en capacité d'incarner ces deux modes de formation de collectif c'est avant tout car ils bénéficient d'un double statut. Leur statut d'étudiant leur permet d'entretenir un sentiment subjectif d'appartenance (communautisation) tandis que leur engagement bénévole associatif permet la défense d'intérêt partagés (sociétisation). Cela se doit également au fait que « la grande majorité des relations sociales revêt en partie le caractère d'une communautisation, en partie celui d'une sociétisation »⁹⁸.

Au-delà du sentiment d'appartenance à un collectif la proximité semble jouer un rôle essentiel dans la capacité de mise en place des actions de l'association. Le statut partagé d'étudiant favoriserait ainsi la cohésion, le contact et la capacité de compréhension des problématiques rencontrées par chacun :

« Je pense que cette ambiance elle est là parce que justement on est entre étudiants et on a les mêmes centres d'intérêts, les mêmes références. On se comprend entre nous. »⁹⁹

« En tant qu'étudiants c'est assez difficile d'aller voir un adulte et de lui parler de nos problématiques. Donc moi je trouve ça important d'avoir, sur ces problématiques-là, d'avoir des associations par les étudiants pour les étudiants »¹⁰⁰

Les problématiques de précarité sont d'autant plus nombreuses pour les étudiants étrangers et notamment algériens. Elyes, bénévole et étudiant algérien, témoignait de la « difficulté de trouver un emploi dans la région :

« Oui, ils préfèrent prendre un marocain, il a pas d'autorisation de travail et il est pas limité. Nous on est limités à 803 heures, 50% du temps annuel des salariés. Les autres nationalités sont limitées à 60%. Ça fait quand même un gros écart »¹⁰¹

⁹⁶ Catherine Colliot-Thélène, « V. Les « conduites de vie » et les « puissances » sociales », vol. uvelle édition, Repères (Paris: La Découverte, 2014), 87-108, <https://www.cairn.info/la-sociologie-de-max-weber--9782707178251-p-87>, p.101.

⁹⁷ Colliot-Thélène.

⁹⁸ Max Weber, *Concepts fondamentaux de sociologie* (Editions Gallimard, 2016), p.143.

⁹⁹ Léna, Annexe n°6 - Entretien semi-directif anonymisé.

¹⁰⁰ Léna.

¹⁰¹ Elyes, Annexe n°7 - Entretien semi-directif anonymisé.

En effet, les étudiants étrangers peuvent travailler 964 heures, soit 60% de la durée légale du temps de travail, tandis que les étudiants algériens restent les seuls concernés par l'autorisation de travail, leur statut étant défini par l'Accord franco-algérien du 27 décembre 1968¹⁰².

A ce titre, il est essentiel de rappeler que dans une telle association, les bénévoles peuvent partager en partie ou totalement les conditions de ceux auprès desquels ils s'engagent mais également leur identité¹⁰³. L'association COP1 affirme qu'aujourd'hui 30% des bénévoles chez COP1 sont également des bénéficiaires au niveau national¹⁰⁴ ; tandis qu'à Lille parmi les 31 bénévoles ayant répondu au questionnaire, 7 personnes se déclarent bénéficiaires de l'association ou d'associations similaires. C'est en partie ce qui différencie selon Danièle Demoustier la bienfaisance du riche envers le pauvre de l'entraide¹⁰⁵. L'association devient alors un lieu de transfert entre personne aidante et aidée, ne faisant plus qu'une :

« J'avais du temps, envie de faire bouger les choses pour mes pairs. D'abord bénéficiaire donc j'avais aussi envie de rendre la pareille »¹⁰⁶

« J'ai moi-même été sujette à la précarité étudiante de manière conséquente, et maintenant que ma situation s'est un peu stabilisée, ça me tenait à cœur d'aider les autres dans des situations similaires »¹⁰⁷.

Bien qu'il faille sans doute se garder d'une analyse aussi dure que celle de Mauss qui disait que « Le don non rendu rend encore inférieur celui qui l'a accepté, surtout quand il est reçu sans esprit de retour.¹⁰⁸ », force est de constater que cette proximité et ce « don » ont incité certains à devenir bénévoles après avoir été bénéficiaires. Cette proximité entre étudiants permettant également de faire disparaître « ce stigmate autour de la précarité étudiante »¹⁰⁹. En effet le rôle de l'association au-delà de venir directement en aide aux étudiants en situation de précarité est de :

¹⁰² « Travailler pendant ses études », Campus France Maroc, consulté le 16 mai 2024, <https://www.maroc.campusfrance.org/travailler-pendant-ses-etudes-0>.

¹⁰³ Gagnon et Fortin, « L'espace et le temps de l'engagement bénévole ».

¹⁰⁴ « Foire aux questions », Cop1, consulté le 27 avril 2024, <https://cop1.fr/foire-aux-questions/>.

¹⁰⁵ Demoustier, « Le bénévolat, du militantisme au volontariat ».

¹⁰⁶ « Annexe n°1 - Le visage de l'engagement bénévole chez COP1 ».

¹⁰⁷ « Annexe n°1 - Le visage de l'engagement bénévole chez COP1 ».

¹⁰⁸ Marcel Mauss, *Essai sur le don* (République des Lettres, 2013), p103. <https://univ.scholarvox.com/book/88904355>.

¹⁰⁹ Léna, Annexe n°6 - Entretien semi-directif anonymisé.

« [...] casser cette barrière, quand on est étudiants, quand on a un logement, à pas se sentir légitime à solliciter les restos du cœur en pensant que c'est pas adapté, que c'est pas fait pour nous. Que y'a des gens plus pauvres que nous »¹¹⁰.

Le bénévolat peut également être un moyen de reconstruire une identité parfois blessée. Se construire en tant que bénévole étudiant c'est en partie se construire une identité qui semble parfois ne pas avoir d'existence sociale, quand chacun passe du statut d'enfant au statut d'adulte¹¹¹. L'engagement bénévole peut alors apparaître comme une opportunité de reconstruire ou de combler un manque d'appartenance à la collectivité. En agissant ensemble ces étudiants prennent en partie à contrepied Galland qui affirmait que les jeunes seraient « moins concernés par l'expression de solidarité à l'égard des populations défavorisées que les adultes »¹¹² ; bien que l'engagement de ces jeunes dépende peut-être plus de la proximité avec ceux qu'ils aident que de l'expression pure de la solidarité avec les populations défavorisées.

Enfin, l'engagement bénévole étudiant permet la création d'un vaste réseau d'échanges, de sociabilités. La diversité des étudiants présents mais également les visites régulières de bénévoles étudiants venus d'autres antennes, comme ce fût le cas avec Clara Limoge (vice-présidente) ou de Léna El Ayadi Gaouaou (directrice du réseau COP1), ont permis aux étudiants d'échanger avec des bénévoles venus d'autres villes, leur apportant un nouveau regard sur le terrain et l'expérience bénévole. Cela s'illustre aussi lors des distributions et des échanges avec les bénéficiaires, facilités par le statut d'étudiant. La création de ce nouveau réseau de solidarité permet alors de rompre l'isolement, de favoriser le soutien, la solidarité.

« J'adore ça. Aussi par rapport aux bénéficiaires aussi, tu papotes. Bon certains sont un peu pressés, fatigués, mais toujours on est souriant, on dit bonjour comment ça va. Malheureusement y'a des gens c'est leur seule interaction sociale. C'est triste. »¹¹³

Comme le souligne ici Elyes, étudiant algérien, la solitude touche les étudiants et particulièrement les étudiants étrangers. A titre d'exemple, ils étaient 61% à « avoir ressenti de solitude ou de l'isolement » pendant la pandémie, contre 50% pour l'ensemble des

¹¹⁰ *Passage France Info - 03/03/2023*, 2023, https://www.youtube.com/watch?v=_ooqMEc1tns.

¹¹¹ Olivier Galland, *Sociologie de la jeunesse - 7e éd.* (Armand Colin, 2022).

¹¹² Galland.

¹¹³ Elyes, Annexe n°7 - Entretien semi-directif anonymisé.

étudiants¹¹⁴. Ainsi, s'affirmer comme acteur de la diversité est un moyen pour cette association d'agir efficacement sur tous les terrains de la précarité étudiante.

B) Le cadre associatif comme catalyseur de diversité

Longtemps privée de diversité, force est de constater que l'association COP1 Solidarités Etudiantes tente de prendre à contrepied ces logiques sélectives. Cette diversité sociologique s'illustre sur bien des aspects au sein de l'antenne lilloise : religion, âge, parcours d'études, origines, situation économique. Parmi ces exemples, l'un des premiers facteurs discriminants peut être le genre, les femmes étant « proportionnellement plus présentes dans culture et le secteur social »¹¹⁵. En effet, elles sont largement majoritaires au sein de l'association COP1 Solidarités Etudiantes. On compte parmi les répondants au questionnaire 21 femmes pour 10 hommes, ce qui correspond au ratio observé lors des distributions alimentaires¹¹⁶. Ainsi, si les femmes sont surreprésentées par rapport aux autres associations françaises, elles ne le sont pas pour une association œuvrant dans le secteur social, de la solidarité. Elles le sont néanmoins parmi les bénéficiaires dont elles représentent 70%¹¹⁷.

Les bénévoles répondants ont entre 16 et 25 ans ; l'association comptant comme seul répondant mineur un bénévole engagé dans le cadre de son Service National Universel. Ils ont pour la majorité entre 21 et 25 ans (22 bénévoles) et sont ainsi principalement des étudiants de second cycle (Master)¹¹⁸. Les étudiants en Licence ne représentent que 8 personnes parmi les répondants, ce qui s'explique en partie par la capacité plus importante à libérer du temps pour les bénévoles en second cycle. De plus, il existerait en France une fracture associative déterminée par le niveau de diplôme : la plupart des bénévoles seraient diplômés du supérieur (29,4%) contre 15,8% pour les personnes non-diplômées, CEP, BEPC¹¹⁹. Si ici la présence exclusive d'étudiants diplômés ou sur le point de l'être empêche toute comparaison, cela illustre la facilité d'un tel public à s'engager.

La centralité des études pour les bénévoles est illustrée par la diversité de ces dernières, avec 10 domaines d'études pour 31 répondants : marketing-commerce (5), management (3),

¹¹⁴ Feres Belghith et al., « La vie étudiante au temps de la pandémie de Covid-19 : incertitudes, transformations et fragilités » (Observatoire national de la Vie Etudiante, septembre 2020), p.3.

¹¹⁵ Cécile Bazin et al., « La France bénévole en 2023 » (Recherches et Solidarités, juin 2023), p.37.

¹¹⁶ « Annexe n°1 - Le visage de l'engagement bénévole chez COP1 ».

¹¹⁷ « Accompagnement des étudiants : une priorité et un enjeu d'avenir pour L'État et les collectivités - Sénat ».

¹¹⁸ « Annexe n°1 - Le visage de l'engagement bénévole chez COP1 ».

¹¹⁹ Bazin et al., « La France bénévole en 2023 ».

ingénierie (3), médecine-sciences-santé (3), science politique-sciences sociales (3), langues-sciences humaines (2), histoire (2), informatique (1), communication (1), art (1)¹²⁰. La présence plus importante de répondants issus d'école de commerce se justifiant par l'obligation de certains de participer à des actions associatives, point qui sera abordé dans la partie sur la reconnaissance académique de l'engagement bénévole (III-B). Si les champs d'études sont diversifiés, il est intéressant d'observer que de nombreux bénévoles s'inscrivent dans des parcours d'étude laissant présager une socialisation secondaire importante ; comme cela peut être le cas des étudiants en sciences humaines, sciences sociales ou science politique. Les étudiants en médecine, sciences ou santé peuvent également être amenés à être plus sensibles aux missions d'une telle association, à savoir venir en aide aux étudiants pour satisfaire un besoin primaire. En effet, l'alimentation est aujourd'hui un enjeu de santé publique, d'autant plus pour les étudiants. Selon une étude récente de Linkee, acteur œuvrant également contre la précarité étudiante, 37 % de leurs étudiants bénéficiaires déclarent ne pas avoir les moyens d'acheter des fruits (contre 26 % en 2022), 23 % des légumes (12 % lors de la précédente enquête) et 73 % de la viande (contre 60 % en 2022)¹²¹. La socialisation secondaire peut ainsi avoir un rôle important dans la sensibilisation à ces thématiques, sans pour autant en exclure le processus de socialisation primaire qui sera abordé par la suite.

Si la majorité des répondants sont français, une partie d'entre sont étrangers et nombreux sont ceux dont les origines dépassent les frontières françaises. L'association compte, parmi les répondants, 26 français (dont 1 franco-canadien), 2 algériens, 1 togolais et 1 béninois. Ainsi, parmi les 4 nationalités représentées au-delà de la nationalité française 3 personnes sont issues du continent Africain et sont venues en France pour leurs études. En ce qui concerne les origines étrangères elles se répartissent entre l'Europe (6 personnes), l'Afrique (5 personnes) et l'Asie (3 personnes)¹²². Ce mélange de cultures et d'origines fait la richesse de l'association pour des bénévoles comme Elyes qui rappelait à quel point il aimait ce mélange de cultures et l'opportunité d'ouverture que cela représente :

¹²⁰ « Annexe n°1 - Le visage de l'engagement bénévole chez COP1 ».

¹²¹ « La précarité alimentaire des étudiants s'aggrave encore : « Ce n'est pas parce qu'on est jeune et en galère qu'on doit manger de la merde » », *Le Monde.fr*, 13 février 2024, https://www.lemonde.fr/campus/article/2024/02/13/la-precarite-alimentaire-des-etudiants-s-aggrave-encore-ce-n-est-pas-parce-qu-on-est-jeune-et-en-galere-qu-on-doit-manger-de-la-merde_6216252_4401467.html.

¹²² « Annexe n°1 - Le visage de l'engagement bénévole chez COP1 ».

« En fait les étrangers on a tendance à rester en groupe dans notre communauté. Moi je veux directement aller voir autre part et aller voir si l'herbe est plus verte ailleurs [...] dans le sens d'élargir. »¹²³

« Je voulais aussi pratiquer mon français même si je le pratique dans mon emploi. »¹²⁴

« Hier on avait quelqu'un qui parlait en anglais, franchement j'ai adoré. Ça m'a forcé à parler en anglais et j'aime ça. »¹²⁵

Etudiants étrangers ou nationaux, ils sont tous confrontés à des enjeux pécuniers, certains étant obligés d'occuper un emploi en parallèle de leurs études. Parmi les 10 personnes occupant un emploi, dont 2 volontaires en Service Civique, 5 sont boursières mais seulement 2 sont bénéficiaires de l'association ou d'associations similaires¹²⁶. Alors qu'en France le pourcentage d'étudiants (Bac +3, +4) occupant un emploi se situerait entre 6,6% (hommes) et 8,2% (femmes), il semblerait qu'ils soient surreprésentés au sein de l'antenne lilloise ; bien qu'un raisonnement en termes de pourcentages ne soit pas envisageable à si petite échelle¹²⁷. Ils seraient ainsi 146 000 étudiants à occuper un emploi non lié à leur formation. Les niveaux d'études les plus représentés seraient les étudiants en bac+3 ou bac+4 ; ce qui corrèle là encore avec les profils des bénévoles de l'association occupant un emploi. A ce jour aucun bénévole occupant un emploi n'a moins de 21 ans ; étant trois à avoir 21 ans, quatre à avoir 22 ans et un bénévole à avoir 23, 24 ou 25 ans¹²⁸. Ils exercent des emplois dans la restauration, la vente, la garde d'enfants ou encore l'aide aux devoirs. Certains de ces domaines sont surreprésentés à l'échelle nationale chez les étudiants, avec à ce jour 13,1% de serveurs et 11,8% de vendeurs¹²⁹.

Parmi les personnes occupant un emploi, la diversité sociologique est de nouveau frappante. Deux bénévoles ont leurs parents retraités et deux ont leur deux parents cadre. Parmi les six personnes restantes cinq ont au moins un parent employé, dont deux ont leur autre parent ouvrier. Trois personnes ont au moins un parent cadre ou cadre supérieur. Enfin, les dernières professions représentées sont celles de commerçant et de chef d'entreprise. Cela semble

¹²³ Elyes, Annexe n°7 - Entretien semi-directif anonymisé.

¹²⁴ Elyes.

¹²⁵ Elyes.

¹²⁶ « Annexe n°1 - Le visage de l'engagement bénévole chez COP1 ».

¹²⁷ « Jobs étudiants : 146 000 étudiants ont un emploi hors de leurs études | vie-publique.fr », 27 mars 2024, <https://www.vie-publique.fr/en-bref/293511-jobs-etudiants-146-000-etudiants-ont-un-emploi-hors-de-leurs-etudes>.

¹²⁸ « Annexe n°1 - Le visage de l'engagement bénévole chez COP1 ».

¹²⁹ « Jobs étudiants ».

illustrer la nécessité pour les étudiants de travailler parfois dans une démarche d'autonomie, parfois sous la contrainte. Léna rappelait sur le sujet son obligation d'autonomisation financière :

« Mes parents m'aident pas donc je paie mon loyer toute seule et de par l'université catholique, j'ai un prêt étudiant qui me colle aux fesses actuellement. C'était pas une option pour moi de travailler. »¹³⁰

Si l'éloignement n'est pas d'ordre affectif pour certains, il peut être d'ordre géographique et financier, comme c'est le cas pour Elyes, étudiant algérien :

« J'ai pas mes parents. Le change entre le Dinar algérien et l'Euro y'a une grosse différence. Du coup pour te dire le salaire moyen chez nous c'est environ 300 euros. 300 euros ici ça te paye même pas un loyer. Donc je me dois de faire des économies. Je dois gérer mon budget. »¹³¹

Ces mêmes étudiants devant travailler pour s'en sortir sont d'autant plus précarisés qu'ils ont rencontrés des difficultés administratives ayant compliqué leur parcours. Léna a rencontré comme de nombreux étudiants des problématiques concernant sa bourse :

« J'ai contacté l'assistante sociale pour lui demander de passer sur mes revenus à moi parce que mes parents m'aident pas financièrement [...] Si j'engage les procédures ça sera après le master donc j'aurais plus de bourse...Ça sert à rien. Du coup je suis échelon 0 bis et ça me cause pas mal de soucis dans ma vie à cause de ça »¹³²

Elyes lui, étudiant étranger, a réalisé les démarches administratives auprès de la préfecture quatre mois à l'avance et s'est malgré tout retrouvé une semaine et demie sans titre de séjour sur le territoire. Il confiait à ce propos :

« C'est comme une épée de Damoclès. T'as cette peur que tes papiers soient pas prêts à temps. [...] Pendant une semaine et demi j'étais en stress total parce que je me sentais comme un sans-papiers alors que...La préfecture crée des sans-papier. »¹³³

¹³⁰ Léna, Annexe n°6 - Entretien semi-directif anonymisé.

¹³¹ Elyes, Annexe n°7 - Entretien semi-directif anonymisé.

¹³² Léna, Annexe n°6 - Entretien semi-directif anonymisé.

¹³³ Elyes, Annexe n°7 - Entretien semi-directif anonymisé.

Si les étudiants semblent rencontrer des problématiques très différentes il existe malgré tout des similitudes entre les bénévoles, notamment concernant leur politisation. Afin d'établir l'orientation politique des répondants, il leur a été demandé de se positionner de 1 (extrême gauche) à 7 (extrême droite) sur l'échiquier politique¹³⁴. En analysant les réponses il semblerait que l'association COP1 réunisse des bénévoles avec des sensibilités plutôt de gauche, en décalage par rapport à leurs parents qu'ils ont tendance à positionner moins à gauche qu'eux sur l'échiquier politique. Parmi les 31 répondants ils sont 27 à se positionner à gauche de l'échiquier politique (1 à 1, 11 à 2, 15 à 3), contre 3 au centre et 1 à droite (à 6). Ce positionnement à gauche semble aller de pair avec le cumul des bénévolats. Parmi les 9 étudiants cumulant les bénévolats ils sont 8 à se positionner plutôt à gauche de l'échiquier politique, pour 1 au centre et aucun à droite ou à l'extrême droite. Cela se confirme avec des familles perçues comme « engagées » par leurs enfants, qui se situeraient également à gauche (8 familles) ou au centre de l'échiquier politiques (6 familles), plutôt qu'à droite (1 famille). Ces résultats laissent envisager l'importance de la socialisation primaire comme « socialisation méthodique de la jeune génération par les générations précédentes »¹³⁵. Au-delà de l'orientation politique l'engagement semble être lié au degré de politisation des familles. Il a ainsi été demandé aux bénévoles d'évaluer le niveau de politisation de leur famille de 1 (pas du tout politisée) à 5 (extrêmement politisée). Parmi les 15 familles perçues comme « engagées » seulement 3 seraient peu politisées (de 1 à 3), 5 à avoir un niveau de politisation moyen (3) et 7 politisées (4 à 5). Pour autant l'engagement des parents ne semble pas favoriser le cumul des engagements bénévoles chez leurs enfants. Parmi les 9 bénévoles affirmant être bénévole dans une autre association 5 considèrent leur famille engagée. Il existe ainsi des exemples semblant s'opposer à cette logique, comme celui de cette volontaire en Service Civique. Cette dernière estime le niveau de politisation de ses parents comme faible, leur engagement comme nul et leur positionnement politique comme « bien à droite »¹³⁶. Elle se place pour sa part sur la partie gauche de l'échiquier politique, et s'est donc « construite en opposition » à ses parents¹³⁷. Elle justifie le positionnement politique de ses parents par leur profession dans la police et affirme : « Niveau valeurs mes parents m'ont pas transmis grand-chose »¹³⁸. Elle explique alors que ce qui aurait pu être un frein à

¹³⁴ « Annexe n°1 - Le visage de l'engagement bénévole chez COP1 ».

¹³⁵ Émile Durkheim, *Éducation et sociologie* (SHS Editions, 1922).

¹³⁶ Léna, Annexe n°6 - Entretien semi-directif anonymisé.

¹³⁷ Léna.

¹³⁸ Léna.

sa construction politique et à son engagement a finalement été une force, la poussant à agir et à se construire sa propre vision des choses :

« Mes parents ils ont une grande gueule et bien souvent ils savent pas de quoi ils parlent. [...] Ca m'a poussé à me renseigner, moi ça m'a poussé à aller plus loin dans mes idées pour pouvoir argumenter. »¹³⁹

Cette construction sociale progressive et le contact avec de nouveaux milieux semble avoir favorisé une certaine mobilité sociale. Issu d'un milieu aux ressources économiques et culturelles limitées, elle a construit son parcours en se socialisant en dehors de son foyer. Intégrant une section internationale au lycée mais dans l'incapacité de partir étudier en Angleterre pour des raisons financières, elle s'est orientée dans le privé à l'Université Catholique de Lille. Elle a par la suite intégré un think tank et s'est engagée sur les thématiques des droits humains. Elle a depuis le mois de septembre intégré un master de science politique et finance seule la majorité de ses choix de vie (depuis le début de ses études). Ainsi, l'association COP1 réussit à intégrer des profils qui n'étaient pas prédestinés à l'engagement, bien qu'il s'agisse d'exceptions. Si Anne Muxel rappelle que « avec la religion, l'appartenance à la gauche ou à la droite est ce qui se transmet le mieux entre parents », elle dit également que « plus l'intérêt des parents pour la politique et la visibilité de leurs choix sont grands, meilleures sont les chances de transmissibilité de ceux-ci au sein des familles »¹⁴⁰. Dans la mesure où cet exemple fait état d'une famille plutôt peu politisée, il est moins surprenant de voir une transmission nulle.

Enfin, cette diversité s'illustre sur le plan religieux, l'association COP1 comptant dans ses rangs des représentants de 5 religions¹⁴¹. Les bénévoles athées et de confession catholique sont les plus représentés avec 11 répondants de part et d'autre ; viennent ensuite les bénévoles de confession musulmane (5 personnes), juive (2 personnes) ou encore appartenant au mouvement Eckankar ou au néopaganisme hellénistique. A titre de comparaison, la dernière étude de l'INSEE fait état de 29% des français se déclarant de confession catholique, 10% de confession musulmane et moins d'un pour cent de confession

¹³⁹ Léna.

¹⁴⁰ Anne Muxel, « Socialisation et lien politique », in *La dialectique des rapports hommes-femmes*, vol. 2e éd., Sociologie d'aujourd'hui (Paris cedex 14: Presses Universitaires de France, 2001), 27-43, <https://doi.org/10.3917/puf.bloss.2001.02.0027>.

¹⁴¹ « Annexe n°1 - Le visage de l'engagement bénévole chez COP1 ».

juive¹⁴². La religion et les valeurs qu'elle inculque peut ainsi apparaître comme l'un des déterminants de l'engagement, comme c'est le cas pour Julien :

« Moi du coup je suis chrétien catholique. J'ai des parents qui sont assez pratiquants surtout ma mère je dirai. Même moi je suis croyant, je suis assez pratiquant de manière générale [...] Ca fait que y'a toujours eu un petit sens de communauté quand même et d'entraide. [...] Je pense que je tiens mes valeurs de mes parents. C'est eux qui m'ont inculqué ces valeurs-là de partage, d'entraide. C'est aussi des valeurs qu'on retrouve dans la communauté chrétienne et dans l'église en général »¹⁴³

Cet exemple va ici dans le sens des propos de Anne Muxel affirmant que la religion est ce qui se transmet le mieux entre parents¹⁴⁴. Ainsi, cette association accueille un public mixte de par ses origines, ses religions, ses domaines d'étude, ses origines, en faisant sa principale force : « Le plus gros avantage de l'association c'est la mixité »¹⁴⁵. Elle semble néanmoins accueillir un public disposant de prédispositions à un tel engagement. Cela s'explique par la socialisation primaire ou secondaire, et donc son environnement familial, politique, religieux, étudiantin. Il est alors essentiel de se concentrer sur les modes de communication mis en place pour faciliter le recrutement et favoriser la durabilité du bénévolat.

C) La prégnance d'une communication consensuelle

Avant de réussir à rassembler des bénévoles d'horizons divers l'association a pu favoriser l'intégration de l'association grâce à sa communication. Que cela se fasse directement sur les réseaux sociaux ou grâce à des intermédiaires, tout est bon pour donner envie de franchir les portes de l'association. Si les associations communiquent autant c'est selon Jean-Marie Pierlot et Thierry Libaert, expert français en communication des organisations, car :

« Si l'on s'attache au sens premier du terme « association » : s'associer, c'est vouloir créer des liens. Des liens entre ses propres membres, mais aussi avec les sympathisants qui soutiennent le projet de l'association. Ou encore, des liens avec des personnes qui ne la connaissent pas encore et qui pourraient, à leur tour, lui

¹⁴² « La diversité religieuse en France : transmissions intergénérationnelles et pratiques selon les origines – Immigrés et descendants d'immigrés | Insee », consulté le 14 mai 2024, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6793308?sommaire=6793391>.

¹⁴³ Julien, Entretien semi-directif anonymisé.

¹⁴⁴ Muxel, « Socialisation et lien politique ».

¹⁴⁵ Elyes, Annexe n°7 - Entretien semi-directif anonymisé.

donner un soutien sous forme de temps, en devenant bénévoles, ou sous forme d'argent, en devant donateurs »¹⁴⁶

A ce titre, communiquer est devenu depuis plusieurs années l'une des priorités des associations. La communication de COP1 s'articule ainsi entre valorisation du travail des équipes bénévoles et diffusion d'informations à destination des bénéficiaires ou futurs bénévoles. Si l'on se concentre sur l'Instagram de COP1 Lille on remarque assez facilement que celui-ci est centré sur la mise à disposition d'informations pour les bénéficiaires avec des publications dédiées aux aides, aux distributions, à la réalisation de recettes ou encore à la culture¹⁴⁷. Néanmoins, à l'échelle nationale une grande partie de la communication est dédiée à la valorisation du travail bénévole et à la promotion d'une ambiance chaleureuse :

« Vous le savez, les bénévoles Cop1 sont les meilleurs bénévoles de France ! »¹⁴⁸

« Grace à l'engagement sans faille des bénévoles »¹⁴⁹

« Cette année, les Cop1 se sont bien amusés : fous rires, nouvelles rencontres, festivals, voyages, événements culturels ... »¹⁵⁰

« Tout ça avec le sourire »¹⁵¹.

Si localement la communication est plus réduite, c'était sans compter sur la sollicitation de médias et notamment le média Lille Addict publiant régulièrement des Reels, des vidéos courtes sur Instagram. Ce compte visant à mettre en avant le meilleur de Lille produit régulièrement du contenu destiné à sa page Instagram comptant aujourd'hui plus de 358 000 personnes, pour une ville qui en compte 235 000 intra-muros. A ce jour, la vidéo « COP1 : une association qui offre des paniers alimentaires et plus encore à Lille » comptabilise plus de 260 000 vues et plus de 5000 mentions « j'aime ». Dans cette vidéo d'un peu plus d'une minute on en apprend plus sur le fonctionnement de l'association et la composition des paniers dont peuvent bénéficier les étudiants. On y retrouve également des informations concernant l'accès à la culture ou encore les recettes proposées par l'équipe de bénévoles.

¹⁴⁶ Thierry Libaert et Jean-Marie Pierlot, *Communication des associations - 2e éd.* (Dunod, 2014), p.1.

¹⁴⁷ « Cop1 - Lille (@cop1lille) », consulté le 23 mai 2024, <https://www.instagram.com/cop1lille/>.

¹⁴⁸ « Cop1 - Solidarités Étudiantes : LES COP1 », Instagram, 16 août 2023, <https://www.instagram.com/p/CwA4zllAOI/>.

¹⁴⁹ « Cop1 - Solidarités Étudiantes: "COP1 ON ICE" », Instagram, 20 février 2024, <https://www.instagram.com/reel/C3lOwxcIyrh/>.

¹⁵⁰ « Cop1 - Solidarités Étudiantes ».

¹⁵¹ « Cop1 - Solidarités Étudiantes on Instagram: Tu Te Demandes Ce Qu'on Peut Trouver En Distributions Alimentaires Chez @cop1.Solidarites.Etudiantes ? », Instagram, 19 février 2024, <https://www.instagram.com/reel/C3hxpVbIYel/>.

Au-delà de ces informations pratiques, il est essentiel de se concentrer sur la façon dont les bénévoles présentent l'association dans cette vidéo. Le travail des bénévoles est mis en avant et ces derniers ne tarissent pas d'éloge quant à l'association¹⁵² :

« C'est une asso d'étudiants pour les étudiants. Qu'on soit bénévoles ou bénéficiaire bah on se sent super bien quand on est à COP1, et c'est ça qui nous plaît. »

« Y'a de la musique, on est là on discute entre nous, on parle aux bénéficiaires, on rate vraiment quelque chose si on vient pas. »

L'appui est fait sur la dimension étudiante et le partage entre bénévoles et bénéficiaires, semblant les positionner sur un seul et même plan. De plus, est valorisée l'atmosphère conviviale qui règne au sein de l'association qui peut s'éloigner des atmosphères plus calmes ou formelles que l'on peut retrouver dans d'autres associations. La dernière citation ci-dessus revêt d'une réelle injonction ou à minima incitation à la participation. Cela pourrait en tout état de cause correspondre à ce qu'aborde Maud Simonet lors qu'elle parle des différentes formes de sollicitation, de cooptation, d'incitation. Selon elle, les sollicitateurs ne sollicitent pas au hasard¹⁵³. Ici, lorsque les étudiants engagés chez COP1 tiennent ces propos c'est avant tout parce qu'ils savent que leur message sera diffusé sur un canal propice au recrutement de bénévoles. Ils ont conscience que le public auquel ils s'adressent est un public en capacité de recevoir ce message et de l'interpréter. Est fait du bénévolat un moment à ne pas manquer. Ici, l'objectif est de faire paraître le bénévolat comme quelque chose qui pourrait manquer aux personnes qui n'en sont pas, faisant de chaque personne qui regarderait la vidéo un potentiel futur bénévole. Cette dimension rassembleuse se retrouve aussi dans les arguments qui sont mis en avant par les bénévoles apparaissant tout au long de cette vidéo¹⁵⁴ :

« Ça permet aussi de lutter un peu contre l'isolement parce y'a beaucoup de gens qui sont seuls. »

« J'allais dire vient rencontrer tes futurs copains chez COP1 »

Les bénévoles de l'association COP1 mettent ici en avant sa capacité à faire de l'association un espace de socialisation, lieu où tout un chacun pourrait se rencontrer ou passer du bon

¹⁵² « Lille Addict (@lille_addict) • Photos et vidéos Instagram », consulté le 27 avril 2024, <https://www.instagram.com/p/C50IB4WsWbI/>.

¹⁵³ Simonet, *Le travail bénévole*.

¹⁵⁴ « Lille Addict (@lille_addict) • Photos et vidéos Instagram », consulté le 27 avril 2024, <https://www.instagram.com/p/C50IB4WsWbI/>.

temps. Depuis cette vidéo pas moins de 75 personnes ont été ajoutées au groupe Whatsapp de l'antenne lilloise de l'association, qui ne comptait jusqu'à lors que 91 personnes, dont une bonne partie d'anciens bénévoles ou de personnes inactives. Cette augmentation se traduit au-delà du groupe de discussion car depuis la fin du mois d'avril le nombre de bénévoles sur le terrain a fortement augmenté. Alors que la moyenne de personnes présentes pour les distributions se situaient généralement aux alentours d'une quinzaine de personnes, ce ne sont pas moins de 25 personnes qui étaient présentes lors des dernières distributions. Lorsqu'il est demandé aux bénévoles par quel moyen ils ont connu l'association, ils sont de plus en plus nombreux à affirmer l'avoir connu grâce à la page Instagram de Lille Addict, n'en n'ayant pas entendu parler auparavant. Cela s'explique en grande partie par la difficulté qu'a COP1 à communiquer au-delà de ses réseaux sociaux. En effet, ne faisant pas partie des associations conventionnées par l'Université de Lille il leur est pour le moment impossible de procéder à des campagnes d'affichage, de recrutement ou de sensibilisation au sein de l'Université. Cette difficulté à toucher un grand nombre d'étudiants au-delà des réseaux sociaux et du bouche à oreille, est une difficulté dont ont conscience les bénévoles ayant exprimé à plusieurs reprises cette frustration.

Cette volonté d'instaurer une communication rassembleuse s'illustre au-delà des réseaux sociaux. Dans les rangs de l'association la proximité entre bénévoles ou entre bénévoles et bénéficiaires règne et doit régner. En effet, nombreuses sont les fois où les responsables veillent à ce que les bénévoles utilisent le tutoiement, que cela soit à destination des bénévoles comme des bénéficiaires. Comme le rappelle un responsable « On est une asso d'étudiants, c'est important le tutoiement. Ça crée de la proximité »¹⁵⁵. Lors de la distribution du 26 avril de nombreux bénévoles effectuaient leur première distribution ; ces règles ont alors été rappelées avant le début de la distribution durant le « brief ». Durant les distributions, lorsque les bénévoles s'aventurent à vouvoyer les bénéficiaires, ils sont repris avec le sourire par les volontaires en Service Civique « Tu feras gaffe, tu as encore vouvoyé la personne (rigole) »¹⁵⁶. La communication interne bien que souvent relayée au second plan demeure tout aussi essentielle. Comme le souligne Philippe Le Pelley Fonteny, responsable du Collège des Associations de bénévolat d'accompagnement (CABA), « La communication interne au profit de l'organisation constitue une priorité incontournable car elle est créatrice

¹⁵⁵ « Distribution du 26 avril » (Maison des associations de Lille, 2024).

¹⁵⁶ « Distribution du 26 avril ».

de lien social »¹⁵⁷. Bien qu'initialement son propos soit dirigé à destination d'associations de bénévolat d'accompagnement dans le domaine de la santé, il n'en demeure pas moins extrêmement pertinent pour l'association COP1. Une bonne communication interne permet en effet de participer activement au dynamisme et à la cohésion au sein de l'association.

Cette nécessité de création de lien social est rabâchée de façon quasi-permanente au sein de l'association ; les bénévoles étant constamment encouragés à entamer la discussion avec les bénéficiaires ou bénévoles. L'objectif est ainsi de faire tomber les barrières qui pourraient être celles des distributions alimentaires proposées par d'autres associations. Un bénévole arrivé au mois de mars dans l'association relatait notamment son expérience au sein des Restos du Cœur : « Je trouvais ça trop triste, il y avait trop de vieux. Moi j'ai envie de donner du temps, de parler aux gens, de rigoler »¹⁵⁸. Une volontaire en Service Civique semblait faire le même constat :

« Pour avoir déjà fait du bénévolat avec les restos du Cœur, le contact est stérile. En tout cas je le trouve plus stérile qu'il ne l'est chez COP1. Moi c'est ce côté chaleureux que je retrouve chez COP1 qui vraiment fait que je me retrouve dans les actions qui sont menées chez COP1 »¹⁵⁹

De tels constats semblent aller dans le sens du propos de Philippe Le Pelley Fonteny qui affirme que « Chaque bénévole est un ambassadeur actif de son association dans sa commune et son quartier. Chacun est un relais pour témoigner de son action et son engagement. »¹⁶⁰. Assurer une bonne communication et une bonne atmosphère, entre bénévoles et bénéficiaires, permet de faire du bénévole un potentiel ambassadeur d'un environnement dans lequel il prend plaisir à évoluer. Il peut à l'avenir devenir un « solliciteur », incitant des connaissances à intégrer l'association. Le cas contraire, un retour d'expérience négatif a tendance à limiter cette capacité de cooptation de nouveaux bénévoles.

¹⁵⁷ Philippe Le Pelley Fonteny, « L'art de communiquer, un enjeu associatif et inter associatif », *Jusqu'à la mort accompagner la vie* 122, n° 3 (2015): 99-108, p.4, <https://doi.org/10.3917/jalmalv.122.0099>.

¹⁵⁸ « Distribution du 21 mars ».

¹⁵⁹ Léna, Annexe n°6 - Entretien semi-directif anonymisé.

¹⁶⁰ Le Pelley Fonteny, « L'art de communiquer, un enjeu associatif et inter associatif », p.6.

Malgré le refus de certains de parler de « communauté étudiante », les bénévoles semblent s'être saisis d'une telle notion. Ils portent une importance particulière au fait de venir en aide à des personnes avec qui ils partagent ce statut étudiant, estimant que la solidarité doit primer. La diversité des parcours et des expériences de vie fait de l'expression de la solidarité une expérience d'autant plus riche pour les membres de l'association. Cette diversification des profils est encouragée par l'association, loin de bénéficier d'un profil type de bénévole. La diversité participe à la meilleure compréhension des problématiques de chacun mais également à faire de l'association un espace de socialisation. Enfin, la communication est déterminante dans la capacité d'une association à recruter de nouveaux bénévoles mais également à valoriser leur travail et leur engagement. Si la communication externe participe à l'image renvoyée par l'association la communication interne est tout aussi importante participant à construire un environnement sain pour l'ensemble des bénévoles. Afin de favoriser cette atmosphère saine les responsables de l'association COP1 font le choix de lutter contre les logiques sélectives de l'engagement en permettant à tous les étudiants désireux d'intégrer l'association de le faire.

II) Une association œuvrant contre les logiques sélectives de l'engagement

Les associations françaises ont longtemps été considérées comme appartenant à un monde sélectif, éloignant certains profils de l'engagement¹⁶¹. Afin de lutter contre ces logiques restrictives, l'association COP1 Solidarités Etudiantes a mis en place plusieurs dispositifs de rétribution, facilite l'intégration des nouveaux bénévoles et déculpabilise l'engagement plus distancié.

A) L'intégration à la vie associative, un processus facilité

Si aujourd'hui l'association connaît une telle popularité au sein de la sphère étudiante c'est en partie de par sa capacité à faciliter l'intégration à la vie associative, aussi bien pour les novices que pour les personnes ayant déjà expérimenté le bénévolat.

Avant de découvrir ce qu'est réellement le quotidien d'une association il est nécessaire pour tout un chacun d'obtenir des informations sur cette association et sur ses modalités d'adhésion. Pour se faire, rien de plus simple. Il suffit aux personnes intéressées de se rendre soit sur le site de l'association en sélectionnant la ville en question, ou de se diriger directement vers les réseaux sociaux de l'antenne envisagée. Si l'association COP1 Solidarités Etudiantes mise autant sur les réseaux sociaux c'est car aujourd'hui près de 95% des 15-34 ans disposent d'un smartphone et 71% d'entre eux privilégient les réseaux sociaux pour s'informer. Chez les 15-24 ans Instagram est le second réseau social le plus utilisé derrière Snapchat¹⁶², permettant d'en faire une interface privilégiée première pour le recrutement des bénévoles. « C'est ma mère qui a trouvé l'asso sur Insta, moi je suis pas trop sur les réseaux » confiait un bénévole lors de la distribution du 21 mars, illustrant l'intérêt pour une association de communiquer sur ces plateformes, priorisées par les plus jeunes mais utilisées de tous¹⁶³. La forte présence sur les réseaux sociaux et sur internet a ainsi vocation à faciliter l'accès à l'information et la transparence quant aux actions de l'associations. Le site internet est fourni, permettant aux personnes à la recherche d'informations d'y accéder rapidement. L'objectif est ainsi de limiter la distance et de faciliter les échanges avant même l'intégration à l'association.

¹⁶¹ Héran, « Un monde sélectif ».

¹⁶² « Voici les réseaux sociaux préférés des Français selon leur âge », BFMTV, consulté le 25 avril 2024, https://www.bfmtv.com/tech/actualites/reseaux-sociaux/voici-les-reseaux-sociaux-preferees-des-francais-selon-leur-age_AN-202402090520.html.

¹⁶³ « Distribution du 21 mars ».

Une fois l'association trouvée, les étudiants qui souhaitent l'intégrer doivent remplir un formulaire, remplissable en ligne et en « 2 minutes »¹⁶⁴. Le ton est donné : le futur bénévole est directement tutoyé à travers le titre formulé à l'impératif « Deviens bénévole ». Que cela soit pour « aider d'autres étudiants qui en ont besoin », « développer une compétence particulière » ou encore « découvrir le monde associatif et son écosystème » ; toutes les raisons sont bonnes pour intégrer l'association¹⁶⁵. S'en suit un formulaire relativement simple où il est demandé à chacun d'indiquer son nom, prénom, son âge, le cursus suivi et de fournir son contact. Une fois le formulaire rempli, le répondant sera rapidement contacté par un des responsables de l'association pour lui indiquer la marche à suivre afin de participer à sa première distribution alimentaire. La sélection à l'entrée est quasi-nulle, aucune compétence spécifique n'étant demandée ; le seul prérequis étant le statut d'étudiant.

Vient ensuite le temps de l'intégration au sein de l'association. Là encore, l'association COP1 tente de faire tomber certaines barrières et notamment celle de l'appréhension. L'accueil y est chaleureux et rassurant, afin d'éviter qu'une pression ne soit exercée sur les bénévoles quant à leurs futures disponibilités, leurs compétences ou motivations. Ils sont directement immergés dans le quotidien de l'association sans différenciation apparente entre les nouveaux bénévoles et les anciens. Afin de faciliter leur intégration, l'association met rapidement en place un discours autour du nom de l'association « COP1 » (copains). Ainsi, l'objectif est d'entretenir ce sentiment d'appartenance, à l'image d'une famille ou d'un groupe d'amis. Avant chaque distribution des t-shirts blancs brodés du logo de l'association sont distribués à tous les bénévoles. Ces t-shirts ont vocation à effacer les distinctions entre les bénévoles, faisant des anciens bénévoles comme des novices, des représentants à part entière de l'association. La mobilisation de l'ensemble des bénévoles est encouragée et ce dans des tâches multiples : réception des livraisons, déchargement du camion, mise en place, distribution, nettoyage. Les plus expérimentés aiguillent les novices sans pour autant s'imposer comme des sachants ; le statut partagé d'étudiant limitant sans doute une trop forte asymétrie ou les logiques de subordination. Un bénévole ayant intégré l'association en mars 2024 l'exprimait ainsi « C'est ce qui est bien dans l'asso, on est tous à la même échelle. On a tous l'étiquette d'étudiant »¹⁶⁶. Les nouveaux bénévoles sont effectivement rapidement mis à contribution, sans réelle phase de transition ou de formation. Dès le premier jour les nouveaux bénévoles réalisent les mêmes tâches que les bénévoles

¹⁶⁴ « Devenir bénévole », Cop1, consulté le 13 mai 2024, <https://cop1.fr/devenir-benevole/>.

¹⁶⁵ « A propos ».

¹⁶⁶ « Distribution du 21 mars ».

plus aguerris ; ces derniers étant en capacité de répondre à leurs interrogations. Ainsi, la responsabilisation est rapide, semblant favoriser l'intégration des nouveaux bénévoles. Lors de ces distributions les responsables tentent ainsi de se détacher du côté managérial en accordant rapidement leur confiance aux bénévoles. La confiance demeure un élément essentiel dans le cadre associatif dans la mesure où celle-ci « favorise la coopération entre les individus » et « renforce la cohésion sociale »¹⁶⁷. Les responsables ont vocation à faire le lien entre tous les bénévoles en restant disponible pendant et en dehors des distributions. S'ils ne peuvent pas toujours répondre aux sollicitations ils tentent néanmoins de réduire la distanciation dû à leur position perçue comme hiérarchique. L'organisation des distributions tente d'imposer une atmosphère agréable pour les bénévoles et pour les bénéficiaires. Au-delà du refus de hiérarchisation cela passe par la diffusion de musique, le recours au tutoiement ou encore les incitations à aller vers l'autre.

L'objectif de l'association est ainsi de mettre en place des processus rapides et simplifiés de recrutement et d'intégration des nouveaux bénévoles. Cette intégration est d'autant plus facilitée qu'elle s'accompagne rapidement de rétributions, symboliques comme matérielles.

B) Le rôle crucial des rétributions

Les rétributions de l'engagement introduites par Daniel Gaxie revêtent autant du matériel que du symbolique¹⁶⁸. De ce fait, l'association et l'expérience bénévole sont en capacité de produire un nombre important de rétributions, parfois sans que les bénévoles en aient pleinement conscience.

Une association est par définition un cadre dans lequel du lien se crée. Ainsi, l'association COP1 offre la possibilité à des sphères sociales initialement distinctes de se rencontrer, de fusionner. L'université, bien qu'elle représente un espace privilégié de socialisation secondaire, peut également agir comme une bulle, limitant les rencontres à la sphère d'une promotion, d'un parcours ou d'un campus. La diversité d'étudiants engagés bénévolement chez COP1 Solidarités Etudiantes permet de contrer ces logiques en offrant un nouvel espace de sociabilisation pour des personnes n'étant voués à se rencontrer initialement. Elyes, bénévole, l'exprime de la sorte : « A part COP1 y'aurait eu aucune occasion [de se

¹⁶⁷ Sonja Zmerli, « La confiance dans les autres, élément clé des dynamiques sociales », in *La France des valeurs*, Libres cours Politique (FONTAINE: Presses universitaires de Grenoble, 2019), 61-67, p.63, <https://www.cairn.info/la-france-des-valeurs--9782706142659-p-61.htm>.

¹⁶⁸ Gaxie, « Économie des partis et rétributions du militantisme ».

rencontrer]. Tu vois, rien ! On est totalement aux antipodes tous les deux. Toi c'est la politique, moi c'est l'électronique »¹⁶⁹. La diversité de ces expériences et parcours de vie et les échanges qui en découlent sont ainsi les premières rétributions immatérielles observables. Ce rapport à l'autre joue un rôle essentiel dans l'établissement de rétributions. Lorsque l'on demande aux bénévoles les raisons qui les ont poussés à intégrer l'association COP1 ils sont plusieurs à répondre¹⁷⁰ :

« Pour me faire de nouvelles connaissances »

« Pour rencontrer de nouvelles personnes »

« Pour l'ambiance »

En effet, si la morale voudrait nous faire dire qu'un engagement bénévole est avant tout un don de soi désintéressé à destination d'autrui il n'en est pourtant rien. Cette dimension altruiste est relativisée par des auteurs comme Pierre Bourdieu dans son ouvrage « L'intérêt au désintéressement », appuyant que l'engagement est souvent motivé par l'intérêt personnel, permettant l'accumulation d'un fort capital symbolique et moral¹⁷¹. L'accumulation de capital moral est en partie introduit par la notion d'utilité, avancée par des bénévoles comme raison de leur engagement :

« Je cherchais une association de ce style depuis plusieurs mois dans laquelle je pourrais vraiment m'investir et me sentir utile en effectuant des actions concrètes »

« Pour occuper mon temps libre et faire quelque chose qui a un sens. J'ai besoin de me sentir utile »¹⁷²

S'il est aujourd'hui admis par convention que les activités sociales utiles sont « liées à la satisfaction des besoins vitaux, élargis à la prise en charge et à la production de l'humain »¹⁷³, il n'en reste pas moins que l'utilité ne peut exister en soi. Si les bénévoles ont conscience de leur utilité c'est car ils sont confrontés aux personnes à qui ils fournissent une aide mais aussi car ils en sont remerciés par les responsables locaux et volontaires en Service Civique. Ils prennent ainsi conscience de leur utilité à travers le regard de l'autre. Ce besoin de se sentir

¹⁶⁹ Elyes, Annexe n°7 - Entretien semi-directif anonymisé.

¹⁷⁰ « Annexe n°1 - Le visage de l'engagement bénévole chez COP1 ».

¹⁷¹ Pierre Bourdieu, *L'Intérêt au désintéressement: Cours au Collège de France (1987-1989)* (Seuil, 2022).

¹⁷² « Annexe n°1 - Le visage de l'engagement bénévole chez COP1 ».

¹⁷³ Odile Join-Lambert, Pascal Ughetto, et Laure de Verdalle, « Travail et reconnaissance au prisme de l'utilité sociale. Introduction », *Sociologie du travail* 64, n° 1-2 (2 mai 2022), p.5, <https://doi.org/10.4000/sdt.40850>.

utile passe pour d'autre à travers l'expression de leur citoyenneté : « Par devoir citoyen, besoin de contribuer positivement à la société ; la précarité étudiante est une cause qui me touche »¹⁷⁴. L'engagement bénévole résulterait ici d'une obligation morale à agir, tout en étant un moyen d'activation de la citoyenneté ; qui ne saurait exister par elle-même. Pour Hubert Pénicaud, référent national de France bénévolat, le bénévolat permettrait l'exercice d'une citoyenneté active, afin d'inscrire « son action dans une dynamique de transformation sociale pour plus de solidarité, de mieux vivre et de mieux faire ensemble »¹⁷⁵.

Au-delà des rétributions symboliques interviennent des rétributions dites matérielles. Celles-ci peuvent alors être de différentes natures, COP1 œuvrant contre la précarité alimentaire, l'isolement et favorisant l'accès à la culture. Lors des distributions alimentaires il existe deux profils de bénévoles, les bénévoles étant bénéficiaires de l'association et ceux ne l'étant pas. Les bénévoles bénéficiaires et donc inscrits pour les distributions sont les premiers à profiter des distributions. En effet, après avoir vidé le camion et avoir mis en place la distribution ils sont invités à remplir leur panier avant le début de la distribution. Se greffent à ces derniers les bénévoles qui ne sont pas bénéficiaires de l'association ; ne bénéficiant pas d'office d'un panier. Néanmoins, à la fin des distributions, s'il reste des denrées périssables qui n'ont pu être distribuées, ils sont invités à récupérer des denrées qu'ils pourront utiliser. En effet, lors des distributions il arrive que l'association distribue des denrées fraîches et périssables : légumes, fruits, lait végétal, emmental râpé, plats préparés ; ne pouvant être conservées sur une durée de deux semaines (jusqu'à la prochaine distribution). Ainsi, si tout n'a pas été distribué ils peuvent récupérer des denrées restantes afin d'éviter le gaspillage.

En complément des distributions alimentaires, à Lille comme dans les nombreuses autres branches, un mois de la culture a été organisé en novembre 2023. Un tel évènement a vu le jour afin de lutter contre le constat alarmant fait par les études de l'IFOP et de COP1, affirmant que plus de 50% des étudiants limitent ou renoncent à leurs achats dans les divertissements, sorties et loisirs¹⁷⁶, tandis que 57% refusent régulièrement des activités sociales par manque d'argent¹⁷⁷. Pour pallier à cela « un mois d'accès culturel gratuit pour

¹⁷⁴ « Annexe n°1 - Le visage de l'engagement bénévole chez COP1 ».

¹⁷⁵ Hubert Pénicaud, « L'engagement bénévole associatif, une citoyenneté active », La Fonda, consulté le 13 mai 2024, <https://fonda.asso.fr/ressources/engagement-benevole-associatif-une-citoyennete-active>.

¹⁷⁶ IFOP, « Inflation et précarité, quelle réalité pour les étudiants en France ? », 2023, p.13.

¹⁷⁷ COP1 Solidarités Etudiantes, « Isolement : symptôme d'une jeunesse précarisée », 2024, p.4.

les étudiant.es¹⁷⁸ » a vu le jour avec au programme 9 évènements dans les catégories suivantes : opéra (orchestre philharmonique de Strasbourg, comédies musicales), théâtre (Dîner de cons), matchs, concerts (Djadja et Dinaz, Jain), visites de musées (hospice comtesse, maison de Charles de Gaulle), stand up (Tom Boudet vous dit quoi). Cette offre culturelle à destination première des bénéficiaires a également permis à des bénévoles de vivre des expériences qui les ont marqués ; leur permettant d'assister à des évènements vers lesquels ils ne se seraient orientés :

« Ouais alors moi j'ai déjà encadré des activités culturelles notamment à l'opéra. Ce qui était vraiment top parce que c'est quelque part où j'avais moi-même jamais été. [...] Pour moi l'opéra c'était inaccessible, pas dans mes moyens. Mais ouais, comme je disais ça me paraissait hyper inaccessible parce que tu sais t'as grave cette image dans les films où tout le monde s'habille bien pour aller à l'opéra, c'est les classes supérieures. »¹⁷⁹

« [...] c'était une expérience dingue de moi-même pouvoir découvrir ça en étant moi-même bénévole. Grâce à COP1 je découvre des trucs vraiment top que je pensais être inaccessibles pour moi. C'est des expériences qui marquent »¹⁸⁰

Plus récemment, ce sont des places pour aller voir l'équipe du LOSC jouer qui ont été mises à disposition de bénévoles et de bénéficiaires. L'association COP1 a ainsi fait passer le message suivant à ses bénévoles :

« On a réussi à avoir des places pour voir un match du LOSC le 4 février. On aimerait vous remercier pour votre engagement, du coup on va bien entendu emmener des bénéficiaires mais on va aussi vous emmener vous, nos supers bénévoles ! »

Ici se lient ainsi gratification matérielle et gratification symbolique, grâce à la reconnaissance du travail accompli et l'octroiement d'une rétribution matérielle, liant engagement et loisir. Si l'engagement est régulièrement valorisé, le désengagement lui est rarement culpabilisé.

¹⁷⁸ COP1 Solidarités étudiantes, « LE MOIS DE LA CULTURE EST LÀ », 1 novembre 2023, https://www.instagram.com/p/CzGcpA-NqQ8/?img_index=3.

¹⁷⁹ Léna, Annexe n°6 - Entretien semi-directif anonymisé.

¹⁸⁰ Léna.

C) La déculpabilisation assumée de l'engagement post-it

« Chacun y consacre le temps qu'il veut ! Ça peut-être 2h dans le mois comme 10h chaque semaine » : voici comment est introduite la page « Devenir bénévole » du site internet de l'association¹⁸¹.

Le site internet de l'association présente l'ensemble des modalités à suivre pour intégrer l'association et les différentes missions auxquelles il est possible de participer. Le recrutement y est ouvert à tous, peu importe le profil ou la disponibilité. S'il paraît compliqué d'affirmer que cette volonté de déculpabilisation de l'engagement post-it repose pleinement sur un choix, il faut souligner la capacité d'adaptation de l'association COP1 Solidarités Etudiantes. Si cette capacité à faire de la volatilité une force s'est imposée, c'est en partie lié aux raisons amenant un étudiant à ne pas envisager son engagement sur un temps long. Les principales causes de désengagement temporaire mais également définitif semblent être d'ordre académique et professionnel :

« J'ai du mal à concilier le bénévolat avec mon emploi »¹⁸²

« Mon master me prends énormément de temps et je mets pas mal de choses de côté en raison de l'asso »¹⁸³

Dans une perspective de désengagement temporaire, la principale cause est le cumul des activités : études, emploi, loisirs, bénévolat. Au sein de l'antenne lilloise ils sont 10 parmi les 31 répondants au questionnaire à occuper un emploi : restauration, préparateur de commande, conseiller de vente, aide aux devoirs, garde d'enfants, agent d'accueil. Les étudiants cumulent ainsi pour certains des emplois du temps denses, l'exemple d'une volontaire en Service Civique cumulant poste d'intérimaire et études en est l'exemple le plus marquant :

« En fait j'arrive pas à faire en même temps 25h au Service Civique et 25h à l'école. Donc si je fais mes 25 heures au Service Civique c'est l'école qui va en pâtir. Je vais taffer quelques heures sur la semaine mais je vais pas faire les 10 heures (de travail personnel) dont on parlait tout à l'heure. C'est lourd à porter mais comme je le disais beaucoup de chance de faire ça avec une asso étudiante qui du coup comprend ce que c'est d'être étudiant et à quel point c'est dur par

¹⁸¹ « Devenir bénévole ».

¹⁸² « Annexe n°1 - Le visage de l'engagement bénévole chez COP1 ».

¹⁸³ « Annexe n°1 - Le visage de l'engagement bénévole chez COP1 ».

moment. Qui comprend les périodes de partiels tu vois. Qui comprend le concept du mémoire. »¹⁸⁴

Cette nécessité de sacrifier un pan de sa vie pour pouvoir jongler entre ces nombreuses sollicitations est un discours qui se retrouve chez le responsable de l'antenne lilloise :

« J'ai dû faire des sacrifices cette année par rapport à mes cours, à du travail. Il va y avoir des créneaux où je vais avoir cours, qui ne peuvent pas être changés »¹⁸⁵

« J'ai décidé que j'allais redoubler et me consacrer à COP1. Je l'ai fait pour ma première et deuxième L3 ».¹⁸⁶

Un tel dévouement n'est pas ouvert à tous. Les étudiants occupant un emploi consacraient en moyenne 20 heures au suivi des cours pour 12 heures de travail personnel et 10 heures de loisirs en Licence contre 19 heures de suivi de cours pour 14 heures de travail personnel et 11 heures de loisirs en Master. A l'inverse, un étudiant sans emploi va consacrer 22h par semaine au suivi des cours, 16h heures au travail personnel et 10 heures de loisirs en licence, contre 21 heures d'enseignements et 17 heures de travail personnel pour 14 heures de loisirs personnels en Master¹⁸⁷.

Le cumul de ces activités pouvant justifier le désengagement progressif n'est pas pour autant sanctionné par l'association COP1. La volonté de certains de prioriser leurs études et leur avenir professionnel, ou simplement leur emploi actuel et les rétributions financières qui l'accompagnent, semblent tout à fait audibles. Une volatilité accrue de l'engagement est à ce titre observée durant les périodes de partiels ; le bénévolat prenant du temps sur le reste, étant demandeur d'énergie et d'investissement. Julien, responsable de l'antenne lilloise est le premier à avoir conscience des freins à un engagement régulier :

« Je pars du principe que tout le monde peut apporter, tout profil est intéressant, chaque personne a une expérience différente. [...] Même si t'es pas motivé comme pas possible y'a pas de soucis on va pas t'harcéler pour dire viens aux distributions. »¹⁸⁸

¹⁸⁴ Léna, Annexe n°6 - Entretien semi-directif anonymisé.

¹⁸⁵ Julien, Entretien semi-directif anonymisé.

¹⁸⁶ Julien.

¹⁸⁷ Odile Ferry et Théo Patros, « Condition de vie des étudiants 2020 - Emploi du temps » (Observatoire national de la Vie Etudiante, s. d.).

¹⁸⁸ Julien, Entretien semi-directif anonymisé.

Si de tels propos peuvent retourner de la représentation, du discours, les faits observés durant ces derniers mois semblent aller dans ce sens. De plus, la volatilité est pour certain un avantage, amenant à nouvelles rencontres : « J'ai fait plein de rencontres. Déjà par rapport aux bénévoles, chaque semaine y'a un changement avec des nouvelles personnes. »¹⁸⁹.

Les responsables de l'antenne lilloise acceptent cette volatilité dans la mesure où ils sont soumis aux mêmes contraintes. Julien, responsable, confie ainsi avoir accumulé beaucoup de fatigue psychologique, l'ayant rapproché peu à peu du point de rupture :

« C'est mine de rien très fatigant, c'est beaucoup d'organisation, c'est un peu une charge mentale mine de rien. Cette année ça fera 4 ans que je suis dans l'association et forcément y'a un moment où on arrive où on a un peu fait le tour »¹⁹⁰

Maria, anciennement responsable de l'antenne, a dû quitter Lille pour la Guadeloupe ; occupant désormais des responsabilités au sein de l'antenne de Point-à-pitre. Cette incapacité à projeter le bénévolat dans un temps long, à anticiper la durée d'engagement des bénévoles, a poussé une association comme COP1 Solidarités Etudiantes à lutter contre le désengagement sans pour autant le culpabiliser. Prouteau et Wolff rappellent à ce titre que « les facteurs qui président à la participation paraissent donc, au moins partiellement, distincts de ceux qui affectent les durées des activités bénévoles »¹⁹¹. Ainsi l'association en mesure de comprendre les enjeux qui peuvent être ceux d'un parcours étudiant font face à cette volatilité sans pour autant en faire un handicap. Elle s'impose aujourd'hui à des étudiants bénévoles aux profils variés et aux responsabilités plus ou moins importantes. Les trois entretiens réalisés auprès d'une bénévole, du responsable de l'antenne et d'une volontaire en Service Civiques ont ainsi amené au même type de réponse : un désengagement à prévoir pour l'année à venir.

Néanmoins, cette volatilité au niveau local ne signifie pas toujours l'arrêt de l'engagement dans l'association. Les exemples de transfert entre antenne sont ainsi fréquents. Le dernier exemple en date étant celui d'un bénévole ayant découvert l'association à Lille mais contraint de se rendre à Paris pour un stage dans le cadre de ses études. Il a ainsi pu intégrer la branche parisienne de l'association COP Solidarités Etudiantes bénéficiant d'un vaste

¹⁸⁹ Elyes, Annexe n°7 - Entretien semi-directif anonymisé.

¹⁹⁰ Julien, Entretien semi-directif anonymisé.

¹⁹¹ Lionel Prouteau et François-Charles Wolff, « Donner son temps : les bénévoles dans la vie associative », *Economie et Statistique* 372, n° 1 (2004): 3-39, p.13, <https://doi.org/10.3406/estat.2004.7264>.

réseau associatif. Cette implantation dans de nombreuses villes étudiantes permet à l'association de ne pas voir sa base de bénévoles se restreindre à mesure des changements de ville de leurs bénévoles.

Enfin, une telle volatilité peut également être observée dans la mesure où certaines personnes engagées au sein de l'association le sont temporairement : volontaire en Service Civique, Service National Universel (SNU) ou encore obligation de participation à une activité bénévole dans le cadre des études. L'exemple du SNU peut ici être très brièvement présenté. Celui-ci impose une certaine volatilité dans la mesure où il est encadré dans le temps. Les volontaires doivent réaliser une mission d'intérêt général sur une durée de 12 jours minimum ou 84 heures. A un âge où le bénévolat est peu fréquent et où celui-ci est peu conciliable avec des emplois du temps chargés, un désengagement progressif voire total est à envisager une fois ce quota d'heures effectuée. Le roulement quasi-permanent des bénévoles permet alors de limiter l'effet de ces désengagements ; assurant le bon fonctionnement de l'association.

Le statut d'étudiant est déterminant dans la mise en place de la stratégie de recrutement et d'intégration des bénévoles. Afin de s'adapter au mieux à un tel public l'association fait le choix de faciliter les modalités d'adhésion et d'intégration. Cela passe par une simplification des formalités administratives mais également par une mise en place rapide de rétributions une fois l'association intégrée. Les étudiants sont alors amenés à bénéficier de certaines actions de l'association tout en ayant l'opportunité d'être valorisés dans leur travail bénévole. Ils bénéficient d'un cadre associatif conscient des enjeux d'un parcours étudiant. Loin de toute tentative de culpabilisation du désengagement, les revendications utilitaristes de certains membres sont entendues par l'association.

III) L'émergence de revendications utilitaristes

Si la sphère associative s'est longtemps reposée sur l'engagement bénévole, la prégnance des revendications utilitaristes ont pris peu à peu de l'ampleur. La proximité temporelle avec l'insertion professionnelle incite les étudiants à envisager leur bénévolat comme une transition. Pour se faire ils se reposent sur des engagements leur permettant d'acquérir de l'expérience, des compétences. Des dispositifs comme le volontariat en Service Civique ou encore la reconnaissance académique du bénévolat semblent avoir favorisé ces modes d'engagement.

A) L'expérience bénévole comme outil de développement de compétences

Afin d'analyser au mieux la participation bénévole au sein de COP1 il est essentiel de l'interpréter en y intégrant la notion de développement de compétences et de préprofessionnalisation.

Pour Julie Testi, docteure en science politique ayant réalisé sa thèse sur les dispositifs de reconnaissance des engagements étudiants dans les cursus universitaires, le bénévolat peut s'apparenter à une phase de préprofessionnalisation à travers l'apprentissage et l'acquisition de compétences¹⁹². Ayant mené une enquête auprès d'un public relativement similaire, à savoir des bénévoles étudiants dans une association de solidarité (l'AFEV), 87% d'entre eux (1039 personnes) estimaient que l'expérience acquise par leur engagement leur serait utile pour leur parcours professionnel¹⁹³. Cette capacité que peuvent avoir les bénévoles à concevoir leur bénévolat comme une phase de préprofessionnalisation ou de transition vers le monde professionnel, l'association COP1 en a bien conscience. Ce discours est ainsi tenu sans tabou par le responsable de l'antenne lilloise confiant : « J'ai tout de suite voulu rejoindre un pôle professionnalisant. J'ai toujours voulu faire des études dans la communication, marketing donc j'ai tout de suite rejoint le pôle communication »¹⁹⁴. Cette dynamique s'illustre aussi sur le site internet de l'association où l'on retrouve parmi les 4 raisons de s'engager la volonté de développer des compétences ; figurant en seconde position derrière la volonté d'« aider d'autres étudiants qui en ont besoin »¹⁹⁵. Cela souligne

¹⁹² Testi, « La reconnaissance académique de l'engagement bénévole des étudiants ».

¹⁹³ Testi.

¹⁹⁴ Julien, Entretien semi-directif anonymisé.

¹⁹⁵ « A propos ».

l'importance portée au lien entre le bénévolat et le développement de compétences attenantes : « Logistique, design, gestion, management, communication, relation public, plaidoyer et bien d'autres ! Tous les profils sont nécessaires pour permettre à Cop1 d'améliorer en permanence son action auprès des étudiant·es »¹⁹⁶.

Cette association envisage ainsi le développement de compétence comme un échange de bons procédés : le bénévole peut développer des compétences dont il bénéficiera mais également dont il fera bénéficier l'association au sein de laquelle il évolue. Ce discours ne se retrouve pas seulement sur le site internet de COP1 mais également dans ses rangs. Lors d'une distribution alimentaire réalisée début mars, l'un des responsables de l'antenne lilloise utilisait cette notion de « compétences », pouvant être acquises au sein de l'association : « Être dans une asso ça permet de développer des compétences. Que ça soit la logistique ou autre, les gens apprennent. Ils intègrent le processus »¹⁹⁷.

De telles expériences sont aujourd'hui transposables dans le monde professionnel et universitaire, comme la pratique d'une autre langue au sein de l'association : « Ça leur apporte quelque chose mais ça m'apporte moi beaucoup plus qu'à eux. C'est un peu égoïste mais ça me permet d'améliorer mon langage, de parler avec quelqu'un qui parle la langue »¹⁹⁸. De plus, un rapport sénatorial rappelle que les fondateurs de l'association « ont acquis de nombreuses expériences transposables dans un contexte professionnel : création de l'association, recherche de fournisseurs, de mécènes, organisation logistique des opérations de distributions... »¹⁹⁹. Au-delà des compétences professionnelles Julie Testi met en avant cette capacité des étudiants à valoriser leur engagement bénévole quand 91% des répondants affirment valoriser leur engagement bénévole dans leurs curriculum vitae²⁰⁰. Cela semble se confirmer quand parmi les attendus pour intégrer certains masters apparaît désormais l'engagement associatif, considéré comme une expérience professionnelle²⁰¹. Les bénévoles de l'association ont ainsi conscience que leur bénévolat représente une expérience à valoriser :

¹⁹⁶ « A propos ».

¹⁹⁷ « Distribution du 21 mars ».

¹⁹⁸ Elyes, Annexe n°7 - Entretien semi-directif anonymisé.

¹⁹⁹ « Accompagnement des étudiants : une priorité et un enjeu d'avenir pour L'État et les collectivités - Sénat », p.130.

²⁰⁰ Testi, « La reconnaissance académique de l'engagement bénévole des étudiants ».

²⁰¹ « Master science politique - parcours action humanitaire », consulté le 21 mai 2024, <https://www.univ-lille.fr/formations/fr-00002508/>.

« Tu développes des compétences, dans la façon de t'exprimer. Je parlais pas si bien avant. On est encore à l'âge où on devient stagiaire. Je suis 100x plus à l'aise à l'oral que d'autres gens avec moi en cours. »²⁰²

« Les entreprises commencent à connaître COP1 parce que c'est un gage de qualité. Tu peux te vendre en parlant de COP1. Moi en entretien de stage je parle que de COP1 »²⁰³

« Dans les CV, dans le monde du travail, le fait de participer, d'être bénévole dans les associations et tout c'est une plus-value. Même pour les facs, si tu changes de fac, avoir du bénévolat ça veut dire que tu peux travailler en équipe, que t'es ouvert d'esprit »²⁰⁴

La richesse d'une telle expérience se cache également dans la capacité du bénévole à avoir conscience de son apprentissage, à être capable de se le réapproprier a posteriori. Selon Sandrine Cortessis et Saskia Weber Guisan, spécialisées en sciences de l'éducation, « l'apprentissage par immersion est grandement amélioré quand il s'accompagne d'une analyse réflexive et rétrospective, c'est-à-dire quand on combine apprentissage par action et apprentissage par analyse de l'action »²⁰⁵.

Dans cette même perspective l'association a été en 2023 signataire d'une tribune dans l'Humanité soulignant que : « Le bénévolat fédère, rassemble, favorise le réseau et les opportunités professionnelles²⁰⁶ » ; le bénévolat s'inscrivant alors dans une forme de carriérisme. Il est possible de mobiliser la notion de carrière dès lors qu'une carrière se compose « d'une série de statuts et d'emplois clairement définis, de suites typiques de positions, de réalisations, de responsabilités et même d'aventures », ouvrant la perspective au-delà du monde professionnel²⁰⁷. Ce parallèle entre monde associatif et monde professionnel s'illustre parfois à travers les propos tenus par certains bénévoles. Ils sont ainsi

²⁰² « Distribution du 21 mars ».

²⁰³ « Distribution du 21 mars ».

²⁰⁴ Elyes, Annexe n°7 - Entretien semi-directif anonymisé.

²⁰⁵ Sandrine Cortessis et Saskia Weber Guisan, « Le bénévolat, une porte d'entrée privilégiée pour mobiliser les jeunes dans des activités d'apprentissage propices au développement de compétences transversales », *Éducation et socialisation. Les Cahiers du CERFEE*, n° 41, p.213 (1 juillet 2016), <https://doi.org/10.4000/edso.1753>.

²⁰⁶ « Liberté, égalité, solidarité : l'engagement des jeunes en péril ? - L'Humanité », <https://www.humanite.fr> (blog), 4 décembre 2023, <https://www.humanite.fr/en-debat/benevolat/liberte-egalite-solidarite-lengagement-des-jeunes-en-peril>.

²⁰⁷ Howard Becker, *Outsiders - Études de sociologie de la déviance*, Éditions Métailié, Leçons De Choses, 1985, p.121.

plusieurs à mobiliser des notions issues du monde du travail lorsqu'ils échangent autour de leur engagement bénévole :

Bénévole : « On dit comment ? Client ? Je sais pas comment on dit moi j'ai jamais été bénévole »

Responsable : « On dit bénéficiaires (rigole) »

Bénévole : « J'ai toujours l'impression de travailler c'est pour ça (rigole) »²⁰⁸

Dans un autre registre, un bénévole faisait de sa volonté de « se mettre au travail associatif²⁰⁹ » la raison de son engagement. Bien que cette mobilisation du terme « travail » puisse paraître anodine, elle illustre le lien entre monde associatif et monde du travail ; longuement exploré par les travaux de Dan Ferrand-Bechmann ou de Maud Simonet. Elles y abordent la possibilité d'établir un lien, si ce n'est une porosité, entre le travail et le bénévolat ; faisant parfois du bénévolat une forme de « travail gratuit ». Si le bénévolat avait initialement vocation à être un loisir actif pour compenser les effets du travail, il semblerait qu'il entretienne désormais de grandes similitudes avec le travail professionnel, l'inscription dans une carrière professionnelle et son instrumentalisation par l'Etat y étant pour beaucoup²¹⁰. Dans un entretien accordé à Florence Giust-Desprairies l'économiste Jean-Louis Laville fait de la notion de « travail gratuit » une notion éclairante sur « une tendance marquante d'instrumentalisation du bénévolat par les pouvoirs économiques et politiques qui essaient de répondre à la crise de légitimité du système dominant par la promotion d'une société d'engagements »²¹¹. Le bénévolat laisse ainsi planer l'espoir d'une intégration professionnelle proche en s'adressant à des personnes au statut précaire. Quand bien même les bénévoles de l'association COP1 Solidarités Etudiantes prendraient part à ce système, les compétences acquises grâce à cet engagement peuvent être mobilisées à court comme à long terme. A court terme pour les étudiants employés réalisant des tâches similaires entre bénévolat et emploi : mise en place, réception de commandes, gestion de stocks. A long terme dans la mesure où « L'exercice d'une activité bénévole coexiste avec une inscription réelle ou potentielle de l'individu dans le monde du travail »²¹². Ainsi la coexistence de rétributions et du sentiment d'utilité permet de faire accepter ce « travail gratuit » comme

²⁰⁸ « Distribution du 21 mars ».

²⁰⁹ « Annexe n°1 - Le visage de l'engagement bénévole chez COP1 ».

²¹⁰ Simonet, *Le travail bénévole*.

²¹¹ Florence Giust-Desprairies, « Bénévolat : du travail gratuit au fait associatif », *Nouvelle revue de psychologie*, n° 32 (2021): 181-88, p.3.

²¹² Simonet, *Le travail bénévole*.

moyen privilégié de « pallier les manques de l'Etat social comme les insuffisances du marché²¹³ » mais également de s'insérer professionnellement. Si les bénévoles sont amenés à accepter ce rôle, le président de l'association rappelle néanmoins que l'heure est aux politiques structurelles et que l'Etat « ne peut pas se contenter de dire 'on aide les associations' »²¹⁴.

Le développement de compétences est devenu un enjeu central pour les étudiants dans leur future intégration professionnelle. Certains l'anticipent au point d'espérer voir l'association COP1 monter un réseau, à l'image d'un LinkedIn : « Imagine on crée un réseau et y'a une personne qui vent, qui veut faire comme toi dans ton domaine »²¹⁵. Conscientes de ces enjeux les institutions académiques se sont rapidement saisies du sujet avec comme objectif de permettre à un nouveau public d'accéder au monde associatif tout en leur garantissant une valorisation académique.

B) La reconnaissance académique du bénévolat : l'exemple des écoles de commerce

Conscientes de ces revendications utilitaristes les écoles de commerce ont été parmi les premières à instaurer la reconnaissance académique du bénévolat. Aujourd'hui elles sont plusieurs dizaines à avoir intégré le bénévolat dans le parcours universitaire de leurs étudiants, la pertinence d'un tel modèle n'étant plus à prouver pour bon nombre d'acteurs du secteurs privés.

La mise en place d'un dispositif de reconnaissance académique est au cœur de la politique d'un groupe comme Omnes Education avec 5 de ses écoles (ECE, INSEEC, ESCE, HEIP et Sup de Pub) qui auraient imposés à leurs étudiants de première année un module de bénévolat. Si ces écoles privées valorisent autant ces modules c'est car elles sont persuadées de leur utilité : supplément d'âme sur le curriculum vitæ, développement de compétences, gratification directe. Les étudiants sont ainsi orientés vers le bénévolat, des œuvres caritatives ou encore de l'humanitaire tout au long de leur parcours. A Lille, l'association a

²¹³ Christian Van Rompaey, « Association et innovation sociale », *Pensée plurielle* 9, n° 1 (2005): 47-54, p.3, <https://doi.org/10.3917/pp.009.0047>.

²¹⁴ « Précarité étudiante : les demandes d'aide ne font qu'augmenter, c'est catastrophique », alerte le président de l'association Cop1 Solidarité étudiante », Franceinfo, 12 septembre 2023, https://www.francetvinfo.fr/economie/inflation/precarite-etudiante-les-demandes-d-aide-ne-font-qu-augmenter-c-est-catastrophique-alerte-le-president-de-l-association-cop1-solidarite-etudiante_6057852.html.

²¹⁵ Elyes, Annexe n°7 - Entretien semi-directif anonymisé.

été marquée par l’afflux d’étudiants issus d’écoles de commerce, de l’EDHEC Business School et de l’ESI Business School. Au cours du premier semestre de l’année universitaire la volatilité des bénévoles semblait relativement limitée, cette tendance a changé au second semestre avec l’arrivée de ces étudiants. Si depuis quelques années ces écoles sont de plus en plus nombreuses à inciter (ou à obliger) leurs étudiants à mener une activité bénévole en parallèle des cours dispensés c’est car elles sont désireuses d’incarner de nouvelles valeurs. Conscientes des enjeux sociétaux auxquels elles font face, elles fournissent un important travail de communication autour de ces nouveaux enjeux :

« L'EDHEC forme ses étudiants à avoir un impact positif pour les générations futures.²¹⁶ »

« Le monde change. Le réchauffement climatique et les mutations sociétales engendrent de nouveaux enjeux et de nouvelles attentes. Les entreprises ont un rôle central à jouer pour relever ces défis environnementaux, sociaux et économiques.²¹⁷ ».

De son côté, l’ESI met en avant sa capacité à former une nouvelle génération de managers « désirant avoir un impact positif sur la société et l’environnement !²¹⁸ » quand l’EDHEC a comme valeurs fondamentales « innovation, engagement, impact »²¹⁹. Ces initiatives à « impact positif » ou « *for good* » se multiplient non sans critiques. Si Julie Testi, docteure en science politique, voyait dans des dispositifs universitaires équivalents un moyen d’améliorer la société, de casser la reproduction sociale et de favoriser l’inclusion, il semblerait que la dynamique soit ici tout autre²²⁰. En effet, le risque d’un tel système est, comme le souligne les Echos, « qu’un fragment des promotions voit ces dispositifs comme ‘une case à cocher’ »²²¹. Ce fût notamment le cas avec les étudiants de l’EDHEC et l’ESI qui semblent confirmer cette tendance. L’une des étudiantes confiait avoir rejoint l’association pour nulle autre raison que le partenariat proposé entre son école et COP1²²².

²¹⁶ « La RSE à l’EDHEC », EDHEC BUSINESS SCHOOL, consulté le 25 avril 2024, <https://www.edhec.edu/fr/a-propos/qui-sommes-nous/developpement-durable-responsabilite-societale>.

²¹⁷ « La RSE à l’EDHEC ».

²¹⁸ « Qui sommes-nous ? - ESI Business School », *ESI - Business School* (blog), consulté le 25 avril 2024, <https://www.esi-business-school.com/ecole/qui-sommes-nous/>.

²¹⁹ « ExecEdu - Pourquoi l’EDHEC », EDHEC BUSINESS SCHOOL, consulté le 25 avril 2024, <https://www.edhec.edu/fr/programmes/formation-continue/experience-edhec/pourquoi-l-edhec>.

²²⁰ Testi, « La reconnaissance académique de l’engagement bénévole des étudiants ».

²²¹ « Pourquoi de plus en plus de grandes écoles obligent leurs étudiants à faire du bénévolat », Les Echos Start, 25 octobre 2023, <https://start.lesechos.fr/apprendre/universites-ecoles/pourquoi-de-plus-en-plus-de-grandes-ecoles-obligent-leurs-etudiants-a-faire-du-benevolat-1992059>.

²²² « Annexe n°1 - Le visage de l’engagement bénévole chez COP1 ».

A l'inverse, certains affirment « On reviendra si vous voulez toujours de nous (*rigole*)²²³ » ou encore « On reviendra ! C'était trop cool comme expérience²²⁴ » avant de se désengager. Ces exemples sont ceux des étudiants de l'EDHEC et l'ESI venus le temps d'une distribution apporter leur aide. En effet, en première année de Bachelor à l'EDHEC il est obligatoire de participer à une action menée par une association. Le choix de l'association demeure libre parmi un panel d'associations. Une fois l'action menée il est nécessaire de faire signer un formulaire par le responsable de l'association, chargée de laisser une appréciation et une note. Le fait qu'une telle rétribution soit directe favorise d'autant plus le désengagement. Maurice Midena, journaliste passé par Audence Business School et auteur de « *Entre rêveurs, ressortez managers* » l'explique ainsi :

« Une mission de trente heures, ça ne permet pas un bousculement majeur de la construction intellectuelle, et c'est une goutte d'eau par rapport à la masse des cours qui ne s'intéressent pas à ces questions »²²⁵

Il affirme que cela est fait « pour que tout le monde ait bonne conscience », allant même jusqu'à qualifier de telles initiatives de « *social washing* »²²⁶. Il a bien conscience qu'il ne s'agit pas de la mission première de telles écoles ; leur objectif n'étant pas de créer des consciences « sociales ou écolos »²²⁷. Il est alors possible d'estimer que ces programmes participent à une instrumentalisation, quand l'engagement « est encouragé de façon visible » mais « ne semble pas encore de nature à modifier les dynamiques internes des écoles »²²⁸.

Néanmoins, force est de constater que de tels dispositifs ne sont pas condamnés par l'association COP1, bien au contraire. Les membres de l'association ont conscience que le bénévolat peut être un moyen d'ajouter une ligne à son curriculum vitæ. Cette expérience, même de courte durée, sera valorisable. La reconnaissance académique en fait une forme de capital institutionnalisé, le diplôme agissant comme un « brevet de compétence

²²³ « Distribution du 21 mars ».

²²⁴ « Distribution du 4 avril » (Maison des associations de Lille, 2024).

²²⁵ « En encourageant l'humanitaire et le bénévolat étudiant, les écoles de commerce flirtent avec le « social washing » », *Le Monde.fr*, 11 décembre 2023, https://www.lemonde.fr/campus/article/2023/12/11/en-courageant-l-humanitaire-et-le-benevolat-etudiant-les-ecoles-de-commerce-flirtent-avec-le-social-washing_6205185_4401467.html.

²²⁶ « En encourageant l'humanitaire et le bénévolat étudiant, les écoles de commerce flirtent avec le « social washing » ».

²²⁷ « En encourageant l'humanitaire et le bénévolat étudiant, les écoles de commerce flirtent avec le « social washing » ».

²²⁸ « En encourageant l'humanitaire et le bénévolat étudiant, les écoles de commerce flirtent avec le « social washing » ».

culturelle »²²⁹. Dans cette recherche de reconnaissance il est sain de se demander ce qu'il reste réellement de la dimension bénévole d'un tel engagement. Pour autant, la volatilité de ces bénévoles n'étant pas perçue négativement. L'afflux régulier de nouveaux bénévoles est vu comme une source de main d'œuvre supplémentaire. Un des responsables de la branche lilloise concède même : « On a toujours besoin de nouveaux profils, de nouvelles idées »²³⁰. En effet, pour une association en recherche permanente de nouveaux bénévoles, il est difficilement envisageable qu'elle perçoive cela de façon négative.

Ces phénomènes de désengagement n'empêchent pas l'association de nouer des partenariats avec de telles écoles ; l'antenne lilloise n'étant pas la seule à proposer une passerelle entre écoles privées et monde associatif. A ce titre les Echos ont décidé d'illustrer leur article sur le sujet avec une photo du groupe OMNES Education prise lors d'une distribution alimentaire de l'association COP1 Solidarités Etudiantes²³¹. En effet, l'association est inscrite parmi les 94 associations partenaires du programme PACT (Programme d'Action Citoyenne de Terrain). Ce programme s'adresse aux étudiants de l'ECE, l'INSEEC, Sup de Pub, l'ESCE, l'HEIP qui souhaitent « donner un sens » à leurs études²³². On demande alors aux étudiants une demi-journée par semaine, afin d'« introduire et valoriser l'engagement citoyen », de « développer et modéliser une pédagogie de l'engagement », d'« encourager la poursuite de l'engagement bénévole », ou encore d'acquérir des compétences « comportementales et socio-professionnelles »²³³.

Si ce choix d'accepter des profils si volatiles peut paraître surprenant à première vue il s'inscrit tout à fait dans l'image du bénévolat que se fait l'association COP1. La tribune publiée dans l'Humanité dont ils sont cosignataires allaient déjà dans ce sens :

« Il est urgent de valoriser le bénévolat dans tous les cursus de l'enseignement supérieur et reconnaître les compétences acquises par ce biais [...] Valoriser le bénévolat c'est prévoir des heures libres et dédiées au bénévolat, c'est faciliter l'acquisition d'unités de crédits universitaires qui reconnaissent les compétences acquises lors d'un engagement, c'est former des 'ambassadeurs de solidarité' dans les conseils municipaux, communaux et locaux, c'est entretenir un lien fort

²²⁹ Pierre Bourdieu, « Les trois états du capital culturel », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* 30, n° 1 (1979): 3-6, p.5, <https://doi.org/10.3406/arss.1979.2654>.

²³⁰ Julien, Entretien semi-directif anonymisé.

²³¹ « Pourquoi de plus en plus de grandes écoles obligent leurs étudiants à faire du bénévolat ».

²³² « Dispositif d'engagement citoyen : Le Projet Pact », OMNES Education, consulté le 25 avril 2024, <https://www.omneseducation.com/le-groupe/le-projet-pact/>.

²³³ « Dispositif d'engagement citoyen ».

avec les associations abordant des sujets intéressant les jeunes, c'est mettre en lumière les projets portés par les jeunes bénévoles »²³⁴.

Conscient des nouveaux enjeux rencontrés par les étudiants et leur volonté de faire du bénévolat un outil à disposition de leurs compétences ce choix s'il ne paraît pas judicieux pour tous paraît pour le moins logique dans une perspective utilitariste. Laurent Willemez, professeur de sociologie, invite ainsi à lever le tabou de la rétribution en acceptant l'engagement comme source de bénéfices²³⁵. Dans cette même perspective certains ont fait le choix du volontariat en Service Civique, les confondant avec le monde professionnel.

C) Le Service Civique, à la frontière de l'emploi

A ce jour, l'antenne lilloise de l'association COP1 Solidarités Etudiantes compte deux volontaires en Service Civique. Ce dispositif situé à la frontière de l'emploi se doit d'être exploré à la lumière des profils de celles qui y participent.

Ces deux volontaires âgées de 22 ans sont engagées depuis le mois de septembre et sont en contrat jusqu'au mois de juin avec l'association. Leur rôle au sein de l'association nécessite une analyse poussée pour comprendre dans quel schéma exact elles s'inscrivent. Afin d'analyser au mieux la place occupée par ces deux volontaires il est nécessaire de se concentrer d'abord sur leurs profils, pour les comparer à ceux des autres volontaires en Service Civique à travers le pays. Pour se faire il est possible de se reposer sur l'article « Le Service Civique au service de l'employabilité des jeunes ? »²³⁶ de Florence Ihaddadene, maîtresse de conférences spécialisée en sciences de l'éducation et sociologie. En France, l'âge moyen d'une personne réalisant un Service Civique est de 21 ans. Parmi ces volontaires 61% sont des femmes, 39% des hommes. Pour ce qui est du niveau d'études, 43% ont un niveau bac et 35% ont un niveau bac+2 ou plus. Avant d'intégrer un Service Civique, 39% étaient demandeurs d'emploi et 31% étudiants. Parmi ces personnes en Service Civique, 27% ont choisi d'effectuer leur Service Civique dans le milieu de la solidarité ; ce qui en fait le premier choix devant l'éducation pour tous (23%), la culture et loisirs (15%) ou le sport (13%). Enfin, les missions de solidarité, d'éducation ou de santé sont particulièrement féminisées ; les femmes en Service Civique représentant 66% des services civiques dans le

²³⁴ « Liberté, égalité, solidarité ».

²³⁵ Laurent Willemez, « Faire fructifier son engagement: Conséquences et limites de la validation des expériences militantes », s. d.

²³⁶ Florence Ihaddadene, « Le Service Civique au service de l'employabilité des jeunes ? », *Salariat* 1, n° 1 (2022): 195-207.

milieu de la solidarité²³⁷. Cet ensemble de statistiques amènent à une mise en comparaison des chiffres au niveau national et de la réalité du terrain au cœur de l'association COP1 à Lille. Comme indiqué préalablement, cette branche lilloise compte 2 femmes en Service Civique, toutes deux âgées de 22 ans (21 ans lors de leur prise de poste) et bénéficiant d'un niveau d'étude au-delà du bac+2, actuellement scolarisées en Master. Ainsi, bien qu'ayant un niveau de diplôme supérieur à la majorité des personnes en Service Civique elles partagent néanmoins de grandes similitudes avec le profil type des personnes en Service Civique dans le milieu de la solidarité : âge, sexe, domaine d'intervention, statut d'étudiant. L'association COP1 ne semble ainsi pas échapper à la reproduction des « assignations sociales et genrées du marché de l'emploi²³⁸ » dénoncées dans l'article de Florence Ihaddadene.

Ce même article affirme que les femmes les plus diplômées ont tendance à se servir de ce Service Civique pour se constituer un réseau professionnel ou comme ultime « stage » avant la sortie d'étude. A travers le Service Civique « l'intérêt général est devenu un 'pouvoir d'être utile' »²³⁹. Ainsi, le Service Civique devient un moyen d'insertion dans le monde professionnel, s'étant imposé peu à peu dans le marché de l'emploi. Pourtant, au sein de l'association les deux volontaires en Service Civique s'inscrivent plus dans une nécessité de subvenir à leurs besoins que dans une volonté de « soigner son employabilité²⁴⁰ ». L'une des volontaires en Service Civique est étudiante en égyptologie, bien loin des champs d'action de l'association. Le témoignage de la seconde volontaire en Service Civique semble confirmer que ce dispositif est une « étape de précarité en amont d'un emploi stabilisé²⁴¹ » et n'est pas intégré dans une forme de carriérisme :

« Je leur ai parlé de mon prêt étudiant, je leur ai parlé de mon loyer et je leur ai dit que ce job...Ouais il avait un sens et j'étais motivée de travailler chez COP1 au-delà de l'argent mais il y avait un gros volet argent. J'avais besoin de ce taff pour m'en sortir. »²⁴².

²³⁷ Ihaddadene.

²³⁸ Ihaddadene.

²³⁹ Ihaddadene, p.196.

²⁴⁰ Ihaddadene, p.196.

²⁴¹ Ihaddadene, p.200.

²⁴² Léna, Annexe n°6 - Entretien semi-directif anonymisé.

Si le volontariat en Service Civique peut devenir une opportunité de pallier aux besoins économiques de certains, il est pertinent de se questionner sur l'apport qu'il représente pour les associations à travers l'article de colloque de Vachée, Dansac et Gontier :

« Plus qu'ailleurs, le risque de concurrence entre les différentes formes de travail est présent. S'ajoutent à cela une superposition des tâches, une faible formalisation dans les processus de prise de décision et une dilution des responsabilités qui complexifient la régulation de l'organisation »²⁴³.

Comme présumé par cet article, une telle problématique s'est illustrée au sein de l'association au début de l'année universitaire 2023-2024. Lors de l'entretien réalisé avec l'une des volontaires en Service Civique, celle-ci confiait :

« En fait Camille et moi en septembre on a mis un mois, un mois et demi, à se lancer dans la dynamique de partager les missions [...] Elle a cours que 2 jours par semaine à côté donc elle avait plus de temps pour faire les missions au début. Elle les faisait de jour pendant que moi j'étais en cours et quand moi je rentrais des cours il y avait plus de missions. »²⁴⁴

« Camille et moi on s'est retrouvées sur des missions que toutes les deux sans Maria et Julien [responsables de la branche lilloise] parce que c'était des missions de jour. Maria et Julien étaient en cours [...] »²⁴⁵

On retrouve dans ces propos plusieurs éléments distincts concernant les difficultés rencontrées durant ces premiers mois de travail collectif. La première difficulté ayant été la superposition des tâches, justifiée de la façon suivante : « En fait on laisserait toutes les missions sur un Service Civique ça serait trop mais c'est pas tout à fait assez pour deux services civiques »²⁴⁶. Cette problématique s'est un temps couplée avec la « faible formalisation dans les processus de prise de décision et une dilution des responsabilités qui complexifient la régulation de l'organisation »²⁴⁷. Les deux responsables de l'association partageant le statut d'étudiant se sont en effet retrouvés éloignés du processus de prise de décision quant à la répartition des tâches ; leur emploi du temps ne leur permettant pas d'être disponibles sur les mêmes plages horaires que ces deux volontaires en Service Civique. Ils

²⁴³ Cécile Vachée, Christophe Dansac, et Patricia Gontier, « Le Service Civique volontaire : un cadeau empoisonné pour les associations ? », 2014, p.4, <https://univ-tlse2.hal.science/hal-01059328>.

²⁴⁴ Léna, Annexe n°6 - Entretien semi-directif anonymisé.

²⁴⁵ Léna.

²⁴⁶ Léna.

²⁴⁷ Vachée, Dansac, et Gontier, « Le Service Civique volontaire », p.4.

se sont ainsi, dans une certaine mesure déresponsabilisés. Julien, responsable de l'antenne le formule ainsi : « Y'a un gros taff de formation qui a été fait. Aujourd'hui elles encadrent des distributions sans nous ». Ce qui dans un premier temps est apparu comme une difficulté a fini par être une force. En effet, l'entretien avec cette volontaire souligne que cette distanciation forcée des deux responsables de la branche lilloise les a amenées, si ce n'est obligées, à renforcer leur communication : « [...] ça nous a poussé à discuter elle et moi. A partir du moment où ça s'est fait, ça s'est beaucoup mieux passé et la division des tâches a été plus juste »²⁴⁸.

Désormais le travail réalisé par ces deux personnes en Service Civique s'effectue dans une atmosphère saine, loin d'être ce cadeau empoisonné. Sont ici évitées les tensions « concernant la légitimation des actions et du travail des salariés et des bénévoles » ou relatives à la remise en cause de « la légitimité du travail salarié »²⁴⁹. L'introduction de ces volontaires aurait comme effet d'empiéter sur l'espace d'action et de décision, tout en occupant une place limitée dans ce dernier espace. Pour autant, il apparaît qu'au sein de l'antenne lilloise les volontaires en Service Civique occupent une place plus importante dans l'espace de décision que dans l'espace d'action, évitant d'empiéter sur l'espace de l'action des bénévoles opérationnels. A ce jour « ce sont des volontaires qui gèrent les bénévoles »²⁵⁰. Le rôle des volontaires en Service Civique présenté dans cet article correspond à peu de chose près au rôle effectif des volontaires de l'association COP1 Solidarités Etudiantes : développement de l'association, facilitation de la vie associative et contribution au rayonnement de l'association. Pour remplir ces rôles, contrairement à d'autres associations, le recrutement des « VSC » ne s'est pas effectué seulement sur leurs compétences, ce qui évite un effet décevant quant aux attendus et un potentiellement désengagement de leur part ou de celle de bénévoles. Pour le responsable de l'antenne lilloise : « Un Service Civique c'est plus qu'un taff banal, un job étudiant. Faut que ça ait du sens simplement. L'objectif c'est de prendre en compétence et d'apprendre des choses sur soi et sur la vie »

Si la norme concernant le travail associatif est plutôt du côté de l'engagement désintéressé, les travailleurs seraient moins de 15% à déclarer le faire pour défendre leurs idées et leurs

²⁴⁸ Léna, Annexe n°6 - Entretien semi-directif anonymisé.

²⁴⁹ Vachée, Dansac, et Gontier, « Le Service Civique volontaire », p.6.

²⁵⁰ Vachée, Dansac, et Gontier, « Le Service Civique volontaire », p.14.

valeurs, et 4% à l'associer à un devoir citoyen²⁵¹. En réalité le Service Civique perd de sa dimension volontaire lorsqu'il s'inscrit dans une nécessité de lutte contre la précarité :

« Alors moi du coup le Service Civique j'y suis venue parce que je cherchais un emploi. De base je cherchais un job étudiant parce que j'en avais besoin. [...] comme j'étais très précaire à ce moment-là et pas top dans ma vie personnelle j'estimais pas avoir trop de temps à donner. [...] c'était des problématiques qui m'avait touchées directement donc ça m'intéressait. »²⁵²

Cet exemple prend à contrepied la norme défendue par Dansac qui voudrait que ce travail revête d'une dimension désintéressée. Dans le cas d'une personne en situation de précarité il semble ici évident que ce Service Civique s'impose comme une nécessité, les valeurs et le sens du collectif ne primant pas. A ce titre, il est difficile d'affirmer que « les services civiques introduisent ainsi dans le travail associatif la motivation carriériste »²⁵³ ; si l'on entend le terme comme une « recherche de la réussite professionnelle²⁵⁴ » ou de projection dans un avenir professionnel. Si le Service Civique répond avant tout à un besoin d'autonomisation financière, il participe également à la sur-justification du travail :

« Les bénévoles indemnisés vivent une sur-justification de leur travail, qui se retrouve doublement déterminé par des récompenses de nature extrinsèque (la rétribution, d'autant plus cruciale dans un contexte d'accès à l'emploi difficile) et d'autres de nature intrinsèque (le fait d'assumer des tâches exprimant des valeurs, et particulièrement altruistes). »²⁵⁵

L'ensemble de ces dispositifs visent à faire de l'expérience bénévole un moyen d'acquérir des compétences. Si la reconnaissance académique du bénévolat ne parvient pas à inscrire le bénévolat dans la durée le volontariat en Service Civique assure un engagement pour une durée d'un an. Les usages qui en sont faits semblent d'autant plus différents. Là où les étudiants en école de commerce perçoivent le bénévolat comme une case à cocher les volontaires en Service Civique s'inscrivent dans une nécessité d'autonomisation financière

²⁵¹ Valérie Becquet, « Devenir volontaire : profils, motivations et parcours », *Cahiers de l'action* 34, n° 4 (2011): 28-38, <https://doi.org/10.3917/cact.034.0028>.

²⁵² Léna, Annexe n°6 - Entretien semi-directif anonymisé.

²⁵³ Vachée, Dansac, et Gontier, « Le Service Civique volontaire », p.16.

²⁵⁴ « carriériste - Définitions, synonymes, prononciation, exemples | Dico en ligne Le Robert », consulté le 30 avril 2024, <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/carrieriste>.

²⁵⁵ Vachée, Dansac, et Gontier, « Le Service Civique volontaire », p.16.

ou de lutte contre la précarité. Ces dispositifs se rejoignent quant aux revendications utilitaristes qui les accompagnent et la capacité de développement de compétences. Bien qu'ils sortent du schéma classique du bénévolat, en proposant des formes d'engagement novatrices, la structure de l'association elle peine à mettre en place des innovations organisationnelles.

IV) Des innovations organisationnelles limitées

Bien que l'association COP1 Solidarités Etudiantes favorise des modes d'engagement moins exigeants, accessibles à des profils de profils initialement peu destinés au bénévolat, il faut néanmoins admettre que cette capacité novatrice est limitée par des contraintes organisationnelles. L'encadrement juridique, la nécessité de division des tâches et la dépendance accrue aux institutions semblent propres à la majorité des associations.

A) L'association, un mode d'organisation juridiquement encadré

L'association COP1 Solidarités Etudiantes a été capable d'innovation concernant son offre d'engagement mais certains enjeux organisationnels viennent relativiser ce constat. Ainsi, il est nécessaire de s'interroger sur la structure de cette association et la façon dont elle se plie à un encadrement juridique stricte ; propre à son statut d'association loi 1901.

La loi du 1^{er} juillet 1901 définit une association de la façon suivante : « l'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices »²⁵⁶. Cette association à but non lucratif reposant aujourd'hui sur l'action de ses bénévoles est contrainte par des règles strictes, notamment quant à la responsabilité et la protection. L'association est par exemple dans l'« obligation d'indemniser le bénévole victime de dommages subis en participant aux activités de l'association »²⁵⁷. Pour couvrir certains risques l'association s'est dotée d'une assurance, après s'être assuré de « recenser toutes les personnes intervenant dans les activités²⁵⁸ » ; grâce au formulaire rempli par les futurs bénévoles avant d'intégrer l'association. De plus, l'association étant actuellement locataire d'un local au 19 rue de la justice, a dû souscrire à une garantie des risques locatifs en cas d'incendie, dégâts des eaux ou d'explosion²⁵⁹. S'ajoute à cela une responsabilité pénale ; l'association pouvant être « déclarée pénalement responsable de toute infraction commise pour son compte par ses représentants »²⁶⁰. Le responsable de l'antenne lilloise

²⁵⁶ « Loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association - Légifrance », 1, consulté le 23 mai 2024, <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000006069570>.

²⁵⁷ « Guide du bénévolat 2022-2023 » (Secrétariat d'Etat chargé de l'économie sociale et solidaire et de la vie associative, 2022), p.8.

²⁵⁸ « Guide du bénévolat 2022-2023 », p.10.

²⁵⁹ « Assurance des associations », consulté le 12 mai 2024, <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1124>.

²⁶⁰ « Guide du bénévolat 2022-2023 », p.9.

l'exprime clairement « En tant que directeur t'as aussi une responsabilité juridique et légale, civile, pénale peu importe. C'est notre nom, notre signature »²⁶¹.

Si la loi de 1901 édicte des règles strictes en ce qui concerne l'encadrement des bénévoles elle ne « ne dit rien sur les organes administratifs d'une association »²⁶². Ainsi, une association est libre de définir ses instances de fonctionnement. Elle peut fixer librement la composition de son assemblée générale et n'est n'y obligée de se doter d'un conseil d'administration, ni d'un bureau. La convention veut néanmoins qu'un bureau s'organise autour d'un président et un ou plusieurs vice-présidents, un secrétaire et éventuellement un secrétaire adjoint et enfin un trésorier et éventuellement un trésorier adjoint. Il semble que l'association COP1 Solidarités Etudiantes ait fait un tel choix. A ce jour, la structuration de son bureau est la suivante²⁶³ : un président, Benjamin Flohic (co-fondateur de l'association en poste depuis janvier 2022), une vice-présidente, Clara Limoge (en charge de l'activité de plaidoyer et des études sociologiques annuelles) et un trésorier, Charles Landeau, présent depuis avril 2021. Ce dernier est en charge des finances et dépenses de l'association bien que la comptabilité et la certification des comptes soient assurées par un cabinet externe. Le bureau est complété à ce jour par deux directeurs : un directeur général en charge de la stratégie de l'association et une directrice de réseau en charge des projets nationaux.

A l'échelle locale la responsabilité de l'antenne lilloise a été attribuée à Julien et Maria. Cette désignation de « responsable » découle de la direction de l'association qui leur en octroie le pouvoir. Ne disposant d'aucune autonomie juridique, sans cela, ils ne seraient pas en capacité de représenter l'association²⁶⁴. En effet, la branche lilloise revêtant du statut d'antenne elle est en réalité dépendante de l'association au niveau national, constituant un établissement secondaire de l'association. Elle n'a pas de personnalité juridique et ne dispose d'aucune autonomie (juridique) par rapport au « siège ». Elle a ainsi, au même titre que les autres antennes, due être préalablement déclarée en préfecture²⁶⁵. Bien que l'antenne soit sous la responsabilité pleine et entière des dirigeants de l'association COP1 Solidarités Etudiantes ; cela ne l'empêche pas pour autant de disposer d'un compte bancaire, d'une comptabilité

²⁶¹ Julien, Entretien semi-directif anonymisé.

²⁶² « Instances dirigeantes d'une association », consulté le 9 mai 2024, <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1121>.

²⁶³ « Organisation ».

²⁶⁴ « Associations loi de 1901 », Les services de l'État en Meurthe-et-Moselle, consulté le 11 mai 2024, <https://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr/index.php/Demarches/Associations/Associations-loi-de-1901/Associations-loi-de-1901>.

²⁶⁵ « Associations loi de 1901 ».

propre ou encore d'un local. De ce fait, l'antenne lilloise est depuis le 21 novembre 2023 immatriculée par l'INSEE au répertoire SIRENE. Etablissement secondaire dans le domaine de l'action sociale, elle est à ce jour domiciliée au 19 rue de la justice à Lille²⁶⁶. En effet, son statut d'association et les enjeux financiers attenants ont poussé COP1 Solidarités Etudiants à se constituer en entreprise dès septembre 2020²⁶⁷. A ce titre l'association a été reconnue comme entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire, encadrée par la Loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire, comprenant 9 chapitres et 98 articles²⁶⁸. Cette loi a vocation à reconnaître l'ESS comme un mode d'entreprendre spécifique, à « consolider le réseau, la gouvernance et les outils de financement des acteurs de l'ESS » ou encore à « redonner du pouvoir d'agir aux salariés »²⁶⁹. Elle crée ainsi le statut d'entreprise solidaire d'utilité sociale et permet aux acteurs déjà inscrits dans l'économie sociale comme les associations de « porter de nouvelles formes d'entreprenariat social »²⁷⁰.

L'association COP1 est également encadrée par la Convention collective national des acteurs du lien social et familial : centre sociaux et socioculturels, associations d'accueil de jeunes enfants, associations de développement social local. Un tel encadrement définit les « conditions de travail, les salaires, les congés payés, les droits et obligations des employeurs et des salariés et adapte les règles du code du travail aux situations particulières du secteur concerné »²⁷¹. L'objectif d'une convention collective est avant tout d'assurer une protection aux salariés, leur offrant un encadrement plus favorable que le droit du travail. La convention collective des acteurs du lien social et familial compte ainsi 14 chapitres et plusieurs dizaines d'articles, fournissant un cadre strict à l'association COP1 Solidarités Etudiantes²⁷².

Enfin, l'association est soumise à une publication annuelle des comptes et du rapport du commissaire aux comptes. Cette publication est obligatoire car l'association perçoit un total

²⁶⁶ Service statistique répertoire SIRENE, « Avis de situation au répertoire SIRENE », 21 novembre 2023.

²⁶⁷ « Établissement COP1 SOLIDARITES ETUDIANTES à PARIS », Annuaire des Entreprises : le moteur de recherche officiel, consulté le 12 mai 2024, <https://annuaire-entreprises.data.gouv.fr/etablissement/88910542500017>.

²⁶⁸ « LOI n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire (1) », 2014-856 § (2014).

²⁶⁹ « L'économie sociale et solidaire », consulté le 11 mai 2024, <https://www.economie.gouv.fr/leconomie-sociale-et-solidaire>.

²⁷⁰ « L'économie sociale et solidaire ».

²⁷¹ « Convention collective », consulté le 12 mai 2024, <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F78>.

²⁷² « Convention collective nationale des acteurs du lien social et familial : centres sociaux et socioculturels, associations d'accueil de jeunes enfants, associations de développement social local du 4 juin 1983. Etendue par arrêté du 22 janvier 1987 JORF 12 février 1987. (1) - Légifrance », consulté le 12 mai 2024, https://www.legifrance.gouv.fr/conv_coll/id/KALICONT000005635384.

de dons et de subventions excédant la somme de 153 000 euros²⁷³. Celle-ci doit s'effectuer par voie électronique, processus rendu gratuit depuis le 1^{er} janvier 2020. Ainsi, le dernier « Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels » a été fourni le 31 août 2023 par l'association COP1 Solidarités Etudiantes²⁷⁴. Ce rapport a été réalisé par ACS SIGMA Audit et Communication, « cabinet à taille humaine, spécialisé dans le domaine de l'économie sociale et solidaire »²⁷⁵. En ce qui concerne les finances, l'encadrement juridique est également strict sur des thématiques comme le remboursement des frais engagés par les bénévoles ou la nécessité de justifier d'une « gestion désintéressée et bénévole d'une association [...] pour être exonérée d'impôts commerciaux »²⁷⁶. La centralité de ces enjeux financiers explique en partie la grande proximité entre les acteurs du monde associatif et les institutions, créant parfois un semblant de dépendance.

B) Monde associatif et institutionnel : une impossible distanciation

Au-delà d'un encadrement juridique stricte c'est un ensemble d'acteurs institutionnels qui gravitent autour de l'association COP1, à une échelle locale comme nationale. Si aujourd'hui les relations institutionnelles revêtent d'une dimension si primordiale pour l'association c'est en partie à cause des importantes sources de financement que peuvent représenter certaines institutions publiques. En conséquence, les représentants de l'association doivent lier recherche de financement et travail de représentation. J.R.A'Weng, directeur général de Cop1 Solidarités Etudiantes le rappelait auprès du Conseil Économique Social et Environnemental :

« Le principal constat c'est que pour financer une association faut réussir à convaincre. Convaincre c'est vraiment une action très politique et donc il y a des moments, comme je pense pour notre association autour d'aider la jeunesse, aider les étudiants, qui est reconnu comme un sujet sociétal assez important en ce moment donc on a une facilité à convaincre, une facilité à se faire financer et malheureusement ça peut changer dans le temps »²⁷⁷

²⁷³ « Dépôt des comptes annuels | Pages — Journal Officiel », consulté le 11 mai 2024, <https://www.journal-officiel.gouv.fr/pages/associations-comptes/>.

²⁷⁴ ACS Sigma, « Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels - Exercice 2022-2023 », 17 janvier 2024.

²⁷⁵ « ACS SIGMA : Présentation | LinkedIn », consulté le 11 mai 2024, <https://www.linkedin.com/company/acs-sigma/?originalSubdomain=fr>.

²⁷⁶ « Guide du bénévolat 2022-2023 ».

²⁷⁷ « Cop1 – Solidarités étudiantes - Financement des associations | Le Conseil économique social et environnemental ».

Il souligne dans un même temps la grande volatilité des financements et la nécessité de faire de cette recherche de financements un combat quotidien. Ce même discours est soutenu par Julien, à la tête de l'association COP1 à Lille, qui rappelle que son rôle premier est la représentation et la rencontre et recherche de partenaires²⁷⁸.

A titre d'exemple, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche représentait trois quarts des subventions d'exploitation perçus sur l'exercice 2022-2023 avec 700 000 euros injectés ; instaurant une importante dépendance économique. La DRIHL subventionnait à hauteur de 99 733 euros, le Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse à hauteur de 90 000 euros ou encore la mairie de Paris à hauteur de 81 441. Ces subventions d'exploitation atteignant ainsi 1 182 177 euros, desquels sont déduits les produits constatés d'avance pour un total de 777 197 euros. L'ouverture de nombreuses antennes laisse présager des subventions publiques à la hausse sur l'exercice en cours sans pour autant pouvoir l'affirmer en absence de données chiffrées.

Localement ce rapport aux institutions peut devenir un rapport de légitimation. Comme le rappelle Isabelle Gougenheim, chargée de mission auprès du Haut-commissaire à l'économie sociale et solidaire et à l'innovation sociale, il ne peut y avoir de secteur associatif sans confiance. La priorité est alors de transformer les relations de défiance en relations de confiance, entre acteurs associatifs et pouvoirs publics²⁷⁹. Inscrite dans le paysage associatif lillois depuis peu, l'une des missions de l'association consiste à témoigner de son sérieux et de sa capacité d'action, en justifiant de ses actions et travaux. La restitution d'enquête tenue le 11 janvier 2024 auprès des représentants de la mairie de Lille, de la Métropole Européenne de Lille et d'élus allaient dans ce sens. La mise en relation avec de telles institutions témoigne parfois d'objectifs sous-jacents comme l'acquisition d'un local à titre gracieux sur Lille. L'association bénéficie pour l'instant d'un accès gratuit à l'un des espaces de la Maison des Associations, service municipal de la Ville de Lille, pour réaliser ses distributions. Si l'antenne locale de l'association a pu bénéficier d'une telle infrastructure, c'est au titre d'association domiciliée sur le territoire lillois et grâce à une démarche effectuée auprès de la Maison des Associations, lui octroyant cet accès pour deux ans. Le responsable de l'antenne rappelle néanmoins :

« Au début quand on est arrivés à la MDA, la MDA était assez réticente vis-à-vis de nos distributions parce qu'ils ont eu des expériences passées qui n'étaient pas

²⁷⁸ Julien, Entretien semi-directif anonymisé.

²⁷⁹ Isabelle Gougenheim, « Pas de secteur associatif sans confiance ! », *Inflexions* 51, n° 3 (2022): 141-48, <https://doi.org/10.3917/infle.051.0141>.

très positives [avec les anciens bénévoles de l'association]. Au final aujourd'hui nous adore, on a su gérer des situations d'urgence, les distributions se sont toujours bien passées. »²⁸⁰

De la volonté de s'implanter au cœur des universités, sont ensuite nés des échanges, jusqu'à lors infructueux, avec des représentants d'institutions comme le CROUS ou l'Université de Lille. L'Université de Lille serait à ce jour l'une des universités en France avec laquelle les relations seraient le moins simple :

« Encore une fois l'antenne de Lille malheureusement c'est un peu compliqué parce que on n'a pas la chance comme dans toutes les autres antennes et dans toutes les autres villes de France d'avoir une facilité avec l'Université de Lille : facilité d'accès, facilité de financements. C'est plus dur de faire de la sensibilisation, de se faire connaître, de recruter des bénévoles. »²⁸¹

Cet exemple témoigne des difficultés rencontrées dans la mise en relation avec les institutions et dans la réalisation d'« une action très politique²⁸² ». Une telle mission n'est pas toujours bien vécue par les membres de l'association qui estiment parfois être dépendants d'une forme d'« opportunisme politique²⁸³ ». Néanmoins, ces échanges s'imposent : « Obligé de le faire parce que comme je disais ce sont nos plus grands financements »²⁸⁴. En effet, les financements publics apparaissent comme une condition *sine qua non* du fonctionnement interne de COP1 Solidarités Etudiantes et de sa capacité de développement des projets au long cours. Aujourd'hui, l'antenne lilloise voit ses rentrées affluer « principalement via le national en termes de financements »²⁸⁵. A l'échelle locale le responsable explique :

« On n'a pas énormément de subventions de la part de la métropole lilloise, c'est peut-être aussi pour ça qu'on a pas pu accélérer comme on aurait aimé : les distribs et toutes les actions qu'on peut porter avec COP1 ».

Ainsi, la dimension politique des financements, leur volatilité ou simplement l'incapacité à les solliciter freine le fonctionnement d'une structure comme l'antenne lilloise de COP1 Solidarités Etudiantes. Faute de solutions la présence de partenaires privés en parallèle

²⁸⁰ Julien, Entretien semi-directif anonymisé.

²⁸¹ Julien.

²⁸² « Cop1 – Solidarités étudiantes - Financement des associations | Le Conseil économique social et environnemental ».

²⁸³ Léna, Annexe n°6 - Entretien semi-directif anonymisé.

²⁸⁴ Léna.

²⁸⁵ Julien, Entretien semi-directif anonymisé.

permet d'assurer une certaine continuité et stabilité. Ces « interdépendances entre actions associative et publique » font ainsi naître la « problématique de l'adaptation à l'environnement marchand » au risque d'importer des logiques de gouvernance et de management pouvant se rapprocher du modèle de l'entreprise²⁸⁶. C'est d'autant plus le cas quand des termes issus du monde du travail sont intégrés dans le discours, comme l'usage du terme « directeur d'antenne »²⁸⁷.

C) La division du travail, condition de l'efficacité organisationnelle

La division du travail, notion initialement propre au monde du travail, s'inscrit historiquement comme une spécialisation dans les tâches au sein d'une société ; pouvant être d'ordre genrée, technique ou encore sociale. Elle nécessite ainsi d'en interroger les logiques au sein de l'association, à l'échelle locale comme nationale. A première vue le bureau national semble respecter des assignations genrées. Selon l'INJEP, les associations françaises verraient leurs présidences assurées à 35,4% par des femmes, 48,4% pour leur trésorerie et 59,8% pour leur secrétariat²⁸⁸. Si l'association n'a pas de secrétaire national à proprement parler, les rôles de président et de trésorier sont effectivement pourvus par des hommes. Le bureau de cinq personnes compte deux femmes : une vice-présidente en charge du plaidoyer, des études et de la représentation et une directrice du réseau assurant le dynamisme et la mise en place des projets. Au niveau local, avant le départ de Maria Fortin en direction de l'antenne de Point-à-Pitre en Guadeloupe, la responsabilité de l'antenne lilloise était répartie entre Julien et Maria, sans discrimination apparente de genre. Néanmoins, il semblerait que certaines assignations genrées persistent malgré tout. Comme indiqué, les deux volontaires en Service Civique s'inscrivent dans l'alignement avec les normes genrées propres à ce dispositif. Si les tâches qu'elles réalisent sont variées, certaines apparaissent stéréotypées : le secrétariat (mails, inscriptions aux distributions), les tâches administratives, la gestion des ressources humaines. Cette dernière mission est pourvue par des femmes 80% du temps dans le monde professionnel²⁸⁹. Néanmoins leur rôle ne s'arrête pas là, ayant la charge de la bonne réalisation des commandes de denrées, la gestion de

²⁸⁶ Jean-Louis Laville, « Gouvernance et management des associations », in *Le Management*, Synthèse (Auxerre: Éditions Sciences Humaines, 2008), 242-48, p.243, <https://doi.org/10.3917/sh.schmi.2008.01.0242>.

²⁸⁷ Julien, Entretien semi-directif anonymisé.

²⁸⁸ « Les femmes encore largement minoritaires à la présidence des associations - INJEP - Yann Lecorps, post-doctorant, INJEP, Le Mans université », INJEP, consulté le 11 mai 2024, <https://injep.fr/publication/les-femmes-encore-largement-minoritaires-a-la-presidence-des-associations/>.

²⁸⁹ APEC, « Baromètre APEC / ANDRH : marché de l'emploi et rémunération des cadres RH », novembre 2017.

certaines distributions, une partie de la communication ou encore la rencontre avec des partenaires.

Si des assignations genrées persistent, elles semblent se manifester particulièrement lors des distributions et du déchargement du camion. Ce déchargement est à première vue plutôt privilégié par les hommes, sans que cela soit pour autant systématique. A l'inverse les femmes présentes auront plutôt tendance à se positionner au troisième étage, où ont lieu les distributions, pour assurer la mise en place et la réception des cartons déchargés préalablement. Enfin, une dernière assignation genrée s'illustre quant à l'attribution du rôle de responsable logistique. Il est à ce jour occupé par Antoine, en charge de la gestion de certaines livraisons, de l'acheminement des denrées jusqu'aux distributions et en charge du camion de livraison loué bimensuellement. Bien qu'il n'existe pas à ce jour d'études sur la division genrée du travail logistique dans le milieu associatif, des travaux ont été produits sur le secteur professionnel de la logistique. D'après un rapport publié en 2021 par l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique, les femmes ne représenteraient que 20% des salariés de la branche (logistique, manutention, magasinage)²⁹⁰. Pour aller plus loin, dans le cadre du projet SALTOO, financé par le Ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, un recensement des freins à la mixité dans le transport et la logistique a été réalisé. Il en ressort la prégnance des « représentations et stéréotypes culturels²⁹¹ », et des différents biais comme celui de la catégorisation, qui voudrait par exemple que l'homme soit « fort » et la femme « douce et à l'écoute »²⁹².

Le niveau de rodage de l'association permet aujourd'hui à certaines affectations d'être de l'ordre de l'évidence, comme le soulignaient Pascal Ughetto, professeur de sociologie, et Marie-Christine Combes, ingénieure en sociologie²⁹³. A ce jour quatre personnes occupent des rôles bien définis : responsable, volontaires en Service Civique, responsable logistique. Concernant l'encadrement des distributions, Julien, responsable de l'antenne lilloise explique : « Bien sûr quand on va en distribution y'a des responsables de distribution. C'est des gens qui ont été formés pour encadrer les distributions. C'est juste

²⁹⁰ Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique, « Rapport 2021 », 2021.

²⁹¹ SALTOO, « Recensement des freins à la mixité dans le transport et la logistique » (Ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, 2021), p.2.

²⁹² SALTOO, p.20.

²⁹³ Ughetto et Combes, « Travail et organisation dans les associations ».

une question de tu as un point d'appui »²⁹⁴. Si cette spécialisation des tâches a vocation à favoriser l'efficacité de l'association, la majorité des bénévoles est amenée à effectuer régulièrement des tâches différentes. Malgré la mise en place d'un roulement d'une distribution à l'autre, il est essentiel de se questionner sur cette division du travail. Adam Smith et Frederick Winslow Taylor se sont longtemps intéressés à cette division à travers les âges. Smith voyait dans la division du travail la réduction de l'homme à une seule et même tâche, ce qui le rendrait inapte à faire face aux difficultés rencontrées en dehors d'un schéma précis. Ainsi, celui qui ne change jamais de tâches, de rôle, perd en compétences et sa capacité d'adaptations²⁹⁵. Frederick Winslow Taylor voyait dans la division du travail une opportunité de mettre en place une organisation scientifique du travail, horizontale, où chacun effectue un nombre réduit de tâches²⁹⁶. Force est d'admettre que les distributions alimentaires entretiennent des similitudes avec une forme de travail à la chaîne : chaque bénévole réalise une tâche précise, simple et rapide. Les bénévoles sont positionnés en ligne derrière des tables, se voyant attribués un type de denrée à distribuer, disposant d'un espace restreint de travail. Comme dans le monde du travail cette organisation vise à favoriser l'efficacité et la productivité. Néanmoins, afin de lutter contre la monotonie et le désintéressement propres à un tel travail l'association favorise le roulement des effectifs. Cela exclut alors les craintes portées par Smith qui voudraient contraindre le travailleur à une mission unique, allant dans le sens du taylorisme avec une organisation relativement horizontale favorisant l'efficacité. A l'image d'une entreprise qui voudrait atteindre ses objectifs l'association COP1 Solidarités Etudiantes favorise l'efficacité organisationnelle tout en offrant la possibilité du choix aux bénévoles. Ainsi, les responsables de la distribution n'ont pas vocation à imposer leur vision de la répartition des tâches lors des distributions. L'objectif est de maintenir la motivation des bénévoles, amenés à diversifier leur engagement, loin de toute dimension chronophage. Cette flexibilité vise également à assurer une bonne dynamique de groupe, basée sur la confiance et la responsabilisation rapide. Ces observations rejoignent alors le constat d'Emile Durkheim, assurant que la division du travail permet une meilleure cohésion et solidarité²⁹⁷.

²⁹⁴ Julien, Entretien semi-directif anonymisé.

²⁹⁵ Smith Adam, *An Inquiry Into the Nature and Causes of the Wealth of Nation*, Edwin Cannan, vol. 1 (London, 1904).

²⁹⁶ Frederick Winslow Taylor, *The Principles of Scientific Management* (New York: Dover Publications, 1998).

²⁹⁷ Émile Durkheim, *De la division du travail social: étude sur l'organisation des sociétés supérieures* (Alcan, 1893).

Une fois la distribution terminée, une volontaire en Service Civique se charge de réaliser un rapide discours de conclusion afin de remercier les bénévoles pour leur action en leur fournissant un retour sur leur travail : types de denrées distribuées, nombre de bénéficiaire, atmosphère de la distribution.

L'engagement bénévole ne revêtant d'aucune dimension obligatoire, il n'est pas rare de voir certains se désintéresser de tâches qu'ils estiment moins valorisantes ou plus contraignantes. Ainsi, lorsque vient le moment de nettoyer et de ranger la salle de distribution ou encore de trier les déchets, il n'est pas rare de voir les rangs se vider. Seuls Antoine, Julien, Léna et Camille sont amenés à être mobilisés sur l'ensemble de la soirée. Ils doivent ainsi récupérer les denrées et le matériel de l'association, se rendre au stock pour y déposer ces denrées et enfin s'occuper de la restitution du camion de livraison. Afin de mieux répartir les tâches l'association a vocation à trouver de nouvelles personnes disposant de leur permis pour soulager Julien et Antoine ; régulièrement sollicités pour la conduite du fourgon. D'ici là, la répartition des tâches semble vouée à rester relativement similaire d'une semaine sur l'autre ; du moins pour les personnes étant présentes du début à la fin de la distribution, de 16h à parfois plus de 20h30 ou occupant des responsabilités. En effet, ce degré de responsabilité semble ainsi aller de pair avec l'implication dans les tâches de l'association. A l'inverse, le sentiment de ne pas occuper de responsabilité au sein de l'association semble participer à déculpabiliser le désengagement, la prise de distance.

Les contraintes organisationnelles s'imposent à toutes les associations. Ainsi, l'association COP1 Solidarités Etudiantes est soumise au même encadrement juridique stricte et aux mêmes enjeux financiers. Ces deux dimensions de la vie d'une association participent à entériner la dépendance aux institutions, à la fois moteur et frein dans le développement des associations. Pour assurer un tel développement l'association COP1 est également contrainte par des enjeux de productivité et d'efficacité, couplés à une division des tâches devenue nécessaire.

Conclusion

Le travail de terrain mené auprès de l'association COP1 aura été une expérience particulièrement prenante, marquée par des enseignements riches, des rencontres inspirantes et la déconstruction de nombreuses prénotions sur le bénévolat. Cette immersion aura également permis d'illustrer de manière concrète les dynamiques et les défis rencontrés par cet acteur de la solidarité étudiante. La conclusion qui suit est le fruit de ce travail d'observation, de documentation, d'analyse et d'interprétation. Elle vise à rendre compte de la façon dont l'association COP1 Solidarités Etudiantes s'efforce de proposer une offre alternative d'engagement malgré des contraintes organisationnelles. L'objectif est ainsi d'exposer la façon dont l'association tente de s'adapter aux spécificités du bénévolat étudiant, en adaptant son offre d'engagement à une volatilité importante.

Le premier constat est que l'association parvient à faire du statut d'étudiant l'un des principaux moteurs de l'engagement bénévole. Ce dernier semble en effet résulter en grande partie de l'expression d'une forme de solidarité vis-à-vis de pairs, forgé par la volonté de soutenir sa communauté. Si ces étudiants priorisent un tel type d'engagement c'est en partie car ils pensent être en capacité d'agir concrètement contre des problématiques qui leurs sont propres, qu'ils peuvent comprendre. Dans cet environnement étudiant COP1 Solidarités Etudiantes fait de la diversité de ces acteurs une force, à travers leurs expériences de vie. La diversité observée n'éloigne pas pour autant tous les bénévoles du profil type de bénévole, certains bénéficiant de prédispositions concrètes à l'engagement. Ils sont nombreux à avoir bénéficié d'une socialisation politique, religieuse ou académique importante.

L'association met en avant sa capacité à catalyser cette diversité à travers sa communication. Qu'il s'agisse de la communication interne ou externe, l'association vise autant à valoriser le travail des bénévoles qu'à encourager des étudiants de tous horizons à intégrer l'association. L'objectif de l'association est alors de lutter contre les logiques sélectives de l'engagement. Pour ce faire l'association propose des modalités d'adhésion facilitées, à travers les outils numériques dans un premier temps, puis par une intégration rapide dans les équipes de bénévoles. Les bénévoles sont rapidement responsabilisés mais ne sont pas sursollicités quant à leurs disponibilités. L'association regorge ainsi d'étudiants motivés mais n'étant pas pour autant disponibles. Conscient des contraintes pouvant s'exercer sur les bénévoles, les responsables de l'association mettent tout en œuvre pour adapter le fonctionnement de l'association à la diversité des profils : étudiants salariés, volontaires en Service Civique, bénévolat dans le cadre des études.

L'association innove ainsi dans sa capacité à rassembler des profils diversifiés mais également dans sa capacité à autoriser des formes d'engagement qui s'éloignent du bénévolat désintéressé. L'association COP1 Solidarités Etudiantes devient un espace privilégié du développement de compétences, mobilisables sur le plan humain, universitaire ou professionnel. L'expérience associative s'inscrit à ce titre dans une forme de carriérisme ou à minima de transition vers les sphères professionnelles.

Conscients de ces enjeux les universités et écoles privées se sont empressées d'œuvrer pour la reconnaissance académique d'un tel engagement. Dispositif voué à valoriser le travail bénévole de leurs étudiants, les écoles de commerce ont avant tout en tête la nécessité de développer hors les murs des compétences transférables au plan professionnel. Si de tels aménagements remettent en question la dimension désintéressée, ces revendications utilitaristes semblent être légion, le volontariat en Service Civique allant aussi dans ce sens. Si initialement ce dispositif n'avait pas vocation à s'insérer dans la politique de l'emploi force est de constater que ses usages en sont dévoyés. Il s'inscrit désormais pour certain dans une nécessité d'insertion professionnelle ou de lutte directe contre la précarité, faute de mieux. Bien que le Service Civique soit privilégié par des personnes désireuses d'en faire un outil d'expression de valeurs, il n'est pas pour autant désintéressé. Ainsi, la multiplication de ces dispositifs pousse les associations à accepter la volatilité de leurs membres, dont le parcours associatif semble quadrillé par des revendications utilitaristes.

Néanmoins, l'observation des contraintes juridiques, de la dépendance aux institutions et de l'importance de la division du travail au sein de l'association COP1 Solidarités Etudiante invite à relativiser la capacité d'innovation d'une telle association. Elle rejoint en beaucoup de points les logiques observées dans d'autres associations de distribution alimentaire ; ce modèle de la distribution alimentaire n'étant pas novateur. A ce titre les Restos du Cœur fonctionnent sur un modèle similaire depuis des années, autant sur l'encadrement juridique, les financements, le mode d'organisation, que la diversité et le libre choix des denrées. Les Restos du cœur le rappellent : « L'aide alimentaire n'est pas seulement une réponse au problème de nutrition mais une occasion d'échanger, de créer du lien social dans un cadre convivial. »²⁹⁸ Leurs missions sont ainsi très similaires, à la différence que l'association COP1 Solidarités Etudiantes distribue des denrées

²⁹⁸ « Aide alimentaire », Les Restos du Cœur, consulté le 16 mai 2024, <https://www.restosducoeur.org/nos-actions/aide-alimentaire/>.

exclusivement aux étudiants, visant à favoriser le recours à un tel dispositif pour des étudiants, public historiquement moins habitué des distributions alimentaires.

Ce travail de recherche amène à penser que les étudiants représentent un public particulièrement solidaire mais volatil, obligeant les associations à adapter leur fonctionnement interne à des formes d'engagement distanciées et utilitaristes. A contrario, une telle adaptation peut être rendue complexe par les contraintes organisationnelles s'exerçant sur une structure associative.

A la lumière de ces limites dans la capacité d'innovation il pourrait être intéressant de se pencher sur le dispositif *Delivr'aide* mis en place par l'association *l'Equipage Solidaire*, œuvrant elle aussi sur le terrain de la précarité étudiante et alimentaire. Sur le modèle des grandes plateformes de livraison à domicile comme *Uber Eats* ou *Deliveroo*, cette association propose aux bénéficiaires de se faire livrer à domicile leur colis alimentaire et d'hygiène. Ce format permet une plus grande flexibilité pour les bénévoles comme pour les bénéficiaires. A travers une logistique nouvelle et un modèle innovant cette association vise à optimiser la distribution des kits alimentaires, tout en proposant une nouvelle forme d'engagement citoyen. Initialement réservée aux structures économiques afin de mettre en relation directe le client et le prestataire, l'ubérisation est-elle en passe de s'emparer du monde associatif ?

Bibliographie :

- Adam, Smith. *An Inquiry Into the Nature and Causes of the Wealth of Nation*. Edwin Cannan. Vol. 1. London, 1904.
- Archambault, Édith, et Judith Boumendil. « Enquête sur les dons et le bénévolat en France ». Fondation de France - Laboratoire d'économie sociale, 1997.
- Balima, Serge Théophile. « Une ou des “sociétés de l’information” ? » *Hermès, La Revue* 40, n° 3 (2004): 205-9. <https://doi.org/10.4267/2042/9540>.
- Bazin, Cécile, Marie Duros, Patrick Bonneau, et Jacques Malet. « La France bénévole en 2023 ». *Recherches et Solidarités*, juin 2023.
- Becker, Howard. *Outsiders - Études de sociologie de la déviance*. Éditions Métailié. Leçons De Choses, 1985.
- Becquet, Valérie. « Devenir volontaire : profils, motivations et parcours ». *Cahiers de l'action* 34, n° 4 (2011): 28-38. <https://doi.org/10.3917/cact.034.0028>.
- Belghith, Feres, Odile Ferry, Théo Patros, et Élise Tenret. « La vie étudiante au temps de la pandémie de Covid-19 : incertitudes, transformations et fragilités ». *Observatoire national de la Vie Etudiante*, septembre 2020.
- Bernardeau Moreau, Denis, et Matthieu Hély. « Transformations et inerties du bénévolat associatif sur la période 1982-2002 ». *Sociologies pratiques* 15, n° 2 (2007): 9-23. <https://doi.org/10.3917/sopr.015.0009>.
- Birambeau, Pierre, et Fabrice Larceneux. « Chapitre 1. Comment recruter, intégrer et fidéliser les bénévoles ? » In *Marketing & communication des associations*, 3e éd.:17-46. Marketing / Communication. Paris: Dunod, 2021. <https://doi.org/10.3917/dunod.gallo.2021.01.0017>.
- Bougard, Jonathan, Thomas Brodaty, Céline Emond, Yannick L'Horty, Loïc du Parquet, et Pascale Petit. « Bénévolat et accès à l'emploi. Les enseignements d'une expérience contrôlée ». *Revue économique* 65, n° 1 (2014): 47-69. <https://doi.org/10.3917/reco.651.0047>.

Bourdieu, Pierre. « Les trois états du capital culturel ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* 30, n° 1 (1979): 3-6. <https://doi.org/10.3406/arss.1979.2654>.

———. *L'Intérêt au désintéressement: Cours au Collège de France (1987-1989)*. Seuil, 2022.

Colliot-Thélène, Catherine. « V. Les « conduites de vie » et les « puissances » sociales », nouvelle édition:87-108. Repères. Paris: La Découverte, 2014. <https://www.cairn.info/la-sociologie-de-max-weber--9782707178251-p-87.htm>.

Cortessis, Sandrine, et Saskia Weber Guisan. « Le bénévolat, une porte d'entrée privilégiée pour mobiliser les jeunes dans des activités d'apprentissage propices au développement de compétences transversales ». *Éducation et socialisation. Les Cahiers du CERFEE*, n° 41 (1 juillet 2016). <https://doi.org/10.4000/edso.1753>.

Cottin-Marc, Simon. « Le volontariat dans le service public ». *Revue française d'administration publique* 163, n° 3 (2017): 571-74. <https://doi.org/10.3917/rfap.163.0571>.

Cottin-Marx, Simon, Matthieu Hély, Gilles Jeannot, et Maud Simonet. « La recomposition des relations entre l'État et les associations : désengagements et réengagements ». *Revue française d'administration publique* 163, n° 3 (2017): 463-76. <https://doi.org/10.3917/rfap.163.0463>.

Demoustier, Danièle. « Le bénévolat, du militantisme au volontariat ». *Revue française des affaires sociales*, n° 4 (2002): 97-116. <https://doi.org/10.3917/rfas.024.0097>.

Duchesne, Sophie. « Dons et recherche de soi, l'altruisme en question aux Restaurants du Cœur et à Amnesty International ». *Les Cahiers du CEVIPOF*, n° 33 (1 janvier 2003): 1.

Durkheim, Émile. *De la division du travail social: étude sur l'organisation des sociétés supérieures*. Alcan, 1893.

———. *Éducation et sociologie*. SHS Editions, 1922.

Ferrand-Bechmann, Dan. « Bénévolat ou travail gratuit ? » *Revue Projet* 357, n° 2 (2017): 84-87. <https://doi.org/10.3917/pro.357.0084>.

———. *Le métier de bénévole*. Anthropos (Paris), 2000. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3322154c>.

Ferry, Odile, et Théo Patros. « Condition de vie des étudiants 2020 - Emploi du temps ». Observatoire national de la Vie Etudiante, s. d.

Foucher, Isabelle. « Diversité et discriminations : enjeux pour le monde associatif », La tribune Fonda, n° 204 (août 2010). <https://fonda.asso.fr/ressources/diversite-et-discriminations-enjeux-pour-le-monde-associatif>.

Gagnon, Éric, et Andrée Fortin. « L'espace et le temps de l'engagement bénévole : essai de définition ». *Nouvelles pratiques sociales* 15, n° 2 (2002): 66-76. <https://doi.org/10.7202/008915ar>.

Galland, Olivier. *Sociologie de la jeunesse - 7e éd.* Armand Colin, 2022.

Garrigou-Lagrange, Jean-Marie. *Recherches sur les rapports des associations avec les pouvoirs publics: thèse pour le Doctorat en Droit présentée et soutenue le 26 juin 1968.* Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 1970.

Gault, Guénaëlle, et David Medioni. « Les Français et la fatigue informationnelle », s. d.

Gaxie, Daniel. « Économie des partis et rétributions du militantisme ». *Revue française de science politique* 27, n° 1 (1977): 123-54. <https://doi.org/10.3406/rfsp.1977.393715>.

Giust-Desprairies, Florence. « Bénévolat : du travail gratuit au fait associatif », *Nouvelle revue de psychologie*, n° 32 (2021): 181-88.

Gougenheim, Isabelle. « Pas de secteur associatif sans confiance ! » *Inflexions* 51, n° 3 (2022): 141-48. <https://doi.org/10.3917/infle.051.0141>.

Havard Duclos, Bénédicte, et Sandrine Nicourd. « Le bénévolat n'est pas le résultat d'une volonté individuelle ». *Pensée plurielle* 9, n° 1 (2005): 61-73. <https://doi.org/10.3917/pp.009.0061>.

Hély, Matthieu. *Les métamorphoses du monde associatif.* Humensis, 2014.

Héran, François. « Un monde sélectif : les associations ». *Economie et Statistique* 208, n° 1 (1988): 17-31. <https://doi.org/10.3406/estat.1988.5182>.

Ihaddadene, Florence. « À quoi sert vraiment le service civique ? » *La vie des idées*, 15 juin 2021.

———. « Le service civique au service de l'«employabilité» des jeunes ? » *Salariat* 1, n° 1 (2022): 195-207.

Ion, Jacques. « Injonction à participation et engagement associatif ». *Hommes & Migrations* 1217, n° 1 (1999): 80-94. <https://doi.org/10.3406/homig.1999.3272>.

Join-Lambert, Odile, Pascal Ughetto, et Laure de Verdalle. « Travail et reconnaissance au prisme de l'utilité sociale. Introduction ». *Sociologie du travail* 64, n° 1-2 (2 mai 2022). <https://doi.org/10.4000/sdt.40850>.

Laville, Jean-Louis. « Gouvernance et management des associations ». In *Le Management*, 242-48. Synthèse. Auxerre: Éditions Sciences Humaines, 2008. <https://doi.org/10.3917/sh.schmi.2008.01.0242>.

Le Pelley Fonteny, Philippe. « L'art de communiquer, un enjeu associatif et inter associatif ». *Jusqu'à la mort accompagner la vie* 122, n° 3 (2015): 99-108. <https://doi.org/10.3917/jalmalv.122.0099>.

Lebon, Francis, Ouezna Amrouche, Natacha Binard, Nathalie Dhorne, Solenn Guérin, Zaineb Haddou, Micaela Hirsch, Chloé Lafarge, Alles Mesmoul, et Laura Pezzenati. « Penser les carrières bénévoles dans le monde associatif ». *VST - Vie sociale et traitements* 156, n° 4 (2022): 120-26. <https://doi.org/10.3917/vst.156.0120>.

Libaert, Thierry, et Jean-Marie Pierlot. *Communication des associations - 2e éd.* Dunod, 2014.

Mauss, Marcel. *Essai sur le don*. République des Lettres, 2013. <https://univ.scholarvox.com/book/88904355>.

Muxel, Anne. « Socialisation et lien politique ». In *La dialectique des rapports hommes-femmes*, 2e éd.:27-43. Sociologie d'aujourd'hui. Paris cedex 14: Presses Universitaires de France, 2001. <https://doi.org/10.3917/puf.bloss.2001.02.0027>.

Olson, Mancur. *Logique de l'action collective*. Paris: Presses Universitaires de France, 1978.

Paugam, Serge. « Durkheim et le lien social ». In *De la division du travail social*, 1a-40. Quadrige. Paris cedex 14: Presses Universitaires de France, 2013. <https://www.cairn.info/de-la-division-du-travail-social--9782130619574-p-1a.htm>.

Pénicaud, Hubert. « L'engagement bénévole associatif, une citoyenneté active ». La Fonda. Consulté le 13 mai 2024. <https://fonda.asso.fr/ressources/lengagement-benevole-associatif-une-citoyennete-active>.

Prouteau, Lionel, et François-Charles Wolff. « Donner son temps : les bénévoles dans la vie associative ». *Economie et Statistique* 372, n° 1 (2004): 3-39. <https://doi.org/10.3406/estat.2004.7264>.

Raibaud, Yves. « Les associations à l'épreuve de la mixité, de la parité et du genre », 4 septembre 2006.

Simonet, Maud. *Le travail bénévole: engagement citoyen ou travail gratuit?* La Dispute, 2010.

Taylor, Frederick Winslow. *The Principles of Scientific Management*. New York: Dover Publications, 1998.

Testi, Julie. « La reconnaissance académique de l'engagement bénévole des étudiants ». *Éducation et socialisation. Les Cahiers du CERFEE*, n° 41 (1 juillet 2016). <https://doi.org/10.4000/edso.1764>.

Ughetto, Pascal, et Marie-Christine Combes. « Travail et organisation dans les associations », s. d.

Vachée, Cécile, Christophe Dansac, et Patricia Gontier. « Le service civique volontaire : un cadeau empoisonné pour les associations? », 2014. <https://univ-tlse2.hal.science/hal-01059328>.

Van Rompaey, Christian. « Association et innovation sociale ». *Pensée plurielle* 9, n° 1 (2005): 47-54. <https://doi.org/10.3917/pp.009.0047>.

Vermeersch, Stéphanie. « Entre individualisation et participation : l'engagement associatif bénévole ». *Revue française de sociologie* 45, n° 4 (2004): 681-710. <https://doi.org/10.3917/rfs.454.0681>.

Weber, Max. *Concepts fondamentaux de sociologie*. Editions Gallimard, 2016.

———. *Les communautés*. La Découverte, 2019.

Willemez, Laurent. « Faire fructifier son engagement: Conséquences et limites de la validation des expériences militantes », s. d.

Zmerli, Sonja. « La confiance dans les autres, élément clé des dynamiques sociales ». In *La France des valeurs*, 61-67. Libres cours Politique. FONTAINE: Presses universitaires de Grenoble, 2019. <https://www.cairn.info/la-france-des-valeurs--9782706142659-p-61.htm>.

Sitographie :

ASC - Service Civique. « Le Service Civique en bref ». Consulté le 5 mai 2024. <https://www.service-civique.gouv.fr>.

« Assurance des associations ». Consulté le 12 mai 2024. <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1124>.

Campus France Maroc. « Travailler pendant ses études ». Consulté le 16 mai 2024. <https://www.maroc.campusfrance.org/travailler-pendant-ses-etudes-0>.

« carriériste - Définitions, synonymes, prononciation, exemples | Dico en ligne Le Robert ». Consulté le 30 avril 2024. <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/carriériste>.

Conseil Economique Social et Environnemental. « Engagement bénévole, cohésion sociale et citoyenneté », 28 juin 2022.

« Convention collective ». Consulté le 12 mai 2024. <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F78>.

« Convention collective nationale des acteurs du lien social et familial : centres sociaux et socioculturels, associations d'accueil de jeunes enfants, associations de développement social local du 4 juin 1983. Etendue par arrêté du 22 janvier 1987 JORF 12 février 1987. (1) - Légifrance ». Consulté le 12 mai 2024. https://www.legifrance.gouv.fr/conv_coll/id/KALICONT000005635384.

Cop1. « Foire aux questions ». Consulté le 27 avril 2024. <https://cop1.fr/foire-aux-questions/>.

« Cop1 – Solidarités étudiantes - Financement des associations | Le Conseil économique social et environnemental ». Consulté le 12 mai 2024. <https://www.lecese.fr/actualites/cop1-solidarites-etudiantes-financement-des-associations>.

« Dépôt des comptes annuels | Pages — Journal Officiel ». Consulté le 11 mai 2024. <https://www.journal-officiel.gouv.fr/pages/associations-comptes/>.

EDHEC BUSINESS SCHOOL. « ExecEdu - Pourquoi l'EDHEC ». Consulté le 25 avril 2024. <https://www.edhec.edu/fr/programmes/formation-continue/experience-edhec/pourquoi-l-edhec>.

EDHEC BUSINESS SCHOOL. « La RSE à l'EDHEC ». Consulté le 25 avril 2024. <https://www.edhec.edu/fr/a-propos/qui-sommes-nous/developpement-durable-responsabilite-societale>.

ESI - Business School. « Qui sommes-nous ? - ESI Business School ». Consulté le 25 avril 2024. <https://www.esi-business-school.com/ecole/qui-sommes-nous/>.

INJEP. « Les Chiffres clés de la vie associative 2023 - Bénévolat ». Consulté le 22 mai 2024. https://injep.fr/tableau_bord/les-chiffres-cles-de-la-vie-associative-2023-benevolat/.

INJEP. « Les femmes encore largement minoritaires à la présidence des associations - INJEP - Yann Lecorps, post-doctorant, INJEP, Le Mans université ». Consulté le 11 mai 2024. <https://injep.fr/publication/les-femmes-encore-largement-minoritaires-a-la-presidence-des-associations/>.

« Instances dirigeantes d'une association ». Consulté le 9 mai 2024. <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1121>.

« Jobs étudiants : 146 000 étudiants ont un emploi hors de leurs études | vie-publique.fr », 27 mars 2024. <https://www.vie-publique.fr/en-bref/293511-jobs-etudiants-146-000-etudiants-ont-un-emploi-hors-de-leurs-etudes>.

« L'économie sociale et solidaire ». Consulté le 11 mai 2024. <https://www.economie.gouv.fr/leconomie-sociale-et-solidaire>.

« Le Service Civique c'est quoi? Principes et objectifs ». Consulté le 5 mai 2024. <https://www.culture.gouv.fr/Nous-connaître/Emploi-et-formation/Service-civique/Le-service-civique/Le-service-civique-c-est-quoi-Principes-et-objectifs>.

« Les réductions d'impôts pour les dons aux associations ». Consulté le 6 mai 2024. <https://www.economie.gouv.fr/cedef/reduction-impot-dons-associations>.

Les services de l'État en Meurthe-et-Moselle. « Associations loi de 1901 ». Consulté le 11 mai 2024. <https://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr/index.php/Demarches/Associations/Associations-loi-de-1901/Associations-loi-de-1901>.

« Master science politique - parcours action humanitaire ». Consulté le 21 mai 2024. <https://www.univ-lille.fr/formations/fr-00002508/>.

OMNES Education. « Dispositif d'engagement citoyen : Le Projet Pact ». Consulté le 25 avril 2024. <https://www.omneseducation.com/le-groupe/le-projet-pact/>.

Passage *France* *Info* - 03/03/2023, 2023.
https://www.youtube.com/watch?v=_ooqMEc1tns.

SNU | Service national universel. « Service National Universel | SNU ». Consulté le 5 mai 2024. <https://www.snu.gouv.fr/>.

Rapports, études, dossiers :

APEC. « Baromètre APEC / ANDRH : marché de l'emploi et rémunération des cadres RH », novembre 2017.

IFOP. « Inflation et précarité, quelle réalité pour les étudiants en France ? », 2023.

IFOP, et Recherches et solidarités. « Les Français et le bénévolat en 2023 ». Enquête, 2 mars 2023.

« La diversité religieuse en France : transmissions intergénérationnelles et pratiques selon les origines – Immigrés et descendants d'immigrés | Insee ». Consulté le 14 mai 2024. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6793308?sommaire=6793391>.

Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. « Grande mobilisation de l'Ecole pour les valeurs de la République - Lancement des assises ». Dossier de presse, 9 février 2015.

Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique. « Rapport 2021 », 2021.

SALTOO. « Recensement des freins à la mixité dans le transport et la logistique ». Ministère chargé de l'Egalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Egalité des chances, 2021.

Documentation officielle :

Annuaire des Entreprises - République française. « COP1 Solidarités étudiantes - Dépôts des Comptes des Associations ». Consulté le 7 mai 2024. <https://annuaire-entreprises.data.gouv.fr/donnees-financieres/889105425>.

Annuaire des Entreprises : le moteur de recherche officiel. « Établissement COP1 SOLIDARITES ETUDIANTES à PARIS ». Consulté le 12 mai 2024. <https://annuaire-entreprises.data.gouv.fr/etablissement/88910542500017>.

« Accompagnement des étudiants : une priorité et un enjeu d'avenir pour L'État et les collectivités - Sénat ». Consulté le 22 mai 2024. <https://www.senat.fr/rap/r20-742/r20-742.html>.

« Arrêté du 8 août 2023 fixant la liste des personnes morales de droit privé habilitées à recevoir des contributions publiques destinées à la mise en œuvre de l'aide alimentaire prévue par l'article R. 266-4 du code de l'action sociale et des familles - Légifrance ». Consulté le 7 mai 2024. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048059499>.

« Guide du bénévolat 2022-2023 ». Secrétariat d'Etat chargé de l'économie sociale et solidaire et de la vie associative, 2022.

« Loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association - Légifrance ». Consulté le 23 mai 2024. <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000006069570>.

LOI n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire (1), 2014-856 § (2014).

Service statistique répertoire SIRENE. « Avis de situation au répertoire SIRENE », 21 novembre 2023.

Articles de presse :

BFMTV. « Voici les réseaux sociaux préférés des Français selon leur âge ». Consulté le 25 avril 2024. https://www.bfmtv.com/tech/actualites/reseaux-sociaux/voici-les-reseaux-sociaux-preferees-des-francais-selon-leur-age_AN-202402090520.html.

Franceinfo. « Précarité étudiante : les demandes d'aide ne font qu'"augmenter, c'est catastrophique", alerte le président de l'association Cop1 Solidarité étudiante », 12 septembre 2023. https://www.francetvinfo.fr/economie/inflation/precarite-etudiante-les-demandes-d-aide-ne-font-qu-augmenter-c-est-catastrophique-alerte-le-president-de-l-association-cop1-solidarite-etudiante_6057852.html.

Le Monde.fr. « En encourageant l'humanitaire et le bénévolat étudiant, les écoles de commerce flirtent avec le « social washing » ». 11 décembre 2023. <https://www.lemonde.fr/campus/article/2023/12/11/en-encourageant-l-humanitaire-et-le->

benevolat-etudiant-les-ecoles-de-commerce-flirtent-avec-le-social-washing_6205185_4401467.html.

Le Monde.fr. « La précarité alimentaire des étudiants s'aggrave encore : « Ce n'est pas parce qu'on est jeune et en galère qu'on doit manger de la merde » ». 13 février 2024. https://www.lemonde.fr/campus/article/2024/02/13/la-precarite-alimentaire-des-etudiants-s-aggrave-encore-ce-n-est-pas-parce-qu-on-est-jeune-et-en-galere-qu-on-doit-manger-de-la-merde_6216252_4401467.html.

Les Echos Start. « Pourquoi de plus en plus de grandes écoles obligent leurs étudiants à faire du bénévolat », 25 octobre 2023. <https://start.lesechos.fr/apprendre/universites-ecoles/pourquoi-de-plus-en-plus-de-grandes-ecoles-obligent-leurs-etudiants-a-faire-du-benevolat-1992059>.

L'Humanité. « Liberté, égalité, solidarité : l'engagement des jeunes en péril ? - L'Humanité », 4 décembre 2023. <https://www.humanite.fr/en-debat/benevolat/liberte-egalite-solidarite-lengagement-des-jeunes-en-peril>.

Moreau, Emmanuel. « Des colis alimentaires préparés par des étudiants pour des étudiants ». France Inter, 20 novembre 2020. <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-esprit-d-initiative/des-colis-alimentaires-prepares-par-des-etudiants-pour-des-etudiants-4209123>.

Réseaux sociaux :

« ACS SIGMA : Présentation | LinkedIn ». Consulté le 11 mai 2024. <https://www.linkedin.com/company/acs-sigma/?originalSubdomain=fr>.

« Lille Addict (@lille_addict) • Photos et vidéos Instagram ». Consulté le 27 avril 2024. <https://www.instagram.com/p/C50IB4WsWbI/>.

Sources primaires :

Productions, recueil de données sur le terrain :

« Le visage de l'engagement bénévole chez COP1 », questionnaire, 2024.

Elyes, Entretien semi-directif anonymisé, 3 mai 2024.

Julien, Entretien semi-directif anonymisé, 8 mai 2024.

Léna, Entretien semi-directif anonymisé, 10 avril 2024.

Retours d'observation :

« Distribution du 4 avril ». Maison des associations de Lille, 2024.

« Distribution du 21 mars ». Maison des associations de Lille, 2024.

« Distribution du 26 avril ». Maison des associations de Lille, 2024.

Données factuelles :

ACS Sigma. « Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels - Exercice 2022-2023 », 17 janvier 2024.

Rapports publics :

COP1 Solidarités étudiantes. « Bilan d'activité 2022-2023 : La solidarité par et pour les étudiant.es », 2023.

———. « Isolement : symptôme d'une jeunesse précarisée ». Etude, janvier 2024.

Audios, vidéos :

COP1 Solidarités étudiantes. « LE MOIS DE LA CULTURE EST LÀ », 1 novembre 2023.
https://www.instagram.com/p/CzGcpA-NqQ8/?img_index=3.

« Cop1 - Lille (@cop1lille) ». Consulté le 23 mai 2024.
<https://www.instagram.com/cop1lille/>.

Instagram. « Cop1 - Solidarités Étudiantes : LES COP1 », 16 août 2023.
<https://www.instagram.com/p/CwA4zllAOI/>.

Instagram. « Cop1 - Solidarités Étudiantes : “COP1 ON ICE” », 20 février 2024.
<https://www.instagram.com/reel/C3lOwxcIyrh/>.

Instagram. « Cop1 - Solidarités Étudiantes on Instagram: Tu Te Demandes Ce Qu'on Peut Trouver En Distributions Alimentaires Chez @cop1.Solidarites.Etudiantes ? », 19 février 2024. <https://www.instagram.com/reel/C3hxpVbIYel/>.

Données, organigramme :

Cop1. « A propos ». Consulté le 4 mai 2024. <https://cop1.fr/a-propos/>.

Cop1. « Devenir bénévole ». Consulté le 13 mai 2024. <https://cop1.fr/devenir-benevole/>.

Cop1. « Organisation ». Consulté le 5 mai 2024. <https://cop1.fr/organisation/>.

ANNEXES

Annexe n°1 - Questionnaire : Le visage de l'engagement bénévole chez COP1

Dans le cadre de ce mémoire de recherche sur l'engagement bénévole au sein de l'association COP1 Solidarités Etudiantes un questionnaire a été adressé aux étudiants bénévoles. L'objectif d'un tel questionnaire est de comprendre en ce qui forge l'engagement bénévole et sa persistance. Pour permettre aux étudiants de répondre sans tabou, le questionnaire est anonyme.

Profils des bénévoles

Genre	Effectif
Hommes	21
Femmes	10

Âge	Effectif
16	1
18	5
19	2
20	1
21	6
22	8
23	4
24	2
25	2

Nationalité	Effectif
Algérienne	1
Béninoise	2
Française	26
(Franco-)Canadienne	1
Togolaise	1

Origines	Effectif
Algérie	3
Allemagne	2
Belgique	1
Espagne	2
Finlande	1
Ile Maurice	1
Inde	1
Mali	1
Vietnam	2

Confession	Effectif
Athée	11
Catholique	11
Eckankar	1
Juive	2
Musulmane	5
Néopaganisme hellénistique	1

Etudiant du supérieur	Effectif
Oui	30
Non	1

Formation suivie	Effectif
Art	1
Bac général	1
Communication	1
Droit	1
Histoire	2
Informatique	1
Ingénierie	4
Langues, sciences humaines	2
Médecine, sciences, santé	4
Marketing, commerce	5
Management	4
Sciences et culture du visuel	1
Science politique, sciences sociales	4

Êtes-vous boursier ?	Effectif
Oui	12
Non	19

Exercez-vous un emploi ?	Effectif
Oui	10
Non	21

Si oui, lequel ?	Effectif
Agent d'accueil	1
Aide aux devoirs	2
Conseiller de vente	1
Garde d'enfants	1
Préparateur de commande	1
Restauration / Restauration rapide	2
Volontariat en Service Civique	2

Êtes-vous bénéficiaire de l'association ?	Effectif
Oui	7
Non	24

Environnement familial

Quelle est la profession de votre mère ?	Effectif
Agent de maîtrise, profession intermédiaire	1
Cadre	4
Cadre supérieur	2
Cheffe d'entreprise	1
Commerçante	1
Employée	9
Fonctionnaire	2
Profession libérale	3
Ouvrière	1
<i>Sans emploi :</i>	
Maladie	1
Mère au foyer	2
Recherche d'emploi	1
Retraitée	3

Quelle est la profession de votre père ?*	Effectif
Agent de maîtrise, profession intermédiaire	1
Cadre	5
Cadre supérieur	5
Chef d'entreprise	2
Commerçant	2
Employé	3
Profession libérale	2
Ouvrier	3
Technicien agronome	1
Sans emploi :	
Retraité	4
Recherche d'emploi	2

*Une famille monoparentale explique la présence de seulement 30 réponses

Votre famille est-elle engagée ?	Effectif
Oui	15
Non	16

Si oui, dans quel domaine ? **	Effectif
Action sociale, humanitaire et caritative, hébergement social, médico-social, santé	6
Culture, spectacles, activités artistiques	4
Défense de causes, droits	5
Don pécunier	1
Enseignement, formation, recherche	1
Loisirs, divertissement, vie sociale	3
Sport	4

**Certaines familles sont engagées dans plusieurs domaines

Quel est le niveau de politisation de votre famille ?	Effectif
1 (pas du tout)	7
2	7
3	9
4	6
5 (extrêmement politisée)	2

Où se situe votre famille sur l'échiquier politique ?	Effectif
1 (extrême gauche)	0
2	4
3	11
4	11
5	3
6	2
7 (extrême droite)	0

Où vous situez-vous sur l'échiquier politique ?	Effectif
1 (extrême gauche)	1
2	11
3	15
4	3
5	0
6	1
7 (extrême droite)	0

Rapport à l'engagement

Depuis combien de temps êtes-vous engagé dans l'association ? ***	Effectif
Moins d'un mois	5
1 à 6 mois	9
6 mois à 1 an	7
1 à 2 ans	5
2 à 3 ans	2
Plus de 3 ans	3

*** Des engagements précèdent la date de la création de l'antenne lilloise car certains étaient bénévoles dans d'autres antennes

Combien de temps vous prend votre engagement ?	Effectif
Moins d'une fois toutes les deux semaines	4
Seulement pour les distributions	12
Un jour par semaine	3
Plusieurs jours par semaine	12

Si vous êtes peu présent, quelles en sont les raisons ?

“Mon emploi du temps universitaire est plutôt chargé”

“J'ai du mal à concilier le bénévolat avec mon emploi”

“Je ne vois pas assez d'activités mais je suis toujours partante pour tout”

“Je ne connaissais pas le concept avant “

“Au contraire je voudrais être beaucoup plus présent, s'il y a des missions je suis chaud”

“Je rédige actuellement un mémoire”

“Je travaille”

“A cause de mon boulot”

Comptez-vous poursuivre votre engagement chez COP1 ?	Effectif
Oui	27
Non	4

Si non, pourquoi ?

“ Je pars en stage à l'étranger, il est aussi temps pour moi de passer à autre chose”

“Il est temps pour moi de passer le relai”

“Mon master me prend énormément de temps et je mets pas mal de choses de côté en raison de l'asso”

“Fin d'étude, changement d'endroit, très triste j'aurais aimé continuer”

Êtes-vous engagé dans une autre association	Effectif
Oui	9
Non	22

Si oui, dans quel domaine ? ****	Effectif
Action sociale, humanitaire et caritative, hébergement social, médico-social, santé	2
Culture, spectacles, activités artistiques	2
Défense de causes, droits	2
Politique	1
Sport	4

**** Là encore des bénévoles cumule les engagements

Pourquoi avoir rejoint cette association ?

“Pour aider, être utile et développer l'aide auprès des étudiants.”

“Un ami m'en a parlé”

“Pour donner de mon temps et rencontrer de nouvelles personnes”

“Les études sont de plus en plus cher de nos jours et le manque de temps et d’argent peut vite décourager à abandonner son cursus alors que de nos jours c’est une priorité absolue car sans diplôme il devient très très compliqué d’obtenir un bagage de connaissance, un salaire correct et une expérience professionnelle. Sans ces points ce sont plus tard les enfants qui se retrouvent privés d’orientation et d’assistance dans leurs études et donc c’est un cercle vicieux qui se met en place. Quand j’avais fini la prépa je voulais aider les étudiants dans le besoin dans l’espoir qu’ils puissent au moins obtenir leur diplôme pour ne pas qu’ils restent bloquer indéfiniment dans ce piège.”

“Par devoir citoyen (besoin de contribuer positivement à la société) ; la précarité étudiante est une cause qui me touche”

“Pour me faire de nouvelle connaissance sortir de ma zone de confort”

“J’ai moi-même été sujette à la précarité étudiante de manière conséquente, et maintenant que ma situation s’est un peu stabilisée, ça me tenait à cœur d’aider les autres dans des situations similaires”

“Pour aider ma communauté étudiante, participer à une cause”

“Pour les valeurs”

“Parce que c’est super comme projet”

“Pour être utile” “Pour l’ambiance et les valeurs communes”

“J’avais du temps, envie de faire bouger les choses pour mes pairs. D’abord bénéficiaire donc j’avais aussi envie de rendre la pareille“

“Par solitude”

”J’ai adoré le projet”

“Pour occuper mon temps libre et faire quelque chose qui a un sens. J’ai besoin de me sentir utile. J’avais aussi besoin de m’occuper l’esprit pour garder le moral après un événement familial douloureux.”

“Pour donner de mon temps à ceux qui en ont besoin. Je vis tranquillement donc j’ai du temps à donner”

“Je cherchais à faire autre chose en plus de mes études et à m’engager pour une bonne cause”

“J’aime aider et j’aime la vie en association“

“Pour aider les étudiants”

“Dans le cadre d’un partenariat avec l’association”

“Pour aider les autres”

“Pour défendre une cause et se sentir utile”

“Pour servir les gens”

“Car je voulais proposer mon aide et faire de nouvelle découverte”

“Ça fait quelques temps que je recherche des associations en adéquation avec mes valeurs, COP1 correspond vraiment à ce que je recherche, j’adore le contact humain et m’engagé auprès des autres, c’est pour ça que je m’y plais !”

“Partage, entraide, lien”

“J’ai très envie de me mettre au travail associatif, et les actions de COP1 sont très importantes !”

“Je cherchais une association de ce style depuis plusieurs mois dans laquelle je pourrais vraiment m’investir et me sentir utile en effectuant des actions concrètes”

“Pour aider les étudiants et rencontrer des gens”

Annexe n°2 - Grille d'observation pour une distribution alimentaire

Profils

Les profils des bénévoles sont-ils homogènes ?

Est-ce que les bénévoles ont des contraintes de temps limitant leur présence ? (emploi, activités etc...)

Action bénévole

Quel volume horaire représente une distribution pour les bénévoles ?

Est-ce que ce sont toujours les mêmes personnes de présentes ?

Comment les tâches sont-elles réparties entre les bénévoles ? (Choix ou imposées, charge de travail équitable)

Comment se fait la mise en place des distributions ?

Posture, attitude des bénévoles

Quelle est l'atmosphère lors des distributions de l'association ?

Comment se comportent les bénévoles vis-à-vis des bénéficiaires ? (Langage, attitude)

Comment sont habillés les bénévoles ?

Quel rapport ont les bénévoles avec les bénéficiaires (amis/inconnus, échanges)

Communication

Comment les bénévoles communiquent entre eux ? (Formel, informel, tutoiement...)

Comment les responsables de l'association s'adressent aux bénévoles ?

Quelles sont les consignes données par les responsables ?

Quels types de discussion ont les bénévoles entre eux ? (small talk, politique...)

Rapport à la hiérarchie

Les responsables sont-ils sur place (responsables locaux/nationaux) ? Si oui, réalisent-ils les mêmes actions que les bénévoles ?

Cette différence hiérarchique se fait elle ressentir ? (Rapports d'autorité)

Rétributions matérielles

Les bénévoles sont-ils bénéficiaires de l'association ? (Alimentation, activités)

Des proches des bénévoles bénéficient-ils des actions de l'association ?

Valorisation de l'action

Les bénévoles sont-ils pudiques sur leurs actions ? (Avant et après les distributions)

Les bénévoles sont-ils rapidement responsabilisés ?

Comment les responsables valorisent l'action des bénévoles ? (Données chiffrées, retours...)

Les bénévoles ont-ils des retours directs de la part des bénéficiaires ? (Oraux, messages...)

Lieu

Où ont organisées les distributions alimentaires ?

Comment sont agencés les lieux ? (Disposition, mobilier...)

Comment sont disposés les bénévoles par rapport aux bénéficiaires ?

Les bénévoles échangent-ils avec les autres personnes présentes à la maison des associations ?

Annexe n°3 – Liste des observations

Date	Lieu	Adresse	Durée
12 octobre 2023	Local de stockage de l'association	19 Rue de la Justice, 59000 Lille	2 heures
16 novembre 2023	Maison des Associations de Lille	27 Rue Jean Bart, 59000 Lille	4 heures
18 novembre	Comédie de Lille	204 Rue Solférino, 59000 Lille	2 heures
11 janvier 2024	Maison des Associations de Lille	27 Rue Jean Bart, 59000 Lille	4 heures
25 janvier 2024	Maison des Associations de Lille	27 Rue Jean Bart, 59000 Lille	4 heures
8 février 2024	Maison des Associations de Lille	27 Rue Jean Bart, 59000 Lille	4 heures
21 mars 2024	Maison des Associations de Lille	27 Rue Jean Bart, 59000 Lille	4 heures
4 avril 2024	Maison des Associations de Lille	27 Rue Jean Bart, 59000 Lille	4 heures
18 avril 2024	Maison des Associations de Lille	27 Rue Jean Bart, 59000 Lille	4 heures
26 avril 2024	Maison des Associations de Lille	27 Rue Jean Bart, 59000 Lille	4 heures
2 mai 2024	Maison des Associations de Lille	27 Rue Jean Bart, 59000 Lille	4 heures

Annexe n°4 – Liste des entretiens

Prénom*	Rôle dans l'association	Lieu	Date	Durée de l'entretien
Julien	Responsable d'antenne	Place du Général de Gaulle, Lille	8 mai 2024	50 minutes
Léna	Volontaire en Service Civique	Au domicile de l'enquêtée à Lille	10 avril 2024	1 heure
Elyes	Bénévole	Lilliad Learning center Innovation, Villeneuve-d'Ascq	2 mai 2024	40 minutes

*Afin de respecter l'anonymat des personnes concernées, des prénoms d'emprunt ont été utilisés

Annexe n°5 Grille d'entretien

Profil :

- Pourriez-vous vous présenter en quelques phrases ? (Nom, prénom, ville de naissance, nationalité...)
- Pouvez-vous me parler brièvement de votre cadre de vie (conditions de vie, lieu...)

Parcours scolaire :

- Quelle a été votre trajectoire scolaire et quelles études faites-vous, dans quel établissement ? Avez-vous réalisé votre parcours dans le public ou dans le privé ?
- Quel est votre rapport à l'école, aux études ?
- Quel est votre volume horaire hebdomadaire ?
- Durant votre parcours scolaire ou universitaire avez-vous été engagé ou sensibilisé aux enjeux de solidarité ?
- Avez-vous pratiqué des activités périscolaires (sport, musique, scoutisme) ?

Situation financière :

- Êtes-vous actuellement boursier ?
- Occupez-vous un emploi en parallèle de vos études ? Si oui, quel est le volume horaire ?

Famille :

Fratric :

- Avez-vous des frères et sœurs ? Si oui, combien ?
- Connaissez-vous leur rapport à l'engagement ? Si oui quel est-il ? Sont-ils(elles) politisé(es) ?

Parents :

- Pouvez-vous me parler brièvement de vos parents ? (Origines, professions...)
- Quel est ou était leur rapport à l'engagement ? Au militantisme ou à la politique ?
- Estimez-vous que les membres de votre famille vous aient transmis des valeurs que vous mobilisez lors de votre engagement ?
- Avez-vous fréquemment des discussions d'ordre politique à la maison ? Les membres de votre famille votent-ils ?
- Ont-ils influencé votre engagement ? Vous ont-ils poussé à l'engagement ?

Sur l'association :

Engagement :

- Avez-vous déjà été membre d'associations similaires ?
- Êtes-vous engagé dans d'autres associations ? Un syndicat ou parti politique ? A la faculté ?

Rapport au politique :

- Quel est votre rapport à la politique ? Et selon vous, quel est celui de l'association ?

Intégration de l'association :

- Comment l'avez-vous connu et comment en êtes-vous venu à vous y engager ?
- Depuis combien de temps êtes-vous membre de l'association ?
- Pourquoi avoir choisi ce champ d'action et cette association ?

Motivations, rétributions :

- Quels bénéfices ou bilan tirez-vous de votre action associative ? Tirez-vous une fierté de votre engagement ?
- Êtes-vous bénéficiaire de l'association ?
- Valorisez-vous régulièrement votre engagement (CV, faculté...) ?

Vie associative :

- Quel est votre rôle au sein de l'association ?
- Que préférez-vous faire au sein de l'association ? A l'inverse, quelles missions vous rebutent ?
- La division des tâches est-elle claire au sein de l'association ?
- Est-ce que vous avez été formés pour accomplir ces tâches ?
- Quel volume horaire votre engagement représente-t-il ? Est-ce difficile à gérer ?
- Avez-vous un souvenir particulièrement marquant au sein de l'association ?

Réflexions sur l'association, vie associative :

- Quel est votre rapport aux autres membres ? Bénéficiaires ? Quelles sont vos relations ?
- Quelle importance donnez-vous à la proximité avec les autres bénévoles et étudiants ?
- Qu'est-ce pour vous le plus gros avantage avec cette association ; ce qui la différencie selon vous des autres associations ? A l'inverse, que changeriez-vous dans l'association ? Qu'aimeriez-vous faire que vous ne pouvez faire ?
- Comptez-vous rester encore longtemps dans l'association ?
- Si oui, aimeriez-vous y exercer plus de responsabilités ?

Questions propres au responsable de la branche lilloise

- Engagé depuis plusieurs années, quels changements soulignez-vous au sein de l'association ? En êtes-vous satisfaits ?
- De quelle manière votre rôle a évolué en passant de bénévole à responsable d'antenne ? Comment cette transition s'est-elle effectuée ? Quels sont aujourd'hui vos principaux défis en tant que responsable d'antenne ?
- Quelles sont vos principales missions et responsabilités en tant que responsable ?
- Aujourd'hui accompagné par deux personnes en Service Civique, comment gérez-vous la répartition des tâches ?
- Comment se passent les relations avec l'antenne nationale ? Êtes-vous satisfait de votre degré d'autonomie ?

- Quelle est votre rôle dans le recrutement et la sélection de bénévoles ?
- Quelles sont aujourd'hui vos sources de financement ? Comment se passe la recherche de fonds ? Quel est votre degré d'autonomie financière ?
- Quel est l'état de vos relations avec vos partenaires locaux et les autres associations lilloises ?
- Quelles relations entretenez-vous avec les institutions ?

Annexe n°6 - Entretien réalisé avec une volontaire en Service Civique, 10 avril 2024

La majorité des bénévoles ayant fait le choix de l'anonymat la décision a été prise de procéder avec des prénoms d'emprunt pour accéder à leur demande.

Félix : Même si je te connais, est ce que tu peux te présenter brièvement en me disant ton nom, ton prénom, et là où tu es né.

Léna : Bah moi du coup c'est Léna, je suis né à Roubaix, ici dans le Nord, en 2001. Du coup je suis de nationalité française, de deux parents qui sont eux aussi de nationalité française. De 4 grands parents qui sont aussi de nationalité française. Vraiment, on est bien installés (*rigole*) Et euh ouais moi je suis restée dans le Nord toute ma vie mise à part mon Erasmus j'ai vécu à Valenciennes et je suis arrivé à Lille pour mes études, licence master, tout à Lille.

Félix : Parfait du coup est ce que tu pourrais revenir sur ta trajectoire scolaire, ton lycée, ta fac, privée ou public et ce que tu fais maintenant. Même si forcément, je connais une partie.

Léna : Bah du coup au lycée j'étais euh... Je sais pas si ça te sert à quelque chose que je te donne le nom des établissement...

Félix : Oui, je peux toujours noter. (*rigole*)

Léna : J'étais au lycée Henry Wallon à Valenciennes du coup. J'ai fait un bac ES option internationale britannique. Qui est du coup...Je sais pas trop si tu connais mais en gros la moitié de mon bac est en anglais. J'ai eu des cours de littérature, d'histoire en anglais etc...Euh...Option grecque. J'ai touché à pleins de trucs et euh... Après ma licence, euh non, après mon bac je voulais partir en Angleterre pour faire ma licence. Pour raisons financières, j'ai pas pu y aller. Assez ironiquement j'ai fini par me diriger vers le privé. (*Rigole car son chat me grimpe dessus*)

Félix : T'inquiète

Léna : J'ai fini par me diriger vers le privé à ESPOL. Du coup j'ai fait une licence de RI à l'université catholique de Lille. C'était cool mais ça m'a donné une très mauvaise expérience du privé. J'ai choisi le privé en pensant que j'allais avoir un meilleur accompagnement et ouais...En fait ils voulaient juste mon argent. Donc j'ai pas eu l'accompagnement que je voulais et j'ai eu plus d'argent en plus... Donc pas expérience dingue mais des bons enseignements et puis j'ai eu l'opportunité de partir en Erasmus, à Budapest. Euh...Bah ça sert à rien que je te dise le nom de l'université pour le coup. Euh...Mais ouais du coup après

ma licence comme ça c'est assez mal passé ma fin de licence à cause d'un mauvais encadrement de l'équipe pédagogique, j'ai décidé de prendre un peu une année sabbatique où j'ai fait un DU. Un DU c'est vraiment pas énorme, c'est 50 heures pas semestre. Un DU en action humanitaire et internationale, auprès de l'Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie Louis Joinet et l'université de Pau. C'était top et ça m'a vraiment... En fait j'ai fait un DU pour confirmer mon choix de parcours parce que j'étais pas sûre de vouloir faire de l'action humanitaire. Et j'ai bien kiffé ce que j'ai appris dans le DU donc j'ai décidé de continuer en Master. Je te l'apprends pas là du coup Master Action humanitaire à l'université de Lille.

Félix : Tu abordais le fait que ça avait été galère ta licence, que tu avais pas un bon rapport aux études. Est-ce que là ça va mieux, tu arrives à reprendre du plaisir à étudier ?

Léna : Ouais franchement j'aime bien...Après je sais pas tant si ça tient au privé ou juste au master mais moins j'aime bien le format où il y a moins de monde. C'est peut-être aussi parce que j'ai eu de la chance sur les profs sur lesquels je suis tombé. On en parlait tout à l'heure (*discussion informelle avant le début de l'entretien sous enseignants*). Moi l'accompagnement que j'ai à la fac est bien meilleur. Ils sont vraiment investis dans mes projets quand je leur en parle et m'aident avec mes problématiques personnelles, au lieu de juste toucher à l'académique. Moi j'ai un gros volet personnel qui se mélange à l'académique. Et euh...Donc franchement je trouve que l'accompagnement est meilleur alors que ironiquement on dit toujours que la faculté publique a moins de moyens et en fait au final je me suis rendu compte que c'est surtout là que tu trouves des profs passionnés qui vont vouloir t'aider.

Félix : Pareil, je suis un peu au courant mais toi à titre personnel ça te prend combien de temps par semaine à peu près si tu comptes les cours et le temps de travailler les cours pour le M1.

Léna : C'est une bonne question parce que j'ai jamais calculé.

Félix : Après c'est grosso modo hein.

Léna : J'avais calculé pour mon entretien avec COP1 mais je crois qu'on avait une quinzaine d'heures de cours par semaine. Après je taffe pas autant les cours que ce que je devrais. Après ça me revient au moins à 20, 25 heures par semaines.

Félix : Pour rester sur le parcours scolaire et universitaire, avant d'intégrer COP1 est ce que tu as eu expériences qui pouvaient être liées de près ou de loin à cet engagement, associatif ou autre.

Léna : Moi j'ai fait beaucoup d'associatif avant. Je suis très engagée sur les questions des droits humains. Ça y touche d'un peu plus loin. Bah non en vrai ! La précarité étudiante ça touche à ces droits-là. Moi j'ai fait du bénévolat, c'est un peu spécial, mais au sein d'un think tank étudiant qui s'appelle Grow : Generation for rights over the world. Et donc j'étais responsable de plaider dans ce thinktank et on travaillait sur les conditions de détention en France. Ça avait déjà conditionné mon intérêt sur les problématiques en France plutôt qu'ailleurs parce que y'avait une branche internationale. Et puis j'ai euh...C'est un concept qui est un peu spécial mais je suis un peu sur un modèle américain mais j'ai fait partie d'une sororité.

Félix : Oh ok !

Léna : Une sororité qui s'appelle Zeta Lambda Zeta et euh... Une sororité francophone basée en France (*rigole*) Un peu sur le modèle américain dans les fraternités et dans les sororités il faut que tu valides un certain nombre d'heures de bénévolat par semestre. Moi j'étais responsable philanthropie en plus de ça donc c'est moi qui cherchais les bénévoles. On avait développé des partenariats avec les restos du cœur, la banque alimentaire etc...Donc euh moi je connaissais un peu les pratiques de distribution alimentaire etc...C'était des problématiques qui me touchaient personnellement. Je me sentais légitime de m'engager.

Félix : Oui je comprends, tu avais déjà un pied là-dedans. (*courte pause*) Du coup, on va pouvoir attaquer le volet sur une dimension plus perso. J'aimerais savoir si tu es boursière ou non ? Et si oui, à quel échelon.

Léna : Je suis boursière et malheureusement je suis sur le revenu de mes parents. Du coup je suis échelon 0 bis mais pour moi c'est une problématique qui me perturbe au Crous. J'ai contacté l'assistante sociale pour lui demander de passer sur mes revenus à moi parce que mes parents m'aident pas financièrement. J'ai pas un euro... Fin si, ils me paient mon abonnement de bus qui coûte 25 euros. Fin tu vois, ils me filent pas un rond mise à part ça... Et euh en fait c'est beaucoup trop long et beaucoup trop compliqué. Si j'engage les procédures ça sera après le master donc j'aurais plus de bourse...Ça sert à rien. Du coup je suis échelon 0 bis et ça me cause pas mal de soucis dans ma vie à cause de ça.

Félix : Même si je suis un peu au courant, est ce que tu peux me parler de ton emploi et me parler de ton Service Civique même si on y reviendra sans doute après. Me parler un peu de ça et de comment tu en es venue à avoir cet emploi là et combien de temps cela occupe par semaine ?

Léna : Euh...Alors moi du coup le Service Civique j'y suis venu parce que je cherchais un emploi. De base je cherchais un job étudiant parce que j'en avais besoin. Comme je l'ai dit, mes parents m'aident pas donc je paie mon loyer toute seule et de par l'université catholique, j'ai un prêt étudiant qui me colle aux fesses actuellement. C'était pas une option pour moi de travailler. C'était difficile pour moi d'en trouver un parce que finalement j'avais pas tant d'expérience que ça. J'avais beaucoup d'expérience en intérim et comme je touchais un peu à tout de manière très brève ça valide pas vraiment d'expérience. Mon profil était un peu éparpillé. Et euh...du coup j'ai eu énormément de mal à trouver un job étudiant au point où j'ai cherché pendant 4 mois. J'ai vraiment galéré. J'ai fini par tomber sur l'offre de COP1 sur Indeed. Et du coup COP1 je connaissais un peu. Une meuf d'ESPOL, que je connaissais, d'1 an au-dessus de moi. Du coup je l'avais suivi quand elle était partie d'ESPOL. Et en fait elle est allée à Paris au moment du Covid. Elle a un peu suivi la fondation de COP1. Donc elle est encore bénévole dans l'antenne de Paris aujourd'hui. Je suivais de loin les activités, je connaissais l'asso et je m'étais déjà renseigné quand ils...Elle avait partagé les appels « On ouvre une branche à Lille, si vous êtes chauds ». Moi comme j'étais très précaire à ce moment-là et pas top dans ma vie personnelle j'estimais pas avoir trop de temps à donner. Je me suis pas engagée direct mais quand j'ai vu l'offre je savais ce que c'était. D'autant plus que c'était des problématiques qui m'avait touchées directement donc ça m'intéressait. Et euh...Ouais du coup j'ai postulé. Très rapidement j'ai eu un retour et du coup j'ai fait un entretien avec les deux directeurs de l'antenne : Maria et Julien ; et l'ancienne Service Civique dont je me rappelle plus du nom. Et ouais...Je me suis dit que ça j'allais te le dire parce que si tu t'entretiens avec un des deux directeurs ça pourrait être intéressant de leur demander. Dans mon entretien, j'ai été très honnête avec eux. Je leur ai parlé de mon prêt étudiant, je leur ai parlé de mon loyer et je leur ai dit que ce job...Ouais il avait un sens et j'étais motivée de travailler chez COP1 au-delà de l'argent mais il y avait un gros volet argent. J'avais besoin de ce taff pour m'en sortir. Donc je sais pas finalement, on en a jamais reparlé...C'est un peu gênant de leur dire finalement vous m'avez pris parce que je galérais et est-ce que finalement c'était une autre action contre la précarité étudiante ou c'était juste

parce que mon profil vous plaisait. Moi j'ai été très honnête avec eux et finalement ça a marché puisque j'ai eu le poste que du coup j'occupe depuis septembre, début septembre, et que je finirai en juin. Euh...Ouais du coup c'est un 25h semaine normalement. Je dis normalement parce j'ai eu beaucoup de chance. Je suis tombé sur une association étudiante. On en a déjà parlé mais moi ça va pas top, avec le mémoire et tout...Et je leur ai dit et je fais pas 25h semaine.

Félix : Oui, ils sont arrangeants là-dessus.

Léna : Mon salaire ne bouge pas. Ils déclarent pas que...C'est peut-être pas top de dire ça mais ils vont pas dire bon ils ont pris congé de tel jour à tel jour, on va pas la payer. Ils savent que de un ça me mettrait dans la merde et puis même ils veulent pas mettre la pression. C'est quand moi j'ai le temps de m'investir je m'investis. Là où ça poserait soucis c'est si mes missions de base étaient pas faites. Les trucs qui me demandent il faut qu'ils soient faits. Si j'ai le temps de faire plus, je fais plus, mais si j'ai pas le temps de faire plus c'est pas dramatique.

Félix : En parallèle de ça, tu fais toujours hôtesse d'accueil ?

Léna : Je fais des missions d'intérim à côté. Je suis hôtesse d'accueil au stade Pierre Mauroy pour les matchs du LOSC et d'autres événements, du genre coup du monde rugby, jeux olympiques etc...Des fois aussi je fais des missions d'intérim avec une autre boîte d'intérim pareil d'hôtesse d'accueil à Lille Grand Palais mais là pour des événements plus culturels. Parce que comme je l'ai dit bah euh...J'ai un prêt étudiant, j'ai un loyer donc je dois ramener un maximum de thunes à la maison.

Félix : Tu arrives quand même à tirer du positif de ce taff ou c'est vraiment un taff alimentaire ?

Léna : Du taff d'hôtesse ?

Félix : Oui principalement hôtesse parce que COP1 je me doute qu'un peu plus.

Léna : En fait ça dépend...Comment dire... Je suis contente d'y aller au stade parce que ça me fait une pause de tout. On en a parlé mais je suis payée...C'est pas dramatique comme poste. La semaine dernière j'étais juste à côté des portes qui vont en tribune donc je voyais sur le terrain. Donc vraiment y'a pire comme job que d'être payée à regarder le match mais...En fait c'est dur. C'est chronophage. Le stade il est loin, il faut que j'arrive une heure en avance pour me mettre en tenue etc... Quand j'y vais-je travaille 3h30 concrètement mais

je perds 5 heures. Ça me prend pas mal de temps de mes études et mon Service Civique. Comme je suis en télétravail, je décide de mes horaires. Ouais...Je suis contente d'y aller mais je préférerais ne pas avoir à le faire...C'est logique hein (*rigole*)

Félix : Oui je comprends si ça te prend le double du temps...

Léna : Il y a des gens qui y sont pour le fun hein. Il y a des gens qui sont là parce qu'ils aiment le LOSC et c'est tout tu vois. Mais euh... Moi-même si j'aime le LOSC...

Félix : Oui, peut-être pas au point de perdre une demi-journée.

Ecoute, si ça te va... Tu me diras s'il y a des questions dont tu ne veux pas parler. Mais du coup, on va parler de ta famille, pour savoir dans quel environnement tu es. Est-ce que tu as des frères et sœurs ? Si oui, combien ? Et est-ce que tu sais si eux aussi ils sont engagés, pas forcément dans le domaine de la solidarité mais est ce qu'ils ont des engagements à titre perso ?

Léna : Alors moi j'ai un frère une sœur donc c'est bien. Et puis une grande sœur et un petit frère donc je suis vraiment au milieu. Mon frère, on est pas très proches. On a jamais trop parlé d'engagement. A titre indicatif mon frère il est gay donc je pense qu'il a des engagements dans la cause LGBT, de près ou de loin. Mais c'est vrai qu'on en jamais trop parlé, c'est plus une suspicion de ma part. Du coup ma grande sœur est pas engagée du tout mais...Bah moi je la trouve engagée sur un niveau plus personnelle. Ma sœur elle est infirmière donc elle a cette notion de donner tout aux autres. Même vis-à-vis de moi, ma sœur elle m'a longtemps logé, elle fait mes courses. Elle habite quand même à 40 minutes en voiture donc elle fait mes courses, elle vient ici. Elle...Fin c'est plus moi mon interprétation personnelle mais elle a la main sur le cœur. Même si elle est pas très militante elle m'a appris beaucoup niveau valeurs, de donner aux autres.

Félix : Et bah du coup on va continuer là-dessus, si ça te va d'aborder tes parents là-dessus. Juste en précisant aussi ce que font tes parents dans la vie, sur le rapport à l'engagement et sur les valeurs qu'ils t'ont transmis ou non dans leur quotidien.

Léna : Alors moi mes deux parents ils travaillent dans la police. Mon père est brigadier-chef et ma mère euh...Ma mère vient récemment de changer de poste donc je sais pas trop mais je sais qu'elle travaille dans les bureaux de la police. Je crois qu'elle s'occupe des stocks.

Félix : Ok

Léna : Euh... Mais ouais. Je pense que tu te doutes que de par leur profession mes parents ils ont des avis très différents des miens. Ils sont bien à droite. Niveau valeurs mes parents m'ont pas transmis grand-chose mais je dirais que ça m'a quand même apporté beaucoup. Mes parents ils ont une grande gueule.

Félix : *(rigole)*

Léna : Nan mais je vais être honnête. Mes parents ils ont une grande gueule et bien souvent ils savent pas de quoi ils parlent. Ils sont très mal renseignés sur les sujets. Bah moi dès le lycée je me suis un peu construit en opposition à ça. Et donc moi ça m'a poussé à me renseigner, moi ça m'a poussé à aller plus loin dans mes idées pour pouvoir argumenter contre mon père qui lui parle fort donc il faut...

Félix : parle encore plus fort *(rigole)*

Léna : Ouais il faut parler encore plus fort et amener des vrais arguments à la table donc moi ça m'a vraiment poussé à aller plus loin dans mes idées et dans ce en quoi je croyais. Mes parents m'ont pas transmis grand-chose mais ils ont joué un grand rôle dans ma construction.

Félix : Est-ce que toi du coup avec ta famille... Tu me disais que vous étiez opposés, est ce que vous parlez quand même politique ? Est-ce que vous débattiez beaucoup ? Pas forcément que sur la politique mais sur les sujets de société. Est-ce que vous êtes en conflit ou vous évitez parce que vous savez que vous êtes pas...

Léna : Bah moi à cause de ça j'y vais plus beaucoup. Mais quand on y va, quand j'y vais c'est systématique. Quand on se voit ouais... Mes parents c'est des grands téléspectateurs de TPM donc quand j'y vais y'a systématiquement TPM à la TV. Ça en vrai c'est vecteur de débat dans tous les foyers français hein, on va pas se mentir.

(se lève pour récupérer son chat : « J'aimerais bien qu'elle ne mange pas mes cadeaux »)

Léna : Mais ouais donc euh...C'est vecteur de débat partout donc franchement on débat de tout et de rien et en général ce se passe très mal donc c'est pour ça que j'y vais plus. Fin j'y vais plus trop, je vois encore mes parents hein. Mais euh...Ouais on débat... Ça tourne surtout autour de questions politiques.

(se relève pour gérer son chat)

Léna : Mais ouais y'en a un qui m'a marqué. J'étais en licence et en licence je redescendais tous les weekends donc comme tu peux le voir ça a beaucoup changé. Je suis pas redescendu

depuis Noël. Je redescendais tous les weekends donc j'étais beaucoup face à ce genre de débats. Une fois on a eu un débat sur la bourse. Et euh mon père... Moi j'ai dit... Echelon 0 bis, 100 euros par mois, maintenant 150 mais à ce moment-là 100 euros et j'ai dit à mon père que moi volontiers je diviserai ma bourse par deux si ça voulait dire que plus d'étudiants pouvaient en bénéficier. Moi je serais plus dans la merde mais la population étudiante de manière générale serait plus à l'aise. Fin ça vaudrait le coup tu vois. Et ça a déclenché... Fin ça a lancé mon père dans une tornade. On s'est vraiment hurlé dessus parce qu'il comprenait pas comment moi j'étais prête à me mettre plus dans la merde pour pouvoir aider autrui. Vraiment c'est un débat qui m'a marqué. Ce débat là c'est un débat où je suis remontée dans ma chambre en pleurant. Vraiment... Pour te dire que des fois ça se passe vraiment pas bien quoi. Comme je te dis moi ça me pousse juste à aller plus loin dans mes positions. Moi il a pas changé mes avis sur la bourse aujourd'hui. Il m'a juste conforté dans mes idées.

Félix : Si tu veux on peut continuer sur ce rapport à la politique, aux valeurs etc...mais en switchant sur l'asso. Toi qui me disais que c'était très conflictuel mais me parler de ton rapport à la politique et de ce que t'en retrouves ou non dans l'association. Est-ce que tu trouves l'association politisée ou pas du tout ? Et là façon dont toi, ça te permet de donner vie à tes valeurs au quotidien.

Léna : Euh... Alors d'un point de vue personnel moi je me trouve de gauche. Euh... Alors après c'est particulier à dire d'autant plus qu'en France, même ailleurs, il y a pas trop de parti qui représente vraiment bah mes idées. Donc euh j'avoue que je peux pas te dire « Je suis génération.s, je suis P.S » parce que déjà ce genre de trucs je me dis « Bon...C'est pas trop la gauche ». Enfin bref, c'est encore un autre débat. Mais ouais, donc euh, assez difficile pour moi de me placer sur l'échiquier politique donc je me dirais bien de gauche. Sur ton questionnaire j'avais mis de gauche mais pas d'extrême gauche. Je suis plus sûre...Alors moi forcément ce sont des idées qui vont en accord avec les actions qu'on mène chez COP1. Pour moi COP1 c'est aussi une manière d'agir contre ça. Une idée phare de la gauche c'est quand même de lutter contre la pauvreté de manière générale. COP1 c'est une action directe qui lutte contre la pauvreté, des étudiants spécifiquement. Maintenant COP1 c'est une association qui est par définition...Si tu vas sur le site c'est écrit « apolitique ». Mais euh...Fin pour moi c'est surtout...J'en ai jamais trop parlé avec Maria et Julien mais c'est surtout pour se donner une image lisse. Ce qui nous permet de faire du plaidoyer auprès des institutions etc...

(Le *micro tombe*, l'enquêtée s'adresse à son chat : « Peut être si tu pouvais arrêter de jouer avec le micro » *rires*)

Mais ouais de toucher tous les députés. Se donner une étiquette de gauche c'est se fermer le débat avec tous les députés de droite.

Félix : Puis même, potentiellement pour des financements etc...

Léna : Ouais ! Aussi, c'est vrai. Je n'y avais pas pensé mais nous on est beaucoup financés par les institutions. On des subventions qui viennent au niveau national des ministères. En se donnant une étiquette politique on se ferme ces portes là. Comme je disais pour moi pas que c'est pas une action que tu ferais si t'étais de droite mais...Comme je le disais...

(*rires communs*)

On voit bien qui est intéressé par ces problématiques. Donc ouais pour moi COP1 c'est pas une asso de gauche mais c'est des actions de gauche.

Félix : Ok, parfait. Bon après je t'ai déjà demandé si tu avais été membre d'assos similaires, si tu étais engagée...Euh...Du coup comment t'as connu tu m'as dit aussi, depuis combien de temps tu m'as dit aussi, pourquoi ce choix, tu m'as dit aussi. Bah du coup là ça va être plus sur ton bilan perso de ce que tu tires de cette vie associative. Est-ce que toi à titre personnel ça te permet d'être plus épanouie ou je sais pas, de tirer une certaine fierté. Quel bilan tu tires de ton expérience depuis que tu as rejoint l'asso ?

Léna : Moi COP1, je pense que c'est pareil pour tous les bénévoles, ça doit en être de même pour toi, pour quiconque, mais moi COP1 je le fais pas pour la gloire de base. Je le fais pas pour les fleurs. Je m'en fiche que on sache que je fais ça, que je travaille dans ça. C'est pas ce que je dis en premier aux gens. Maintenant ouais j'en tire...Pas forcément de la satisfaction personnelle parce que j'y vais pas en me disant « Ouais je vais faire une bonne action » mais en fait j'en tire du perso. Dans le sens où, on en a déjà parlé, mais COP1 moi j'y vais systématiquement un jeudi sur deux et ce un jeudi sur deux c'est une pause dans mes études, dans tout le reste. Quand j'y vais je me retrouve soustraite de tout ça. Je pense plus à mon mémoire, toute l'anxiété que ça me donne. Ouais vraiment je l'ai dit comme ça aussi à Lille Addict je crois mais c'est une bouffée d'air frais dans la semaine pour moi. Ouais vraiment ça me coupe de tout le reste de mes soucis et je pense pas à ça. Juste je m'amuse avec les autres bénévoles parce qu'il y a vraiment une ambiance top à chaque fois. Ouais, moi c'est

ça que personnellement j'en tire. Sur un point de vue plus professionnel je pense que tu te doutes que j'en tire aussi beaucoup au niveau carrière.

(S'interrompt car le chat s'est pris les pâtes dans le piège à souris)

Sur un point de vue professionnel moi j'en tire plus sur les interactions avec les partenaires, trouver des subventions. Ça m'a essoufflé (*de courir après le chat*). Le CrossFit ça sert à ça (*rigole*). Même toute la logistique du principe de distribution. Ce sont des pratiques et des connaissances que je peux réutiliser dans ma carrière si j'en viens à faire de l'humanitaire sur le terrain. Ou même dans les bureaux... Comme je te disais la recherche de subvention et tout. Franchement d'un côté professionnel j'en tire beaucoup maintenant comme je dis moi je recherche pas les fleurs en faisant ce travail. Oui, franchement, on en a déjà parlé et je l'ai déjà souligné en distrib mais quand il y a des bénéficiaires qui viennent... Avec un grand sourire, qui disent merci beaucoup... Là ça fait chaud au cœur mais moi je le fais pas pour ça.

Félix : Oui, c'est pas ce qui rythme...

Léna : C'est gratifiant mais c'est pas ça qui me pousse à travailler chez COP1.

Félix : Du coup ça je le sais aussi mais est ce que à titre personnel tu es bénéficiaire de l'asso ou est-ce que après... Même si la notion de bénéficiaire peut être large parce que quand il y a des activités culturelles... Est ce que toi tu as déjà pu bénéficier directement ou indirectement de certaines actions ?

Léna : Ouais alors moi j'ai déjà encadré des activités culturelles notamment à l'opéra. Ce qui était vraiment top parce que c'est quelque part où j'avais moi-même jamais été. En fait, vraiment, c'est un exemple que j'écoute systématiquement quand je rencontre des partenaires parce que moi ça m'a tellement marqué. Pour moi l'opéra c'était inaccessible, pas dans mes moyens. Mais ouais, comme je disais ça me paraissait hyper inaccessible parce que tu sais t'as grave cette image dans les films où tout le monde s'habille bien pour aller à l'opéra, c'est les classes supérieures.

Félix : Costume et tout (*rigole*)

Léna : Ouais c'est ça. Qu'est-ce que je vais aller y faire moi avec mon petit t-shirt COP1, mon petit jean tu vois ? Alors qu'en fait c'était pas du tout ça et c'était une expérience dingue de moi-même pouvoir découvrir ça en étant moi-même bénévole. Grâce à COP1 je découvre des trucs vraiment top que je pensais être inaccessibles pour moi. C'est des expériences qui

marquent parce que comme je te dis c'est des exemples que maintenant j'utilise systématiquement quand je rencontre des partenaires. Sur un point de vue plus alimentaire...Je me sens un peu comme toi. Je me sens pas trop légitime d'être bénéficiaire parce que j'estime qu'il y a toujours quelqu'un qui en a plus besoin que moi. D'autant plus que comme je le disais moi ma sœur elle me fait mes courses. Si ce n'est moi la gêne personnelle de devoir demander à quelqu'un d'autre de faire mes courses à ma place parce que moi je suis pas capable de les faire moi-même (*financièrement*). Je peux manger quand je veux, parce qu'il y a quelqu'un qui m'apportera de la bouffe. C'est hyper déshumanisant pour ma sœur de le dire comme ça mais fin tu vois ce que je veux dire. Concrètement il y aura quelqu'un qui m'apportera de la bouffe quand j'en ai besoin. Mais ouais, franchement j'ai déjà récupéré en fin de distrib des trucs qui passent. Du dentifrice, même pas forcément des denrées qui vont périr. Le dentifrice que j'utilise là c'est un dentifrice COP1. Je me sens pas légitime de prendre un panier en plus mais si il y a des trucs en plus, qui reste de distribs, je vais pas me priver et l'asso me prive pas non plus ; voire même ils poussent. Tu le vois hein, t'es à la distribution.

Félix : Oui, ils incitent les étudiants qui en ont besoin à en bénéficier. (*pause*) Si t'es chaud, comme on a abordé l'asso, de toi revenir sur ton rôle au sein de l'asso. Quelles sont les missions que tu préfères faire ou inversement les missions que tu fais mais te pèsent, où tu prends moins de plaisir ?

Léna : Alors du coup on est deux services civiques dans l'asso, moi et Camille. Quand ils nous ont engagé ils nous ont présenté le truc en mode : « Ok. Donc il y a deux volets chez COP1 : le volet distribution qui est quand même un gros volet parce que c'est le volet principal et c'est ce qu'on fait de manière récurrente ». Ils nous ont présenté le truc comme ça. Ils nous ont dit on va mettre Camille sur les distributions plutôt et J sur l'accompagnement. Moi je suis en charge de tout le volet accompagnement qui représente tout ce qui est le coin suivi pendant les distributions. Comment dire...Ouais c'est ça...Tu l'as déjà fait avec moi mais les étudiants viennent avec une problématique et nous on a des fiches avec différents dispositifs et on essaie de leur trouver une solution. De ça a déjà découlé quelques rendez-vous individuels avec des étudiants pour discuter en profondeur de leur problématique dans un contexte plus privé. Ensuite tout le volet culturel et sportifs. Accès aux droits, à la culture, au sport. Ça aussi c'est moi qui suis en charge normalement. Et ensuite il y a le dernier volet social qui touche à tout ce qui est plutôt ouverture des Fest1 (*repas partagé entre bénéficiaires et bénévoles*), développement des activités avec les

bénévoles. Euh non...bénéficiaires désolé. Officiellement la division elle se fait pas comme ça. Parce que en fait le volet distribution à Lille est beaucoup important que le volet accompagnement donc il y a plus de missions qui arrivent sur le volet distribution. En fait au fur et à mesure on s'est rendu compte que moi j'étais plus à l'aise sur la distribution. Je pense que tu le vois un peu. La dynamique a un peu changé, maintenant c'est moi qui prend un peu plus en charge les distributions. Fin même à la dernière distribution Julien m'a demandé de faire le brief final. On s'est rendu compte que moi c'était le volet qui me plaisait le plus. Moi j'aimais toutes les questions de logistique derrière les distributions, les commandes, organiser, ranger. Sur le moment, la mise en place moi j'adore ça. Euh...Ce qui est un peu bizarre parce que c'est vraiment pas le meilleur moment de la distribution. Donc euh...On s'est rendu compte que c'était plutôt ça que j'allais prendre en charge. Je continue de m'occuper d'un volet accompagnement notamment dans la rencontre de partenaires, pour développer les activités dont je te parlais comme les festins. C'est pas ce que je préfère. En fait ça dépend du partenaire que je rencontre. Mais moi, surtout dans un contexte professionnel comme ça où je me sens légitime de parler, j'ai une grande gueule. Si y'a un soucis je vais le dire. Et même de fois ça a déjà posé soucis à des rendez-vous avec le CROUS où je dis des trucs... Fin clairement en mode, fin pas « Vous vous foutez de notre gueule » mais « Les étudiants ça vous préoccupe pas vraiment ». Et là ils sont un peu arghh (*serre les dents*). Je sais que j'ai pas nécessairement le tact nécessaire parfois dans certaines situations pour pouvoir enjoy vraiment à 100% la pratique des rencontres de partenaires. Maintenant quand je rencontre des partenaires plus associatifs là franchement c'est top, j'adore. On est sur la même longueur d'onde. C'est plus moi qui aie un soucis avec les institutions et donc toute mission qui implique d'interagir avec les institutions ça me tend parce qu'en fait je ressens que l'hypocrisie de leur propos. C'est de l'opportunisme politique. C'est juste le CROUS...Fin le CROUS nous ont rencontré juste pour nous rencontrer et dire bon bah voilà on a établi un contact. Emmanuel Parisi qui est le directeur du CROUS Hauts-de-France franchement il a été sur son téléphone plus de la moitié du rendez-vous. Il en avait rien à faire. Vraiment c'est dire qu'on a pris un rendez-vous pour dire « Regardez on en a quelque chose à faire de la précarité étudiante » mais c'est faux.

Félix : Oui, se donner une posture...

Léna : Cette hypocrisie elle me tend, j'arrive pas à faire avec donc toute ce qui implique les institutions c'est la partie que je déteste le plus du Service Civique. Obligé de le faire parce que comme je disais ce sont nos plus grands financements. Il faut jouer les...

Félix : Il faut les caresser dans le sens du poil.

Léna : Ouais c'est ça.

Félix : Tu l'as un tout petit peu abordé tout à l'heure, tu me disais 25h, mais toi est ce que tu arrives à concilier ça avec le reste ? En général combien de temps ça te prend parce que tu me disais que ça te prenait pas toujours 25h ?

Léna : Alors euh... Franchement c'est pas fou mais en général on tourne Camille et moi sur un 20h environ. En fait, même si tu discutes avec Julien il te dira peut être la même chose. En général on a pas assez de missions pour remplir les 25 heures, donc ça dépend des semaines. En fait on laisserait toutes les missions sur un Service Civique ça serait trop mais c'est pas tout à fait assez pour deux services civiques. Il vaut mieux en avoir trop que pas assez. Donc voilà, en général on tourne sur un 20 heures. Mais...Comment dire...Les semaines où il y a distribution et y'a cours c'est lourd. A la fin de ma semaine je suis bien fatiguée donc je te laisse deviner quand en plus c'est une semaine où il y a match [*travail d'hôtesse d'accueil*]. Je travaille au stade et je finis ma semaine cuite. Et là franchement c'est difficile de taffer sur les cours. En fait j'arrive pas à faire en même temps 25h au Service Civique et 25h à l'école. Donc si je fais mes 25 heures au Service Civique c'est l'école qui va en pâtir. Je vais taffer quelques heures sur la semaine mais je vais pas faire les 10 heures dont on parlait tout à l'heure. C'est lourd à porter mais comme je le disais beaucoup de chance de faire ça avec une asso étudiante qui du coup comprend ce que c'est d'être étudiant et à quel point c'est dur par moment. Qui comprend les périodes de partiels tu vois. Qui comprend le concept du mémoire. Et puis, moi, bah juste d'avoir une très bonne relation en général avec mes directeurs de services civiques quoi parce que...Fin franchement...Maria et Julien je leur parle plus comme mes chefs, je leur parle comme mes potes. Sur la conversation parfois je leur lâche des petits clashes taquins comme je pourrais lâcher sur le groupe de promo avec des potes quoi.

Félix : Ouais c'est pas formel quoi...

Léna : C'est vraiment pas formel ouais. Et même des fois où je me dis hmmm peut être que je devrais arrêter de parler comme ça à mes responsables tu vois. Donc ouais j'ai beaucoup de chance vis-à-vis de ça parce que quand ça devient trop dur ils font en sorte que ça le soit moins.

Félix : Et du coup est-ce que avec Camille (*autre Service Civique*) ça se passe bien ? Vous arrivez à répartir les tâches ? T'es contente d'être avec elle en Service Civique ?

Léna : Aujourd'hui je vais dire ouais je suis trop contente. En fait Camille c'est une force tranquille là où moi je suis plus speed des fois. Je vais plus au contact des gens. Je suis plus rentre dedans que Camille qui sait plus prendre des pincettes quand il le faut. Ce truc un peu Ying Yang très cliché mais en vrai c'est un peu ça. Maintenant franchement tu m'aurais demandé en septembre...En fait Camille et moi en septembre on a mis un mois, un mois et demi, à se lancer dans la dynamique de partager les missions etc... En fait comme Camille a un master qui lui...Elle a cours que 2 jours par semaine à côté donc elle avait plus de temps pour faire les missions au début. Elle les faisait de jour pendant que moi j'étais en cours et quand moi je rentrais des cours il y avait plus de missions. J'ai eu un peu de mal à rentrer dans cette dynamique mais à partir du moment où on a parlé et que Camille et moi on s'est retrouvées sur des missions que toutes les deux sans Maria et Julien parce que c'était des missions de jour. Maria et Julien étaient en cours donc ça nous a poussé à discuter elle et moi. A partir du moment où ça s'est fait, ça s'est beaucoup mieux passé et la division des tâches a été plus juste. Et même...la manière dont je parle et interagi avec Camille est devenue plus tranquille. Donc oui, aujourd'hui je suis très très contente. Comme je dis si j'avais été toute seule sur le Service Civique ça aurait été trop. Je suis très très contente d'être avec Camille.

Félix : Pour continuer, est ce que au sein de l'asso tu as un souvenir qui t'a particulièrement marqué, ça peut être un moment, des moments, où ce qui ressort pour toi de l'asso. Ce qu'elle représente, ce que tu ressens quand tu ressors d'une distrib ou autre, une chose sur laquelle tu veux rebondir.

Léna : Je sais pas trop.. En fait pour moi tous les moments marquants ils sont en distrib parce que c'est là où tu vois le plus de vie de l'asso. Alors c'est peut-être...J'ai jamais été dans d'autres antennes et c'est peut-être parce que comme je te dis pour le moment notre volet distribution est plus développé que tout le reste de nos actions. Concrètement on a pas encore d'autres actions même si on essaie de les développer. Faut qu'on attende le retour de la mairie, on est pas 100% indépendants. C'est peut-être pour ça. Mais pour moi c'est vraiment là où tu vois l'asso vivre parce que en fait c'est là où tu vois tes bénéficiaires. Plus que ça en fait parce que pour moi c'est vraiment le moment où tu vois le plus de bénévoles, le moment où tu vois vraiment les COP1. Il y a de la musique, c'est fun. Moi quand j'ai fait des

distributions (*en tant que bénéficiaire*) c'est une ambiance que j'aurais aimé connaître et qui était pas là. C'est dans ça que je me suis reconnue chez COP1. C'est peut-être pour ça aussi que j'aime tant la mise en place. Pas que je sois là en mode « Orhh c'est nul » quand les bénéficiaires sont là mais c'est que nous on est entre nous, on rigole, c'est chill. Sur la fin il y a des petits coups de collier mais en général c'est très tranquille. Tu peux prendre le temps de parler avec les bénévoles, apprendre à les connaître : qui ils sont, ce qu'ils font dans la vie, d'où ils viennent. Apprendre à rire avec eux aussi parce que c'est important. Pour moi c'est ces moments-là qui sont les plus précieux. Et c'est pour ça que je veux développer les activités entre bénévoles.

Félix : Je vais te poser une question qui rebondit un peu là-dessus sur ton rapport aux autres bénévoles et membres. Je sais que tu as aussi ramené des potes à toi dans l'asso. Comment tu vis ça de pouvoir ramener des potes à toi etc... ?

Léna : Le fait de pouvoir ramener un peu qui tu veux quand tu veux...Puis même ce format de bénévolat : tu donnes le temps que tu peux quand tu veux. Moi je trouve ça top, et ça permet de rencontrer du monde souvent. Le fait que ça soit un peu, un tel ramène tel pote. Moi j'ai ramené toi, Carla, Camille a ramené sa pote, Antoine a ramené son pote de centrale, Julien il ramène Blanche. Ce truc de patchwork de tout le monde c'est ça qui crée cette bonne ambiance parce que tu ramènes un peu la pièce manquante au puzzle. Ça va compléter la bonne équipe, la bonne ambiance. Ça permet en même temps...Y'a un truc que j'aime beaucoup chez COP1 c'est que ça te pousse à rencontrer des gens en dehors de ton école. Tu vois nous on est potes avec les gens de notre master, un peu potes avec des gens en dehors du master mais qui sont à Lille 2 quoi. On voit personne qui est en dehors du campus de Moulins, dans des écoles privées. Fin vice versa, il en est de même pour les gens en écoles privées. Quand tu as ce patchwork ça te permet de rencontrer des gens que tu aurais pas rencontré si tu étais pas chez COP1. Moi c'est un aspect que j'aime beaucoup chez COP1 parce que je trouve ça bête qu'on soit tous un peu cachés dans notre coin de Lille alors qu'en vrai on se comprend entre étudiants. Donc franchement c'est LE truc que je préfère chez COP1 et puis l'ambiance entre bénévoles... Après de plus en plus j'ai l'impression que mon rapport au bénévole il change un peu au fur et à mesure que Julien me donne des responsabilités. Les bénévoles me demandent plus des ordres qu'autre chose maintenant.

Félix : rigole

Léna : Nan mais franchement hein. Ils viennent me voir et me disent « Qu'est-ce que je peux faire ? ». En vrai, « Je sais pas plus que toi mais on va trouver ». Mon rapport aux bénévoles il change un peu parce qu'ils me regardent un peu plus comme leur responsable maintenant, moins comme leur pair. Mais je fais de mon mieux. Je pense que ça va se stabiliser au fur et à mesure. Moi aussi je prends de plus en plus de responsabilités parce que je vais apprendre à gérer ça. Pour le moment c'est un peu différent de ce que c'était avant.

Félix : J'allais enchaîner sur le rapport hiérarchique mais tu me l'as déjà dit tout à l'heure alors peut être aborder l'importance que tu donnes au fait d'être dans une asso d'étudiants à étudiants. Quelle importance tu donnes à cette proximité que ça soit avec les bénévoles ou bénéficiaires. Est-ce que toi ça joue dans le fait que t'apprécies autant ton expérience associative ?

Léna : Ouais franchement ça joue. C'est très important. Ça a été très déterminant parce que comme je te l'ai dit tout à l'heure j'ai participé à des distributions alimentaires pendant le COVID. C'est une ambiance que moi j'aurais bien aimé retrouver. Je pense que cette ambiance elle est là parce que justement on est entre étudiants et on a les mêmes sens d'intérêts, les mêmes références. On se comprend entre nous. Moi je pense que ça, ça a joué en grande partie. Je voulais enlever ce stigmate autour de la précarité étudiante. Je voulais retrouver une distrib qui me ressemblait à moi et ma bonne humeur. Comme je le disais tout à l'heure j'ai fait du bénévolat avec les restos du cœur, la banque alimentaire et tout...Et ce qu'on me dit souvent, les Restos du cœur ont une branche à Lanchon je crois ou un truc dans le genre, qui est dédiée aux étudiants quoi. Et euh...Pour avoir déjà fait du bénévolat avec les restos du Cœur, le contact est stérile. En tout cas je le trouve plus stérile qu'il ne l'est chez COP1. Moi c'est ce côté chaleureux que je retrouve chez COP1 qui vraiment fait que je me retrouve dans les actions qui sont menées chez COP1. Et puis, comme...Fin comment dire... En tant qu'étudiants c'est assez difficile d'aller voir un adulte et de lui parler de nos problématiques. Donc moi je trouve ça important d'avoir, sur ces problématiques-là, d'avoir des associations par les étudiants pour les étudiants. On sait très bien qu'on a pas toutes les clés en main pour résoudre toutes les problématiques, notamment les problématiques juridiques sur lesquelles on a très peu de maîtrise. On a aussi très peu de capacités. On maîtrise pas le droit, on pas de juriste. On peut pas lancer une action. On peut pas soutenir une personne dans une démarche juridique mais on devient un premier interlocuteur qui aide à trouver des solutions. Même si ça rajoute une étape au processus, ça rend le processus plus simple à aborder pour un étudiant. Et puis aussi c'est plus soulageant parce qu'il a pas lui-

même à faire toutes ces recherches de « Bon bah maintenant je dois chercher tous les dispositifs disponibles sur Lille ». Le travail est déjà mâché. Les procédures administratives elles seront moins chiantes. Tu auras pas eu besoin de faire toute la recherche avant. Pour moi c'est important d'avoir des associations par les étudiants pour les étudiants qui permettent de faire passerelle entre les étudiants et les dispositifs qui sont disponibles.

Félix : Je suis tout à fait d'accord avec toi. (*rigole*) Nan mais ouais je trouve ça important de pas rendre encore plus lourd un truc qui peut déjà être pesant de base pour les personnes. Pas avoir honte mais ça peut être un peu intimidant de s'orienter vers une distrib. Je trouve que ça facilite le truc. Euh... Du coup, j'ai deux gros points avec lesquels j'aimerais finir. Est-ce que toi tu comptes rester dans l'asso et est-ce que tu trouves ça important d'avoir autant de responsabilités ou est-ce que c'est un poids ?

Léna : Alors moi je me projette pas trop dans l'avenir parce que j'ai déjà dit à des assos que je resterais et en fait j'ai pas pu rester. D'autant plus que l'année prochaine il va y avoir le stage et tout donc en vrai... J'ai assez de mal à me projeter mais moi en tout cas, si ça ne tient qu'à moi, COP1 j'aimerais bien y retourner. Comme je t'ai dit en fait, COP1 ça a été une bouffée d'air frais. J'en avais besoin dans ma semaine. C'est un sentiment que je veux continuer à garder. Je veux continuer à aller en distrib et je veux continuer à ressentir cette ambiance, échanger avec des personnes avec qui j'ai créé du lien parce que maintenant y'a des bénévoles qu'on commence à voir toutes les semaines comme Elyes tu vois ; avec qui je m'entends vraiment de fou. C'est top. C'est pas des gens que je veux perdre de vue en juin parce qu'on arrête de me payer et que j'en ai plus rien à faire. C'est pas vrai. Moi je me suis engagé chez COP1 parce que la problématique de la précarité étudiante elle m'intéressait et elle me touchait. Je voulais m'engager sur cette problématique et c'est pas parce qu'il y a plus de salaire derrière qu'il y a plus de problématique tu vois. Je pense que j'aurais le temps hein parce qu'on parle toujours du M2 et tout le monde nous dit ça va être chill, tu vas voir. Fin y'a pas de soucis mais euh...JE préfère par leur dire « Oui vous pouvez compter sur moi l'année prochaine » parce que je veux pas non plus les décevoir. Comme on a peu de bénévoles qui prennent des responsabilités je veux pas qu'ils espèrent que moi je vais prendre des responsabilités pour au final qu'ils doivent reprendre toutes ces responsabilités sur leurs épaules. Je trouve que c'est pas très cool vis-à-vis d'eux. Mais euh...En vrai j'aimerais bien retourner à COP1 et si je le peux prendre des responsabilités, si ça vaut le coup. Comme je t'ai dit je pars en stage 6 mois après donc est ce que ça vaut le coup de prendre un poste ? Que je vais finir à tenir à distance comme Maria. A voir tu vois...Moi je

trouve...Ça serait hyper intéressant que t'en parle même brièvement avec Antoine parce qu'on en a parlé de ça. Antoine c'était quelqu'un qui était très opposé...Tu sais à Central y'a un microcosme associatif comme dans les écoles privées, les écoles de commerce et tout. Et euh...il a toujours refusé de se mettre dans quelconque association à Centrale et en fait euh...Fin il s'est retrouvé chez COP1 une fois et il a fini par prendre des responsabilités. On lui en a parlé et en fait il disait qu'il avait peur que ça lui prenne beaucoup de temps mais en fait il s'est rendu compte que c'était vraiment tu donnais ce que tu pouvais quand tu voulais. C'est ce que je te disais tout à l'heure. C'est ça même quand tu prends des responsabilités au point où même comme je te dis il avait peur d'en avoir trop sur son assiette et de pas réussir à en faire suffisamment. Au final il se rend compte que...Maintenant j'ai Antoine dans mes DMs qui me demande : « Ah mais telle mission t'as besoin d'aide non parce que je peux t'aider si tu veux hein »

Félix : Oui, pour filer un coup de main...

Léna : Il cherche plus au final parce que comme je le dis c'est quoi toi t'as le temps et c'est ce que tu peux faire. Antoine il a pas énormément cours et donc il a le temps et donc il cherche à faire plus. Moi je trouve ça cool ce truc...C'est pas très bien dit mais à la carte. Même quand tu prends des responsabilités...Même là le Service Civique c'est pas à la carte mais c'est un peu le même principe de bon quand j'ai le temps je fais ce que je peux. Et donc ouais moi c'est quelque chose dont moi j'ai parlé à 2-3 bénévoles pour savoir si ils voulaient prendre des responsabilités. C'est quelque chose que les gens comprennent pas trop parce que comme Antoine en fait, tu t'imagines que tu vas finir responsable d'un big truc qui va te prendre 15 heures par semaines. En fait c'est pas vraiment ça et même si ça finit par être ça tu peux toujours quitter ton poste.

Félix : Oui, t'es pas bloqué

Léna : Ouais c'est ça. C'est que...Même si moi demain j'arrête mon Service Civique et je deviens juste bénévole on me regardera pas comme « Ah elle nous a lâché ». Non, c'est juste je fais ce que je peux quand je veux, comme je disais. Ouais, même si tu finis par prendre des responsabilités à un moment où toi t'as le temps et t'enlever de ces responsabilités plus tard t'es pas regardé de travers pour autant. Donc on mérite d'être honoré pour ça...Je sais pas trop si j'ai répondu à ta question...

Félix : Oui oui carrément. Parfaitement. Du coup pour conclure, ma dernière question c'est quel est pour toi le plus gros avantage de cette asso, ce qui peut la différencier des autres. A

l'inverse, est ce qu'il y a des choses que toi tu trouves qui devraient être changées dans l'asso ou des choses que tu aimerais faire et ne peux pas faire. Après comme tu l'abordais ça peut aussi être sur les projets que tu abordais.

Léna : Pour moi ce qui différencie COP1 des autres assos sur la précarité étudiante...Bah moi du coup pour le coup je connais que des fédérations universitaires auprès desquelles j'ai été moi-même bénéficiaire ou des gros trucs comme Linkee, qui est pour l'instant l'autre seul autre gros acteur qui agit contre la précarité étudiante que j'ai rencontré. Donc euh...Je pense que ce que je vais dire ça s'applique à ton ancienne asso Equipage solidaire (*association traitant des mêmes problématiques dans laquelle j'étais bénévole avant de rejoindre COP1*) mais ce qui différencie COP1 des autres c'est la bonne humeur et l'ambiance qui est dedans. Ouais en fait...Comme je te dis c'est ça qui rend le truc chaleureux et qui fait que les étudiants ils ont pas peur de venir, chercher de l'aide, quand ils en ont besoin et sur ce sur quoi ils en ont besoin. C'est ça qui fait...le fait que quand tu viens en distrib on te tutoie, y'a de la musique, tu reçois un grand sourire quand tu reçois tes produits. Quand t'as besoin d'un panier t'as pas peur de réserver un panier. Quand t'as besoin de parler à un bénévole de COP1 parce que t'as besoin d'aide avec la ÇAF ou je sais pas, t'as pas peur d'aller parler avec un bénévole de COP1 parce que tu sais très bien que ce mec là va te prendre comme son égal. Il va pas te regarder différemment parce que t'es victime de précarité étudiante ou parce que t'as tel ou tel soucis avec telle ou telle institution. Pour moi c'est ça qui change vraiment la donne et qui fait que des assos comme ça c'est vraiment nécessaire. Comme je te dis pour moi c'est plus parce qu'on est par les étudiants pour les étudiants que parce que c'est COP1. Euh...Mais ouais...Maintenant pour la suite moi COP1 il manque un gros volet social comme je disais, qu'on essaie de développer. J'adore le lien que j'entretiens avec les différents bénévoles de COP1 et je commence à reconnaître les bénéficiaires quand ils viennent en distribution, je suis en mode « Ah putain trop bien ça fait longtemps qu'on t'a pas vu » et tout. J'aimerais bien plus développer ce lien tu vois. Discuter avec eux...JE le dis souvent la précarité étudiante ça isole parce que si t'as pas les thunes de t'acheter à manger pour ce soir t'as pas les thunes de boire un verre avec tes potes. Pour moi c'est un volet que j'aimerais développer pour un aspect personnel parce que c'est des gens que je vois une fois toutes les deux semaines et que je connais à peine (*les bénéficiaires*). Fin c'est pas quelque chose que je kiffe tu vois. Je préférerais un peu plus les connaître tu vois fin au moins leur prénom, que d'avoir cette distance qui est entre nous, même si on essaie de la supprimer. On se connaît pas finalement. Mais aussi pour les étudiants parce que

j'estime qu'ils en ont besoin. En ayant été moi-même victime de précarité étudiante euh...la seule raison pour laquelle j'ai réussi à m'en sortir c'est mes potes. En vrai c'est important d'avoir ce système de soutien que tu peux pas nécessairement te permettre d'entretenir en étant précaire. Donc bah pour moi développer ce social c'est pas remplacer tout ce cercle de soutien que t'as dans ton entourage mais c'est en tout cas venir le renforcer. Je pense que ça serait un aspect supplémentaire pour lutter contre la précarité étudiante ouais...Et puis comme je te disais j'aimerais plus d'activités entre bénévoles et bénéficiaires qui permet de rapprocher tout le monde parce que pour le moment c'est un peu on se voit une fois toutes les deux semaines et on se dit « A jeudi dans deux semaines » et on se voit pas entre temps, on fait pas de trucs entre temps. C'est un peu dommage en vrai.

Félix : Ouais c'est dommage en vrai, ça coupe un peu...

Léna : Oui...

Félix : Et bah écoute...Je pense qu'on est bon, qu'est-ce que t'en penses ?

Léna : Et bah nickel !

Annexe n°7 - Entretien avec Elyes, bénévole et étudiant algérien

Félix : Ok parfait. Alors du coup. Je te connais un peu mais est-ce que tu peux rapidement te présenter. Rappeler ton nom ton prénom et toi pour le coup tu m'avais dit que tu avais grandi dans un autre pays donc peut être me raconter un peu d'où tu viens.

Elyes : Je suis Elyes, j'ai 24 ans normalement euh...je suis algérien, j'ai grandi dans une petite ville face à la mer dans la wilaya de Tizi Ouzou. J'ai fait toute ma scolarité dans mon pays jusqu'à ma licence 2. Ensuite je suis venu ici en France en L1 donc j'ai du refaire mon année. Ensuite j'ai fait L1, L2 là où je suis actuellement. Je suis étudiant en électronique, automatique et systèmes électriques. Je suis en tronc commun. J'occupe un job étudiant en tant que vendeur et euh...quoi d'autre ?

Félix : Bah c'est déjà très bien comme ça pour une première présentation. T'as tout fait. Du coup comme tu me parlais de études je voulais savoir un peu toi quel était ton rapport aux études, si c'est quelque chose que tu apprécies ou si ça a été un peu plus compliqué.

Elyes : Il faut chercher la motivation. Il faut chercher chaque jour la motivation en vrai mais c'est vraiment intéressant. Là en fait je suis dans un tronc commun donc c'est un peu théorie, théorie, théorie mais je sais que plus tard quand on va passer à la pratique ca sera quelque chose de concret, quelque chose de vraiment génial parce que l'électronique, l'automatique et tout c'est un domaine large et varié donc euh...Franchement c'est dur en alternant le travail et les études mais à part ça ça va, c'est bien. Quand tu comprends le système des études, comment ça marche et tout, c'est bon.

Félix : Ouais une fois que t'es lancé...Justement, par rapport à tes études, est ce que t'as une idée de combien de temps ca occupe sur ta semaine, le temps de cours et le temps où toi tu travailles en dehors.

Elyes : Alors j'ai un contrat de travail de 11h et les cours c'est du lundi au vendredi. A peu près 30 heures de cours par semaine sans compter les heures supplémentaires que vas rajouter toi-même à la maison, en train de réviser.

Félix : Ah oui quand même (rigole), t'as plus de cours que nous. Les masters on est plus tranquille.

Elyes : Ouais plus tu avances plus ton emploi du temps il est léger.

Félix : Ouais nous il est réparti et c'est tranquille. Toujours pour rester dans le thème, je voulais savoir si dans ton parcours scolaire ou universitaire t'avais eu l'occasion d'être un peu engagé dans des associations ou dans des collectifs ou pas du tout ?

Elyes : Non non, sincèrement pas du tout. En fait même de base j'avais pas l'intention d'être bénévole, mais un jour la première distribution euh...en tant que bénéficiaire, que j'ai vu à COP1, j'ai vu l'ambiance, ça me plaisait et tout. J'ai voulu tout de suite y adhérer et j'ai fait...Directement je me suis inscrit et voilà.

Félix : Ouais donc t'avais jamais côtoyé le monde associatif avant ?

Elyes : Non jamais.

Félix : Ok, parfait. Je vais peut être rebondir un peu sur ce que tu disais. Est-ce que tu peux revenir sur ce que tu as comme contrat de travail, ce que tu fais comme emploi et euh...

Elyes : Cool !

Félix : Après sans rentrer trop dans les détails non plus.

Elyes : (rigole) Non non, c'est juste long. C'est long ce que je fais (à expliquer).

Félix : Ouais voilà me dire ce que tu fais et si c'est un truc que tu apprécies, si tu comptes continuer ou changer.

Elyes : Ok, alors. Je travaille à Castorama. Je suis au bâti extérieur. Tout ce qui concerne la laine, l'isolation, les terrasses, voilà tout ça quoi. Tout ce qui concerne l'aménagement extérieur. Je suis vendeur donc je vends aux clients. Je suis conseiller de vente. En fait y'a des clients ils savent rien, rien faire.

Félix : rigole

Elyes : Ils me disent voilà j'ai telles mesures, j'ai ça comme espace, qu'est ce que je peux faire. Selon leurs goûts et leurs envies je leur montre les produits etc. Je suis aussi préparateur de commande parce que y'a des clients ils veulent pas directement prendre les produits, ils veulent se faire livrer. Donc tu dois préparer la commande. La semaine dernière j'ai eu 50 lames comme ça là (me montre des lames de parquets en bois en face de nous). Après pareil, plus les petits, c'est des lambourdes, le truc là (me montre des lambourdes en acier), 54 ! Voilà, c'est pour te dire. J'ai eu ça à préparer dans une palette. Il faut que tu soulèves, porte et tout. Après j'ai un côté disons bureautique. Faire la commande, faire des devis pour

estimer le coup. On nous force aussi à faire des cartes fidélités et tout. Après quoi d'autre ?
Les devis euh...après le ménage, le réassort, voilà quoi. Le *facing*, voilà quoi.

Félix : Ouais donc tu as quand même beaucoup de tâches et hyper diversifiées.

Elyes : Ouais voilà, polyvalent on va dire.

Félix : Ça c'est combien d'heures par semaine déjà ce contrat-là ?

Elyes : 11 heures.

Félix : Tu comptes continuer là-dedans ou tu as des volontés de changer, d'aller voir ailleurs ?

Elyes : Je suis mitigé. Là j'ai la sécurité. Je suis à onze heures, j'ai mes petites habitudes. Même si c'est très grand le bâti extérieur je commence un peu à apprendre et je commence à gérer les méthodes. Mais j'aimerais bien me lancer dans le côté agroalimentaire, c'est-à-dire Leclerc et tout. Travailler un peu là mais pour l'instant...Je suis bien là. Comme je dis toujours j'ai la stabilité après si je peux avoir le confort...parce que là je suis un peu loin de chez moi. Je suis à environ 40 minutes de transport en commun.

Félix : Ouais donc ça te prend quand même du temps...

Elyes : Oh que oui ! Du coup j'aimerais peut-être pourquoi pas me rapprocher de chez moi mais sinon pour l'instant ça va.

Félix : Je voulais aussi savoir si en parallèle de ton travail tu étais boursier, est ce que t'as des bourses ou pas ?

Elyes : J'ai aucune bourse, j'ai juste les APL.

Félix : Ouais donc c'est moins de 200 euros.

Elyes : Ouais même pas, 130.

Félix : Si t'es okay avec ça maintenant on peut parler un peu de ta famille et de l'environnement dans lequel t'as grandi.

Elyes : Ouais pas de soucis.

Félix : Tu peux me dire aussi si t'as des frères et sœurs et est ce que si tu en as, si tu sais si de leur côté ils ont pu avoir des engagements. Pas forcément associatifs, sans peut être dans le village, la communauté etc.

Elyes : Oui, j'ai un frère et une sœur. Est-ce qu'ils ont été engagés dans un truc associatif ? Pas directement mais chez nous, dans notre village, on a une sorte de comité de village. Dans notre comité de village on va dire chaque mois, ou chaque trois mois, quand l'occasion se présente, on fait un gros nettoyage du village. On passe par toutes les petites rues, là où il y a les poubelles, des trucs qui traînent, on fait un grand nettoyage. Parfois on organise des...alors y'a pas le nom directement mais on va dire, il y a un monsieur, un riche, qui va faire un don d'un bœuf ou un truc du genre. Ils vont organiser l'abattage et la viande va être coupée en proportion pour tous les membres du village.

Félix : Et ça va être réparti ?

Elyes : Ouais voilà, exactement, réparti ! Distribué à tous les membres du village et bien sûr ça sera égal, comme ça y'a pas de différence entre les riches et les pauvres. Comme ça personne va savoir que telle personne est riche et que telle personne est pauvre.

Félix : Ok je vois ! Bah écoute si maintenant tu peux me parler un peu de tes parents, me raconter un peu rapidement, de leurs origines si ils en ont d'au-delà d'où tu viens en Algérie et quelles professions ils ont exercées ou quelles activités ils ont pu faire.

Elyes : Alors, mon père était infirmier et ma mère l'était aussi. Tous les deux ils sont retraités. On a grandi en Algérie, à Tizirt pour être plus exact. On a jamais bougé de Tizi Ouzou. Ma mère était sage-femme et mon père infirmier. Je sais pas quoi te dire de plus.

Félix : Rien rien, c'est bien t'inquiète. Est-ce que pareil, comme ton frère et ta sœur ils étaient dans ce comité et ont participé aussi ?

Elyes : Ouais parce que si tu participes pas tu donnes de l'argent (rigole)

Félix : Ouais je vois, donc ça permet de participer à la vie du village.

Elyes : Ouais c'est ça.

Félix : Maintenant que tu m'as parlé de ton frère et ta sœur et tes parents, est ce que dans ta famille tu retrouves aujourd'hui des valeurs que tu peux mettre en place à l'association, ou des choses qu'ils ont pu te transmettre. Ça peut être de nature culturelle, dans la religion ou simplement des choses qui sont importantes à tes yeux.

Elyes : Oui, que ça soit de la part de mes parents ou de mon frère et ma sœur, ils m'ont inculqués le respect. Ce n'est pas parce que tu es aisé, que tu es bien, que tu dois sous-estimer

les plus modestes. Le respect, surtout des grands. Ca c'est primordial. La solidarité aussi, il faut que tu aides les autres. Sans être un con !

Félix : *rigole*

Elyes : Et ouais ! Faut pas se faire arnaquer ! Ouais, voilà quoi. En général, je pense que c'est commun non ?

Félix : Oui, je pense, fin j'espère ! Et tout ça justement, tu penses que ça a joué dans le fait que t'aies rejoint cette association ? C'était important pour toi d'avoir une association qui respectait ces valeurs là ou tu aurais pu rejoindre n'importe quelle association ?

Elyes : Non bien sûr, parce que j'ai vu ce que vous faisiez...Ce que COP1 faisait et du coup j'ai directement matché avec la mentalité de COP1. On va dire oui, mes parents m'ont guidé mais je me suis forgé ma propre personnalité. Je peux pas être avec des gens qui ont disons pas la même idéologie que moi.

Félix : C'est important pour toi ?

Elyes : Ouais ca serait hypocrite. A un moment sur mon visage ca se voit quand je suis content et ca se voit quand je le suis pas.

Félix : Ouais tu peux pas mentir !

Elyes : Ouais je peux pas mentir, ca se verra sur mon visage.

Félix : Du coup tu m'as bien dit que t'avais jamais été dans d'autres associations c'est ça ? C'était la première fois pour toi ?

Elyes : Ouais, première fois.

Félix : Ok, donc est ce que tu peux me dire, tu me l'as dit brièvement, mais comment tu as connu cette association. Comment tu t'es retrouvé là ? Comment toi du coup, comme tu m'as dit que tu as d'abord été bénéficiaire, comment s'est faite la transition ?

Elyes : Alors c'était vers août 2023, je sais plus exactement quand. Je pense en même temps que Linkee est apparu. J'ai cru d'abord que COP1 était arrivé en août sur Lille d'ailleurs, finalement non c'était depuis Janvier, mais j'en avais jamais entendu parler. J'étais bénéficiaire et je suis arrivé le tout premier. Je suis arrivé grave à l'avance et je suis monté par l'ascenseur. Ils étaient en train de galérer avec le truc que Antoine fait tout le temps là ?

Félix : Ahh ! Le kakémono ?

Elyes : Ouais ils galéraient avec ça. Je les voyais... Je crois qu'il y avait Maria et Julien, les deux seuls que je reconnais, les autres je me souviens pas d'eux. Je les ai aidés parce que tout le monde galérait avec le kakémono. Et je les aidé et franchement ca m'a plus. Tu vois, l'ambiance qu'il y avait, que y'a toujours d'ailleurs. Après je me suis dit...j'ai vu par rapport à mon emploi du temps et tout. Ça a commencé à se libérer on va dire en octobre. J'avais un peu de temps. Du coup je me suis dit pourquoi pas rejoindre une association, ca va m'aider à m'ouvrir un peu. En fait les étrangers on a tendance à rester en groupe dans notre communauté. Moi je veux directement aller voir autre part et aller voir si l'herbe est plus verte ailleurs. Pas vraiment dans ce sens-là (rigole), mais dans le sens d'élargir. Je voulais aussi pratiquer mon français même si je le pratique dans mon emploi. Je voulais aussi le pratiquer à l'extérieur.

Félix : C'est eux qui t'ont proposé de rejoindre ou c'est toi qui spontanément...

Elyes : J'ai fait la demande sur instagram. Y'a un lien pour. La première fois que je l'ai fait je sais pas y'a eu un problème, on m'a pas ajouté et la distribution d'après je suis venu. J'ai demandé à un bénévole comment ça se faisait, peut être que ma candidature était refusée ou un truc du genre. J'ai vu Maria elle m'a dit nonon pas de problème, elle m'a directement ajouté et la distribution suivante j'ai commencé.

Félix : Donc ça fait depuis octobre ça tu m'as dit... Bah du coup est ce que tu peux me parler, comme tu as été bénéficiaire, si t'es satisfait des distributions, qu'est-ce que toi tu en tires ? Est-ce que c'est important pour toi d'être des deux côtés, à la fois bénévole et bénéficiaire ?

Elyes : Malheureusement avec les prix, l'inflation et tout, même si j'ai un job étudiant à côté...J'ai tellement de charges et surtout j'ai pas de sécurité. Un français qui va grandir ici en France il va avoir une sorte de parachute. Dans le pire des cas il aura toujours ses parents pour..pour faire...j'ai oublié le mot désolé...

Félix : Pour amortir un peu ?

Elyes : Oui pour amortir le choc. Mais moi non, je suis directement...J'ai pas mes parents. Le change entre le dinar algérien et l'euro y'a une grosse différence. Du coup pour te dire le salaire moyen chez nous c'est environ 300 euros. 300 euros ici ça te paye même pas un loyer. Donc je me dois de faire des économies. Je dois gérer mon budget. Je reviens aux

associations. En me donnant des pâtes du riz et tout ça m'empêche...Ça me les déduit de mes courses.

Félix : Oui de tes dépenses quotidiennes.

Elyes : Oui, je peux juste acheter le nécessaire. On me donne un pack de lait, ça m'évite d'aller acheter du lait ; même si je consomme pas tout le temps du lait mais voilà. Du coup ce qu'on me donne dans les distributions m'est utile dans mes dépenses quotidiennes. Ça me permet de pas dépasser mon budget et de rester équilibrer, de penser au futur. Je sais pas ce qui va m'arriver tu vois.

Félix : Oui on sait pas de quoi demain est fait...Ça me fait penser à l'autre fois quand tu me parlais des difficultés que t'avais eu avec la préfecture. Ça rejoint un peu ce que tu me disais de pas avoir certaines sécurités qu'ont les personnes dont c'est le pays d'origine. Est-ce que ça fait partie des principales difficultés ou est-ce que y'a d'autres difficultés ?

Elyes : Ouais déjà moi avec la préfecture, en tant qu'étudiant algérien je suis soumis avec les accords d'Evian, je suis soumis à une demande d'autorisation de travail. Cette demande d'autorisation de travail va se renouveler chaque année. On est que...Y'a que les algériens qui sont soumis à ça, à cause des accords d'Evian. Du coup si j'ai pas mon titre de séjour à temps je perds mon emploi. Si je perds mon emploi je perds un revenu essentiel et je perds aussi la CAF. Si tu as pas ton titre de séjour t'es mort. C'est comme si t'avais un château de cartes et que tu t'amusais à enlever celles qui sont tout en bas. Du coup en vrai il fallait me voir avant qu'on m'envoie mon titre de séjour, la notification que mon titre de séjour allait être prêt. Fallait me voir comment je stressais. Ils ont tardé pendant une semaine et demi à me donner la décision. Pendant une semaine et demi j'étais en stress total parce que je me sentais comme un sans-papiers alors que...La préfecture crée des sans-papier. J'ai fait la démarche. Tu as entre 2 et 4 mois pour faire la demande de renouvellement de titre de séjour. Moi je l'ai fait 4 mois avant.

Félix : Oui donc tu avais pris de la marge, tu as visé large.

Elyes : De fou ! Je me suis dit ils tardent, je vais leur donner du temps en faisant tout à l'avance...J'ai une de mes amies elle a fait on va dire 12h avant que le délai des 2 mois débute, elle a eu son titre avant moi. J'ai pas compris la logique. C'est comme une épée de damoclès. T'as cette peur que tes papiers soient pas prêts à temps. Et encore, je suis un grain

de sable dans le désert. J'ai quelqu'un qui a eu un problème avec son mémoire. Elle a pas pu le rendre parce qu'ils demandaient un titre de séjour...Pour la soutenance pardon. Tu vois...

Félix : Ouais c'est décisif pour pleins d'étapes en tant qu'étudiant. En plus je pense qu'à COP1, que ça soit des bénévoles ou des bénéficiaires, y'a plein d'étudiants étrangers. Ce sont des problématiques qui reviennent...

Elyes : Oui. En fait je t'explique le problème...Pourquoi y'a une...Comment dire ? Pourquoi y'a un fort taux d'étrangers. C'est par rapport déjà à la difficulté de trouver un emploi dans la région. C'est surtout aussi à cause de la préfecture. La majorité ils viennent ou vont bientôt avoir leur titre alors qu'ils sont arrivés depuis septembre et qu'ils ont fait les démarches depuis octobre ou novembre au plus tard. Déjà que la préfecture elle tarde mais aussi parce que pour trouver un emploi c'est des périodes. La période de la rentrée, septembre environ. T'as la période de avril-mai et peut être une petite période en décembre mais pas plus tu vois. C'est des fortes périodes où ça recrute de fou. Faut que tu aies tout prêt à cette période. Je parle au nom des algériens mais le fait d'avoir une autorisation de travail y'a des employeurs ils ont la flemme de faire ces autorisations de travail.

Félix : Ouais ils préfèrent se faciliter la tâche.

Elyes : Oui, ils préfèrent prendre un marocain, il a pas d'autorisation de travail et il est pas limité. Nous on est limités à 803 heures, 50% du temps annuel des salariés. Les autres nationalités sont limitées à 60%. Ca fait quand même un gros écart. Nous on est à 803, eux c'est 960. Nous c'est 17 heures par semaine maximum.

Félix : Oui un contrat étudiant, tu peux pas faire plus...

Elyes : Ouais voilà. Eux ils peuvent faire 20 heures, 24 heures.

Félix : C'est intéressant. Est-ce que à l'association t'as l'impression de faire la même chose qu'à ton travail ? Est-ce que tu trouves que les tâches se ressemblent ? Tu fais du facing, de la commande, de la mise en place.

Elyes : Oui...Alors des fois y'a des bénéficiaires ils hésitent à prendre un produit je redeviens vendeur, je leur dis tentez ça coûte rien. C'est mon côté vendeur qui fait. Mais oui le facing, la mise en place, faut que ça soit bien, que ca soit pratique pour que t'aies pas à galérer pour recharger les produits ou même pour prendre les produits. Ouais ça ressemble à ce que je fais au travail. Il faut aussi la propreté...

Félix : Ouais donc y'a des points qui se rejoignent (rigole)

Elyes : Le sourire, l'accueil et tout voilà.

Félix : Être avenant avec les gens etc. Tu vends bien, même les trucs que tu veux pas tu les « vends »

Elyes : Obligé, la prime annuelle tu connais (rigole)

Félix : Ouais l'autre fois y'avait des produits, même nous ça nous donnait pas envie, je voyais t'essayais de les refiler. J'étais en mode il va réussir, c'est sûr. [rigole]. Est-ce que tu penses qu'à l'avenir ça va te servir cette expérience bénévole, est ce que c'est quelque chose que tu vas pouvoir valoriser ?

Elyes : Dans les CV, dans le monde du travail, le fait de participer, d'être bénévole dans les associations et tout c'est une plus-value. Même pour les facs, si tu changes de fac, avoir du bénévolat ça veut dire que tu peux travailler en équipe, que t'es ouvert d'esprit, tu es pas...tu es humble on va dire. C'est un gros *flex* on va dire. Ça indique que cette personne elle peut enlever de son temps, au lieu de rester sur les réseaux et tout tu fais don de ce temps gratuitement pour aider les autres.

Félix : Oui ça dit un peu sur tes valeurs.

Elyes : Et franchement à chaque fois que je retourne chez moi, même si ça fatigue je reviens chargé, pas physiquement mais on va dire...psychiquement...fin psychologiquement.

Félix : C'est vrai que ça fait du bien à la fin de la semaine, tu vois du monde et tout.

Elyes : Ça change.

Félix : Toi en plus tu connais du monde, des bénévoles et des bénéficiaires

Elyes : Tu commences à les connaître à termes, les visages tu les reconnais au fil du temps tu vois.

Félix : Et dans l'asso y'a des choses que t'aimes particulièrement faire ou à l'inverse que t'aimes moins faire. Est-ce que tu as un rôle particulier ?

Elyes : En vrai non c'est la polyvalence totale. N'importe quel poste je suis ok pour le faire.

Félix : Parce qu'ils t'ont pas briefé particulièrement ? La première fois tu te rappelles pas qu'ils t'aient attribué des tâches ?

Elyes : La première fois que je suis rentré à COP1 j'ai fait du réassort. C'est tranquille, ils te forcent à rien. J'ai voulu essayer un peu de tout. J'ai fait l'accueil en bas avec le checking des codes, le fait de distribuer des produits. J'ai essayé de bouger un peu. En vrai tout me plaît.

Félix : Y'a pas des trucs que tu trouves plus pénible ou usant ?

Elyes : Non c'est pas un truc...

Félix : Et toi tu arrives avec tes études tu arrives à trouver le temps à chaque fois ou est ce que tu trouves que c'est compliqué au niveau des horaires ?

Elyes : Par rapport à l'association ? Pour le moment ça va. J'ai peur pour l'année prochaine en fait. Là j'ai pas beaucoup de TP. L'année prochaine je vas avoir beaucoup de TP et c'est le S5 qui sera le plus important parce que c'est celui que tu vas donner au master. Donc là ça va être un peu chaud.

Félix : Ouais après c'est important de pas sacrifier. Faut que ça reste quelque chose de positif, que ça soit pas pesant au quotidien... (pause) Si t'es ok on va attaquer la dernière partie sur la vie associative. Je voulais savoir quel était ton rapport avec les autres membres et avec les bénéficiaires. Si t'estimes avoir des bonnes relations avec les gens. Est-ce que tu as fait des rencontres ?

Elyes : Ouais j'ai fait pleins de rencontres, notamment toi déjà. J'ai fait plein de rencontres. Déjà par rapport aux bénévoles chaque semaine y'a un changement avec des nouvelles personnes. Hier on avait quelqu'un qui parlait en anglais, franchement j'ai adoré. Ca m'a forcé à parler en anglais et j'aime ça. J'aime ce mélange de cultures. L'un y vient du Liban, un de Tunisie, d'Egypte. C'est grave génial. J'adore ça. Aussi par rapport aux bénéficiaires aussi, tu papotes. Bon certains sont un peu pressés, fatigués, mais toujours on est souriant, on dit bonjour comment ça va. Malheureusement y'a des gens c'est leur seule interaction sociale. C'est triste. En leur disant bonjour comment ça va on va dire tu désamorces un peu. Tu t'intéresses à lui. S'il a vraiment besoin de parler il va venir, il va te dire « Ca va pas trop aujourd'hui ». Tu lui auras tendu la perche. Si il a besoin de parler tu seras là quoi. D'ailleurs on a un pôle accompagnement.

Félix : Ça tu l'as pas fait encore toi ?

Elyes : Non ça je l'ai pas fait.

Félix : C'est ça dont tu parlais hier non ? [*avec les bénévoles*]

Elyes : Ouais effectivement. J'ai dit faudrait qu'on me donne les fiches pour que je les lise, sans perdu du temps.

Félix : C'est ce que je leur disais l'autre fois parce que je leur disais qu'ils auraient du nous briefer avant. Y'avait une des filles de Paris qui était venue et je lui disais ouais c'est vrai que du coup c'est dommage parce que la première fois j'y étais mais j'avais pas lu les fiches avant. Des fois je découvrais en même temps que les bénéficiaires.

Elyes : Ouais tu perdais du temps à lire.

Félix : C'est ça ! Faudrait qu'ils nous fassent un petit briefing ou qu'on puisse avoir les fiches en avance. (*petite pause*) Et aussi c'est ça que je voulais te dire ! Par rapport à la mixité, c'est vrai que je suis d'accord avec toi. C'est hyper cool à COP1. Tu sais moi je suis nouveau à Lille, toi aussi. On rencontre des gens mais souvent à la fac, si tu fais du sport ou les gens qui viennent du même milieu, qui ont les mêmes origines. Là je trouve que ça permet vraiment d'élargir. J'ai jamais rencontré des étudiants qui ont des parcours de vie si différents. C'est trop intéressant.

Elyes : Ouais ! Même moi ! A part COP1 y'aurait eu aucune occasion. Tu vois, rien ! On est totalement aux antipodes tous les deux. Toi c'est la politique, moi c'est l'électronique.

Félix : Je regardais même quand j'avais demandé aux gens les études qu'ils faisaient, y'a plein de gens qui faisaient des trucs différents. Antoine il fait Central, Léna elle fait comme moi, Camille fait des études sur l'Egypte. Y'a des gens qui font des études je savais même pas que ça existait.

Elyes : J'ai une amie à moi, je l'ai fait rentrer d'ailleurs, elle aussi elle est en électronique. Une elle est en anglais. La fille avec qui je parlais hier, elle est en business. Y'a Clément, celui qui était là hier, le garçon là. Il est juriste et en Master 2 d'ailleurs, alternant.

Félix : Ah oui lui c'est bon, c'est tracé !

Elyes : C'est un daron un peu ! Bientôt les gosses ! Voilà quoi...T'as grave de...

Félix : Ouais ça ouvre vraiment.

Elyes : Y'a des médecins, y'en a une elle fait des études de pharmacie. C'est grave génial !

Félix : C'est vraiment des mondes qui ont rien à voir. Des fois tu peux te dire un peu...Là vraiment...Je suis trop content d'avoir rencontré et discuté avec ces personnes.

Elyes : Même pas les mêmes campus.

Félix : Ouais on est à l'autre bout de Lille. C'est vraiment le point de rassemblement.

Elyes : Exactement.

Félix : C'est vraiment trop bien !

Elyes : Faculté de médecine et Cité scientifique c'est complètement à l'autre bout du métro.

Félix : Et puis même y'en a qui sont dans des écoles. Déjà quand t'es à la fac t'as peu de chance de te rencontrer quoi. Alors ceux qui sont à l'EDHEC et tout...

Elyes : Ouais Eloi.

Félix : Il est où, il fait quoi ?

Elyes : Il fait de l'informatique dans une école

Félix : Ah ouais ? C'est abusé la diversité

Elyes : Ouais je te jure !

Félix : Je pensais pas que y'aurait autant de diversité. J'ai déjà fait des associations et des fois c'est un peu les mêmes mondes. Des fois c'est des associations ancrées dans les facs du coup c'est des gens qui se connaissent, des potes des trucs comme ça. Là la première fois j'étais trop content de rencontrer autant de monde.

Mais du coup en vrai ça, est ce que ca a été important pour toi ou non que ca soit une association étudiante ? Le fait que ca soit pour d'autres étudiants ou est ce que tu penses que si t'avais fait des belles rencontres t'aurais pu être dans n'importe quelle autre asso ?

Elyes : Ouais plutôt la deuxième réponse. Tant que tu aides, que tu vois du monde, ca te permet de t'ouvrir l'esprit. Plus tu vois du monde, plus tu connais l'histoire des gens et tout, plus ca te fait sortir de cette petit boîte.

Félix : Ouais de ta bulle.

Elyes : Voilà ! Ca te permet de t'ouvrir l'esprit et de te dire, voilà t'es pas le centre du monde quoi.

Félix : *rigole*

Elyes : Faut se dire franchement...

Félix : Pour se dégonfler le melon un peu

Elyes : Voilà, y'a pire que toi y'a mieux que toi. Toi t'es juste au milieu.

Félix : Je l'ai formulé de la sorte « Quel est ton rapport à la hiérarchie ? » mais c'est pas vraiment la hiérarchie c'est plus ton rapport avec les volontaires en Service Civique et les responsables. Est-ce que tu t'entends aussi bien avec eux qu'avec le reste des bénévoles ou est-ce que tu as l'impression qu'il y a une différence ?

Elyes : Ils sont géniaux ! Dès que tu as un peu d'expérience, que tu as l'habitude avec les distributions, ils te laissent t'envoler comme un petit oiseau. Ils te disent « Je te fais confiance. Tu sais comment ça marche, tu te débrouilles ». Moi j'aime bien leur dire quand je fais un truc : « Est-ce que vous le voulez comme ça ? » parce que peut être qu'eux ils avaient une idée d'un *facings* comme ça et moi je vais venir chambouler tu vois. Peut être qu'il y a des produits dont j'ai pas connaissance et qu'ils voudraient remettre. Ils sont grave ouverts au fait de donner ses idées aussi. Si t'as une suggestion à faire tu peux leur faire facilement. Ils sont pas dans leur tour d'ivoire où toi t'es le bas peuple, t'es la populace. C'est génial.

Félix : Ça c'est peut être aussi le fait qu'on ait les mêmes âges tu vois ? Ca évite peut être qu'il y ait trop de différence. Je trouve pareil que...Dès que t'as un peu développé une compétence sur un truc, ils vont t'encourager à faire les trucs. Même avec les nouveaux, ca permet que quand ils ont autre chose à gérer...

Elyes : Après des fois malheureusement en vrai on a pas trop le temps.

Félix : Ouais ca va vite des fois.

Elyes : On pourrait grave prendre le temps pour connaître les autres, pour se rassembler quoi. Créer une sorte de...La dernière fois j'ai parlé à Léna et je lui ai dit : « Et si on faisait une sorte de réseau ? ». Tu vois, toi et moi on se connaît maintenant mais dans deux ans maximums on va peut-être se perdre de vue. Imagine on crée un réseau et y'a une personne qui veut, qui veut faire comme toi dans ton domaine. Il va venir il va te dire « Ah ! Y'a telle personne elle a déjà fait ça. Il occupait un poste ca fait deux ans ou trois ans, si tu as des questions à lui poser. ». Des écoles comme Polytech ou la Centrale elles ont ça. Dans ma

spécialité, faculté sciences technologiques, on est en train de faire ça et je trouve que c'est quelque chose de génial. Par exemple y'a un prof de ma faculté, Mr Communal, c'est quelqu'un de génial. Il a contacté un par un tous les étudiants qu'il a eu.

Félix : Depuis le... ?

Elyes : Depuis...Ca fait des années quoi. Il leur a dit « Est-ce que ca vous intéresse de venir ? De faire une réunion avec des nouveaux étudiants ? De leur parler de ce que vous faites et de leur dire que voilà, c'est pas parce que t'as fait de l'électronique que tu vas te cantonner à de l'électronique. »

Félix : Ouais tu peux élargir.

Elyes : Tellement... Je parle par rapport à mon domaine mais tellement c'est large et varié. Regarde déjà je fais des études d'électronique, qu'est ce qui va m'amener à travailler dans un hôpital ?

Félix : Au final tu peux faire la transition. Les gens n'y pensent pas.

Elyes : Ouais faut pas se cantonner à ce truc. C'est ça qui est bien quand tu parles à quelqu'un de plus expérimenté que toi, qui a commencé à travailler. Ca te permet...Par exemple moi mon problème c'est que je suis dans le domaine de l'électronique et que je vois que de la théorie. Je vois pas comment appliquer. Le fait de parler avec des anciens je me dis « Ah ouais ok d'accord ».

Félix : Je me dis là en plus avec des étudiants le contact sera plus simple. C'est des gens qui ont connu les mêmes choses.

Elyes : Ouais ils sont passés par les mêmes étapes que toi. Même pour les stages, les alternances, les emplois. Tout le monde travail avec du réseau. Tu peux pas être indépendant.

Félix : Potentiellement pour des étudiants qui viennent d'un autre pays ça permet d'avoir un repère.

Elyes : Déjà que COP1 est partout en France, imagine le plus gros réseau du monde (*rigole*)

Félix : En vrai ça c'était ma dernière question : Quel est pour toi le plus gros avantage de cette association ? Qu'est-ce que tu apprécies particulièrement ? A l'inverse, est ce que y'a des choses que t'aimerais changer ou des projets que t'aimerais monter ?

Elyes : Le plus gros avantage de l'association c'est la mixité. Tu découvres de nouvelles personnes, ça te force à parler de nouvelles langues. Quand par exemple tu as des bénéficiaires qui parlent que en anglais, ou que en arabe, que en espagnol, ils ont pas la possibilité de parler une autre langue. Toi tu t'adaptes à eux. Moi ca me pousse à sortir de ma zone de confort de pas parler que français. Ça leur apporte quelque chose mais ça m'apporte moi beaucoup plus qu'à eux. C'est un peu égoïste mais ça me permet d'améliorer mon langage, de parler avec quelqu'un qui parle la langue. Plus tu gères de langues plus tu es bien quoi.

Félix : Je pense que ça aide les gens. Tu vois que y'en a pleins timides dans les bénévoles. Semaine après semaine tout le monde commence à prendre ses aises.

Elyes : Moi aussi au départ j'étais tout silencieux, tout réservé. Après j'ai commencé à parler. Tu parles avec une personne et ensuite tu parles avec les autres. Il faut pas hésiter à aller voir d'autres personnes et leur dire « Salut ça va ? ». Les conversations type de base, c'est comme ça que ça se lance les conversations. Il faut y mettre un peu de courage et y aller quoi.

Félix : Et est ce que y'a des choses négatives, que t'aurai aimé améliorer ?

Elyes : Non...Ce qui serait cool ca serait d'avoir plus de dons mais c'est pas...Après vu l'actualité, l'inflation et tout...

Félix : Ouais t'as conscience des enjeux qui dépassent l'association.

Elyes : C'est pas au bon vouloir de l'association.

Félix : Et est-ce qu'idéalement tu comptes rester dans l'asso ? Si tu comptes y rester est ce que tu comptes prendre un peu plus de responsabilité ?

Elyes : On m'a déjà fait des propositions de ce genre mais comme je te disais avec mon S5 ça va être chaud. Cette période...Si je pouvais réduire mes heures de travail je le ferais mais financièrement...En vrai, après oui. Peut-être quand je vais être en Master je vais avoir moins de charge. Tant que je suis à Lille. D'un côté je suis confiant même si je change de ville parce que je sais que dans la plupart des villes y'a les COPI, l'association. Ça me permettrait de déjà connaître du monde.

Félix : Ouais c'est vrai qu'on voit que y'en a pleins qui passent d'une antenne à l'autre. Les responsables se connaissent. Tu sais que rapidement tu auras des contacts.

Elyes : T'as ça pour te faire de nouvelles relations donc c'est bien. Voilà quoi.

Félix : Et bah super, merci ! Je pense que tu as répondu à toutes mes questions

Elyes : Je t'en prie.

Résumé du mémoire :

Ce mémoire de recherche a pour objectif de s'interroger sur les modes d'engagements rendus possibles par l'association COP1 Solidarités Etudiantes. Le public étudié ici est un public particulier, le statut d'étudiant conférant une dimension transitoire laissant présager une certaine volatilité. Si l'association COP1 Solidarités Etudiantes prône l'inclusion de profils diversifiés, certaines contraintes semblent néanmoins les limiter dans leur capacité d'action et d'innovation. Ainsi, l'étude des modes de recrutement et d'engagement auront pour but de souligner les capacités novatrices d'une telle structure, tandis que l'étude des enjeux organisationnels viendra souligner les limites auxquelles l'association est confrontée.

The aim of this research dissertation is to examine the types of involvement made possible by the COP1 Solidarités Etudiantes association. The public studied here is a special one, since student status confers a transitory dimension, suggesting a certain volatility. Although the COP1 Solidarités Etudiantes association advocates the inclusion of a wide range of profiles, certain constraints nevertheless seem to limit their capacity for action and innovation. Thus, the study of recruitment and commitment methods will aim to highlight the innovative capacities of such a structure, while the study of organisational issues will underline the limits faced by the association.

Mots-clés :

- bénévolat
- étudiant
- engagement
- précarité
- association